

BULLETIN  
DE  
L'ACADEMIE DU VAR

Sparsa colligo

LXXII<sup>ME</sup> ANNÉE

1904

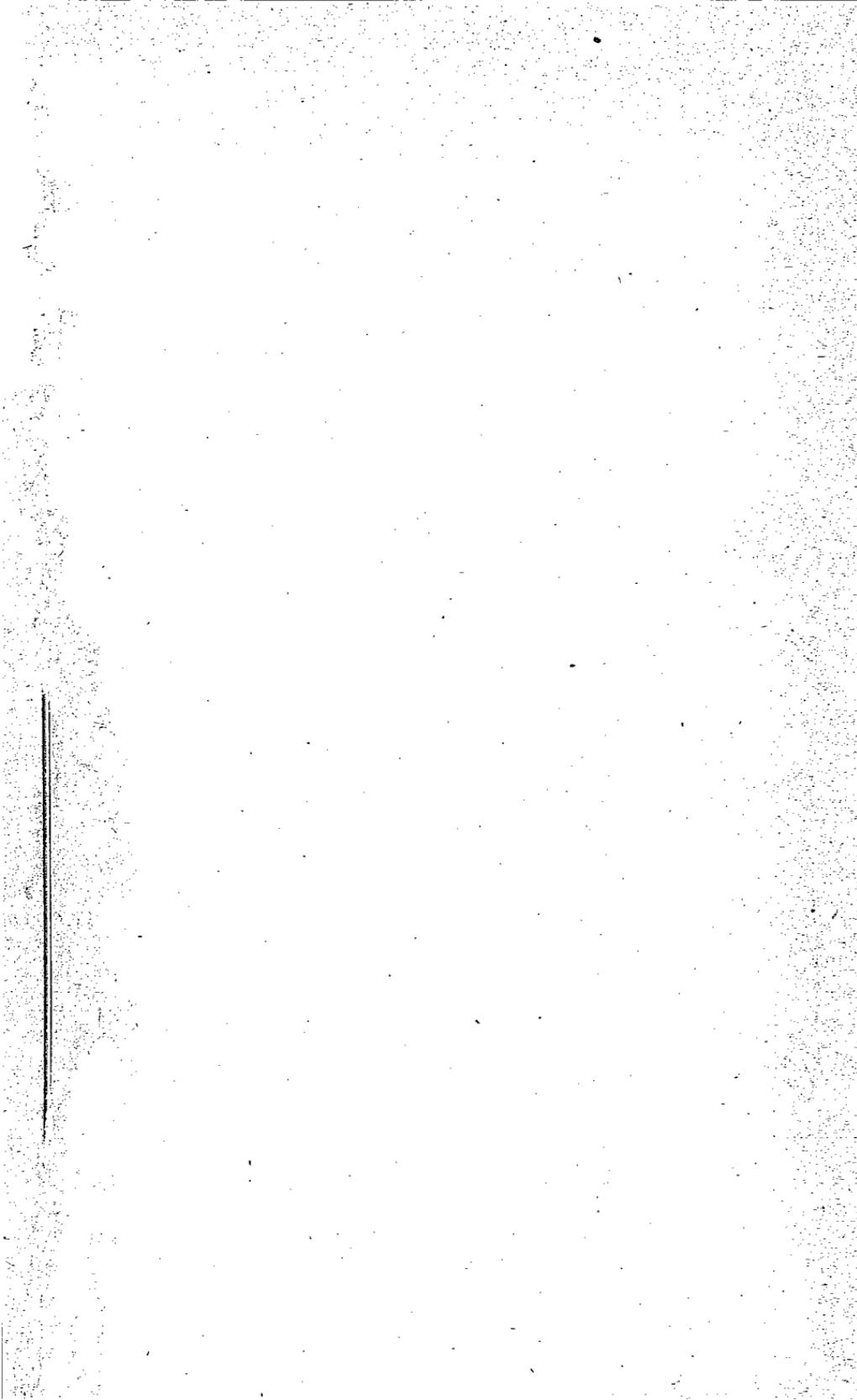


TOULON

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE A. BORDATO  
7, Rue Neuve, 7

1905







# ACADEMIE DU VAR

---

L'ACADEMIE DU VAR, *fondée en 1800,*  
*a été autorisée en 1811 et reconnue*  
*comme établissement d'utilité publique le 2 octobre 1817*

---

Depuis 1832 elle publie un Bulletin annuel

---

BULLETIN  
DE  
L'ACADEMIE DU VAR

Sparsa colligo

—  
LXXII<sup>ME</sup> ANNÉE

1904



TOULON

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE A. BORDATO

7, Rue Neuve, 7

1904

# ACADEMIE DU VAR

---

## BUREAU POUR L'ANNÉE 1904

---

MM. RIVIÈRE Jules, I. ♀, *président.*  
ALLÈGRE, *secrétaire général.*  
DRAGEON Gabriel, A. ♀, *secrétaire des séances.*  
PAUL Alexandre, *trésorier.*  
BONNAUD Louis, A. ♀, *archiviste-bibliothécaire.*

---

## PRÉSIDENTS HONORAIRES

---

MM.

- 1900 BOURRILLY Louis, I. ♀.
  - LEJOURDAN, A. ♀.
  - OLLIVIER (Dr) O. \*, I. ♀.
  - RAT G., I. ♀.
  - 1901 BLANC C., \*, I. ♀, contre-amiral.
  - GISTUCCI Léon, I. ♀.
  - 1903 SÉGARD (Dr), O. \*, I. ♀.
-

LISTE GÉNÉRALE

DES

MEMBRES DE L'ACADEMIE DU VAR

---

MEMBRES HONORAIRES

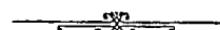
---

M.M.

- 1861 MISTRAL Frédéric, O. \*, Maillane (B.-du-Rh.).
- 1869 SÉNÈS, \*, A. ♀, agent administratif de la marine, en retraite, Toulon, boulevard de Strasbourg.
- 1877 BRESC (De), propriétaire, conseiller général du Var, Sillans (Var). Boulevard du Roi René, 12, Aix-en-Provence.
- DUTHEIL DE LA ROCHÈRE C. \*, colonel d'infanterie en retraite, Ollioules.
- 1879 BIANCHI, O. I. ♀, professeur au Lycée, en retraite, Toulon, rue Chabannes. 4.
- RICHARD (Ch.), O. A. ♀, conseiller à la cour d'appel, Aix.
- ANDRÉ (H.), O. I. ♀, professeur au Lycée, Toulon, rue Courbet, 5.
- 1896 FLORENS, I. ♀, O. ®, procureur de la République en retraite, Président honoraire du Tribunal civil, Boulevard de Strasbourg, 70.
- 1899 DREUILHE, I. ♀, proviseur honoraire, Paris, rue des Boulangers, 36.
- 1900 BLANC, contre-amiral, C. \*, I. ♀, à Lorient.

## MM.

- 1901 F. FABIÉ, \*, I. ♀, Directeur de l'École Colbert,  
27, rue Château Landon, Paris.  
— Jean AICARD, O. \*, I. ♀, homme de lettres,  
La Garde, près Toulon.



## MEMBRES TITULAIRES

## MM.

- 1869 RAT (G.), I. ♀, ♀, ancien capitaine au long cours,  
secrétaire de la Chambre de commerce, boulevard de Strasbourg, 21.  
1871 CHAIGNEAU, \*, A. ♀, lieutenant de vaisseau en  
retraite, rue de l'Arsenal, 5.  
1875 BOYER, I. ♀, avoué honoraire, Toulon, rue Du-  
mont D'Urville, 9.  
— JAUBERT D., avocat, rue Peiresc, 14.  
1877 MOUTTET, avoué, Toulon, rue Lafayette, 109.  
1881 LAURE, avocat, Toulon, rue Henri Pastoureaud, 2.  
1881 MOULARD, avocat, A. ♀, Toulon, rue Saint-Louis, 4  
1883 MARTINENG (J. de), propriétaire, Val Bertrand, près  
Toulon.  
— ROCHE, avocat, A. ♀, ♀, Conseiller général du  
Var, Toulon, rue Revel, 16.  
1884 ROUVIER (Dr ), O. \*, I. ♀, directeur du service de  
santé de la marine, Toulon, rue de l'Arsenal, 13.  
1885 SÉGARD (Dr ), O. \*, I. ♀, médecin en chef de la  
marine, Toulon, place Puget, 10.

MM.

- 1887 GENSOLEN (L.), A. ♀, avocat, maire de La Farlède, Toulon, rue Lafayette, 57.
- 1888 BOURRILLY, I. ♀, ♂, Ⓛ, inspecteur de l'Enseignement primaire, Toulon, boulevard Tessé, 28.
- PASTORET (l'Abbé), curé de St-Flavien, Mourillon.
- 1889 ARÈNE (F.), ancien notaire, Pignans (Var).
- 1891 LAFORGUE, avocat, Marseille, rue Montgrand, 22.
- 1893 ARMAGNIN, A. ♀, publiciste, chef de bureau à la mairie de Toulon.
- VIDAL, archéologue, ancien professeur à l'école de Maistrance de l'Arsenal, Toulon, rue de l'Équerre, 11.
- 1894 MOULET, I. ♀, Ⓛ, Ⓝ, publiciste, doyen du syndicat de la presse marseillaise, Six-Fours-Reynier, « La Pervenche ».
- GUGLIELMI, A. ♀, statuaire, Toulon, rue Victor-Clappier, 46.
- PAILHÈS, O. ♀, I. ♀, Ⓛ, Ⓝ, capitaine de vaisseau, Toulon, boulevard de Strasbourg, 24.
- BOTTIN A., ♀, archéologue, receveur des postes et télégraphes en retraite, Ollioules.
- 1895 CARTIER (Dr) ♀, médecin de 1<sup>re</sup> classe de la marine, Paris
- 1895 ROUGET, ♀, A. ♀, O. Ⓛ, Square Vauban, 27, Toulon.
- RIVIÈRE, I. ♀, Ⓛ, Ⓝ, architecte, Toulon, avenue Vauban, 15, Toulon.
- 1896 DRAGEON (Gabriel), A. ♀, secrétaire de l'Académie du Var, Toulon, rue Picot, 6.
- DE BURGUES DE MISSIESSY (vicomte de), rentier, Pont-du-Las, Toulon.

## MM.

- 1896 LEJOURDAN, A. ♀, ancien avocat, rue Gimelli, 10.
- 1897 LE BOULEUR DE COURLON, ancien conseiller de préfecture, Toulon, boulevard de Strasbourg, 66.
- PLÉSANT Henri, agronome, publiciste, Fréjus.
- 1898 BONNAUD Louis, A. ♀, directeur d'école, en retraite, Toulon, rue Truguet, 8.
- VIAN, A. ♀, docteur en médecine, Toulon, boulevard de Strasbourg, 44.
- DÉCUGIS, O. \*, médecin principal de la marine en retraite, Cuers.
- PERKETTE, A. ♀, publiciste, Toulon, rue Picot, 52.
- HAGEN, \*, médecin des troupes coloniales, Toulon-Mourillon.
- 1899 GISTUCCI, I. ♀, professeur au Lycée Ampère, 5, Quai de la Guillotière à Lyon.
- BACHELAY, \*, A. ♀, directeur de la Société d'éclairage de la ville de Toulon, rue Picot, 38.
- PEDONE, lieutenant de vaisseau, Toulon, rue Gimelli, 30.
- MASSE, I. ♀, professeur de mathématiques au Lycée de Toulon, rue Picot, 38.
- 1900 DE LARTIGUE \*, capitaine de frégate, rue Gimelli, 12.
- 1900 LACOSTE, A. ♀, ingénieur civil, 11 bis, place du Quatre-Septembre, Aix-en-Provence.
- VAILLANT, (D'), Toulon, rue Nationale, 82.
- ALLÈGRE, professeur au Lycée, rue Picot, 52.
- SEGOND, professeur de philosophie au Lycée de Toulon, rue Paulin-Guérin, 3.
- 1900 CLAUDE A. ♀, professeur de mathématiques (cours St-Cyr) au Lycée de Toulon; Mourillon.

## MM.

- 1900 PAUL Alex., publiciste, rue de la République, 70.  
— LASCOLS, (Dr), rue Racine, 7.  
— SUZANNE, I. ♀, ♀, président du Tribunal civil,  
Toulon, rue des Trois Dauphins, 5.
- 1901 SAUVAN, \*, O. I. ♀, capitaine de vaisseau, rue de  
Chabannes, 17.  
— EMILY (Dr), O. \*, de la mission Marchand, médecin-  
major au 24<sup>e</sup> Colonial, à Cette.  
— RAUGÉ (Dr), Tamaris-s/mer, villa des Pâquerettes  
et rue République, 43, Toulon.  
— BARTHE DE SANDFORT (Dr), Six-Fours, domaine de  
Coudourière.  
— MOULIN FRANKI, A. ♀, publiciste, Toulon, boulevard  
Strasbourg, 42.  
— PRAT-FLOTTE (Dr), rue Victor-Clappier, 47.  
— ROUSTAN, I. ♀, architecte, rue Dumont-d'Urville, 2.
- 1902 COLIN O. \*, capitaine de vaisseau, rue Nationale, 30  
Toulon.  
— BÉJOT \*, commandant du Génie, villa Jean, La  
Colette, Toulon.  
— FIOUPOU, \*, commissaire adjoint de la marine en  
retraite, Toulon, rue Bonnetières, 20.  
— GUEIT (Dr) \*, rue Racine, 7.
- 1903 REGNAULT (Dr), rue Peiresq, 14.  
— FONTAN Louis, ingénieur, avenue Vauban.
- 1904 DURASSIER O. \*, C. ♀, ♀, Trésorier-payeur génér-  
eral du Var, avenue Vauban, Toulon.  
— MONGIN, A. ♀, archiviste de la ville, Mairie de Toulon  
— CHARPAS, pharmacien, membre de la Société Bo-  
tanique de France à Saint-Cyr (Var).  
— MAYBON, professeur à l'Ecole Rouvière, rue Picot, 63,  
Toulon.

**MEMBRES ASSOCIÉS****MM.**

- 1869 LOUGNE C. \*, commissaire général de la marine en retraite, Toulon, rue Victor-Clappier, 39.  
 — REVERDIT, ancien avoué, au Rouet, par le Muy (Var).
- 1875 CERCLE DE LA MÉDITERRANÉE, boulevard de Strasbourg, 15.  
 — GRUÉ, avoué, Toulon, rue République, 40.  
 — MIREUR, \*, I. ♀, archiviste du département du Var, Draguignan.  
 — NÈGRE, C. \*, commissaire général de la marine en retraite, rue Nicolas-Laugier, 35.
- 1877 ANDRÉ, \*, commissaire de la marine en retraite, Toulon, boulevard de Strasbourg, 19.  
 — ARÈNE, ~~notaire honoraire, villa Trélet-Montbel,~~  
~~La Craie,~~
- 1878 JOUVE, \*, ♀, ♀, consul des Pays-Bas, Toulon, rue Hôtel-de-Ville, 8.  
 — TOYE (D'), ♀, médecin principal de la marine en retraite, Toulon, rue Saint-Vincent, 1.
- 1879 BERTRAND, ancien notaire, Toulon, rue Molière, 6.
- 1881 MASSON (J.), entrepreneur, Toulon, rue Victor-Clappier, 41.  
 — TASSY, \*, ingénieur en chef, rue du Théâtre Français, 1, Marseille.
- 1882 GIRARD, I. ♀, professeur à l'école normale de Nice (Alpes-Maritimes).
- 1883 ALIBERT, comptable de la marine, Toulon-Mourillon rue Castillon, 11.  
 — BAILLE, @, huissier audiencier du juge de paix, rue des Marchands, 13.

## MM.

- 1883 GASQUET, \*, I. ♀, directeur de l'école Rouvière, Toulon.  
— HENSELING, négociant, Toulon, rue d'Alger, 16.  
— TUDAL (V.), négociant, Toulon, avenue Vauban, 31.
- 1885 CARLE, avocat, propriétaire, Toulon, avenue Vauban, 8.  
— GÉRARD (Ch.), négociant, président de la Chambre de Commerce, Toulon, rue d'Alger, 35.
- 1886 ICARD (J.), publiciste, propriétaire à Hyères, avenue Alphonse-Denis, 59.  
— LATIL, négociant, Toulon, place d'Iéna, 1.  
— LAURE (D'), O. \*, médecin principal de la marine en retraite, Grasse, Boulevard Victor-Hugo, 4.  
— AILLAUD, licencié en droit, notaire, Toulon, boulevard de Strasbourg, 44.  
— ASHER (Astier), libraire, Unter den Linden, Berlin (Prusse).  
— DOLLIEULE, avocat, ancien magistrat, Marseille, rue Saint-Jacques, 92.
- 1889 PELLOUX (L.), pharmacien. Toulon, rue du Canon, 8  
— RAYOLLE (A.), A. ♀, pharmacien, Mourillon-Toulon
- 1891 BLOND, pharmacien, Toulon, rue des Marchands.
- 1893 M<sup>me</sup> BARTHÉLEMY, Toulon, rue Vauban, 8.  
— AYASSE, receveur des contributions indirectes Vence (A.-M.)  
— CHAMBRE DE COMMERCE, de Toulon, boulevard de Strasbourg, 27.
- 1893 MOUTTET, A. ♀, notaire, maire de Signes.
- 1894 AUDIBERT (Sauveur), I. ♀, directeur de l'hôpital de Cannes (A.-M.)  
— CERCLE ARTISTIQUE de Toulon, rue Corneille, 2.

## MM.

1894 CABRAN, A. ♀, négociant, La Crau (Var).

- CAPON, A., ♀, directeur d'école supérieure, en retraite, Solliès-Pont (Var).
- COTTIN (Paul), sous-conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal, directeur de la *Revue rétrospective*, à Paris.
- CHAUVET, directeur de l'école de St-Roch, Toulon.
- DAUPHIN, \*, peintre du Ministère de la Marine, boulevard de Strasbourg, 48.
- MICHEL, A. ♀, professeur à l'école supérieure de Bandol.
- TOUCAS, A. ♀, directeur de l'école de Solliès-Pont.

1895 BANON, \*, capitaine de frégate, Toulon, rue d'Antrechaus, 5.

- LAUGIER, directeur de l'école de La Crau.
- LAURET, A. ♀, professeur de musique à l'école Rouvière, avenue Amavé, 17, St-Jean-du-Var, Toulon.
- TRABAUD, directeur de l'école de Cuers.

1897 M<sup>me</sup> DE MARTINENG, campagne Valbertrand, près Toulon.

- CROUZET (Ernest), directeur de l'école de Barjols.
- JOACHIN, A. ♀, directeur de l'école de Saint-Jean-du-Var.

— MOUROU (Louis), Instituteur à St-Roch, Toulon.

1897 PÉAN (Toussaint), horloger, publiciste à Brignoles.

- RICHAUD (Léon), directeur de l'école de La Londe.
- TREMELLAT (Vincent), A. ♀, directeur honoraire d'école publique, à Toulon.

— VIDAL (Aristide), ♂, directeur de l'école de Carqueiranne.

## MM.

1898 ANDRÉ Gustave, directeur de l'école de Flayosc.

— CLAVET, A. ♀, compositeur de musique, boulevard  
vard de Strasbourg.

— FOURNIER, agent général de la Caisse d'épargne,  
Toulon.

— GNANADICOM François, avocat à Pondichéry (Indes  
Françaises).)

1899 LEVET, directeur de l'école du Castellet.

— SPARIAT (l'abbé), majoral du Félibrige, curé de  
Plan-de-la-Tour.

— LATIÈRE, A., ingénieur agronome, Paris, Minis-  
tère de l'Agriculture.

1900 FLORÈS, consul de Portugal.

— BUJARD, \*, A. ♀, Procureur général, à Dijon.

— DUTHEIL DE LA ROCHÈRE, \*, capitaine d'artillerie  
à Faveyrolle (Ollioules).

— LAFAYE, I. ♀, adjoint à la Faculté des Lettres, 105,  
boulevard St-Michel, Paris.

— Rossi, I. ♀, président du Cercle Artistique, rue  
République, 62.

— J. DELMAS, I. ♀, professeur honoraire au lycée de  
Marseille, rue Goudard, 8.

— CARSIGNOL (l'abbé), à Notre-Dame-de-la-Moure,  
par La Garde-Freinet.

1901 MATHIEU (contre-amiral), C. \*, Paris, rue Campagne  
Première, 15.

— BOURGAREL Emile (D<sup>r</sup>), square Vauban, 27.

— COSTA DE BASTELICA (comte), médecin principal en  
chef des armées, en retraite, correspondant de  
l'Académie de Médecine, Ajaccio.

## MM.

- 1901 MARIMBERT, capitaine au 4<sup>e</sup> régiment d'infanterie Coloniale.  
1902 MICHEL Gabriel, avocat général près la cour de l'Indo-Chine à Hanoï (Tonkin).  
— COURET Antoine, notaire, rue Racine, 9.  
— ARCHER, capitaine en retraite à Grenoble.  
1904 DUCROS, A. ♀, ④, directeur de l'école de La Valette.  
— PLAN, directeur de l'école de Pierrefeu.
-

# Sociétés Savantes

CORRESPONDANTES DE L'ACADEMIE DU VAR

---

## SOCIÉTÉS FRANÇAISES

ABBEVILLE (Somme). — Société d'Emulation.

AIX (B.-du-Rh.). — Académie des Sciences, agriculture, arts et belles-lettres.

AIX. — Société d'Etudes provençales.

ALGER. — Société historique Algérienne.

AMIENS (Somme). — Académie des sciences, lettres et arts

AMIENS. — Société des Antiquaires de Picardie.

ANNECY (Hte-Savoie). — Société Florimontane.

ANGERS (Maine-et-Loire). — Société nationale, d'agriculture sciences et arts.

ANGOULÈME (Charente). — Société archéologique et historique de la Charente.

ARRAS (Pas-de-Calais). — Académie des sciences, lettres et arts.

ARRAS. — Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais.

AUTUN (Saône-et-Loire). — Société éduenne des lettres, sciences et arts.

AUXERRE (Yonne). — Société des sciences historiques et naturelles.

AVESNES (Nord). — Société archéologique.

AVIGNON (Vaucluse). — Académie de Vaucluse.

BAR-LE-DUC (Meuse). — Société des lettres, sciences et arts.

BEAUNE (Côte-d'Or). — Société d'archéologie, d'histoire et de littérature.

BEAUVAIIS (Oise). — Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.

- BESANÇON (Doubs). — Académie des sciences, belles-lettres et arts.
- BÉZIERS (Hérault). — Société archéologique, scientifique et littéraire.
- BLOIS (Loir-et-Cher). — Société des sciences et lettres du Loir-et-Cher.
- BOULOGNE (Pas-de-Calais). — Société académique.
- BOURG (Ain). — Société littéraire, historique et archéologique du département de l'Ain.
- BOURGES (Cher). — Société historique, littéraire, artistique et scientifique du département du Cher.
- BBEST (Finistère). — Société académique.
- CAEN (Calvados). — Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres.
- CAHORS (Lot). — Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot.
- CAMBRAI (Nord). — Société d'Emulation.
- CARCASSONNE (Aude). — Société des arts et sciences.
- CHALONS-SUR-MARNE (Marne). — (Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne.
- CHALON-SUR-SAÔNE (Saône-et-Loire). — Société d'histoire et d'archéologie.
- CHALON-SUR-SAÔNE. — Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire.
- CHAMBERY (Savoie). — Académie des sciences, belles-lettres et arts de la Savoie.
- CHAMBERY. — Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie.
- CLERMONT-FERRAND (Puy-de-Dôme). — Académie des sciences, belles-lettres et arts.
- CONSTANTINE. — Société archéologique du département de Constantine.
- DIGNE (Basses-Alpes). — Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes.
- DIJON (Côte d'Or). — Académie des sciences, arts et belles-lettres.
- DIJON. — Commission des antiquités de la Côte d'Or.
- DOUAI (Nord). — Société centrale d'agriculture, sciences et arts du département du Nord.

DRAGUIGNAN (Var). — Société d'études scientifiques et archéologiques.

EPINAL (Vosges). — Société d'émulation du département des Vosges.

GAP (Htes-Alpes). — Société d'études historiques, scientifiques, artistiques et littéraires des Hautes-Alpes.

GRENOBLE (Isère). — Société de statistique, des sciences naturelles et des arts industriels de l'Isère.

GRENOBLE (Isère). — Académie delphinale.

GUERET (Creuse). — Société des sciences naturelles et archéologiques.

LA ROCHE-SUR-YON (Vendée). — Société d'émulation de la Vendée.

LA ROCHELLE. — Société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure.

LE HAVRE (Seine-Inférieure). — Société Havraise d'études diverses.

LE MANS (Sarthe). — Société historique et archéologique du Maine.

LE MANS. — Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.

LE PUY (Haute-Loire). — Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy.

LILLE (Nord). — Commission historique du département du Nord.

LIMOGES (Haute-Vienne). — Société archéologique du Limousin.

LYON (Rhône). — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

LYON. — Société d'agriculture, sciences et industries.

LYON. — Bulletin historique du diocèse de Lyon.

MACON (Saône-et-Loire). — Académie des sciences, arts et belles-lettres.

MARSEILLE (B.-du-Rhône). — Académie des sciences, lettres et beaux-arts.

MARSEILLE. — Société de statistique.

MONTAUBAN (Tarn-et-Garonne). — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

MONTBÉLIARD (Doubs). — Société d'émulation.

MONTBRISON (Loire). — *La Diana*, société historique et archéologique du Forez.

MONTPELLIER (Hérault). — Académie des sciences et lettres.

MONTPELLIER. — Société pour l'étude des langues romanes.

MONTPELLIER. — Société archéologique.

MOULINS (Allier). — Société d'émulation et des beaux-arts du Bourbonnais.

NANCY (Meurthe-et-Moselle). — Société archéologique lorraine et du musée archéologique lorrain.

NANTES (Loire-Inférieure). — Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.

NARBONNE (Aude). — Commission archéologique de Narbonne.

NEVERS (Nièvre). — Société nivernaise des lettres, sciences et arts.

NEVERS. — Société départementale d'agriculture de la Nièvre.

NICE (Alpes-Maritimes). — Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes.

NIMES (Gard). — Académie de Nîmes.

ORLÉANS (Loiret). — Société archéologique et historique de l'Orléanais.

PARIS. — Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts :

1. Académie des sciences.
2. Bulletin archéologique du COMITÉ des travaux historiques et scientifiques.
3. Bulletin historique et philologique du même COMITÉ.
4. Revue des travaux scientifiques. " "
5. Section des sciences économiques et sociales " "
6. DÉPÔTS DE L'ÉTAT.
7. Comité des Beaux-arts des départements.
8. Congrès des sociétés savantes.

PARIS. — Société nationale des Antiquaires de France.

PARIS. — Société d'anthropologie de Paris.

PARIS. — Société philotechnique.

PARIS. — Société d'ethnographie.

PAU (Basses-Pyrénées). — Société des sciences, lettres et arts.

PERPIGNAN (Pyrénées-Orientales). — Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.

POITIERS (Vienne). — Société académique d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts.

POITIERS. — Société des antiquaires de l'Ouest.

- RAMBOUILLET (Seine-et-Oise). — Société archéologique.
- REIMS (Marne). — Académie nationale.
- RODEZ (Aveyron). — Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.
- ROCHECHOUART (Haute-Vienne). — Société des amis des sciences et arts.
- ROCHEFORT (Charente-Inférieure). — Société de géographie et d'agriculture, lettres, sciences et arts.
- SAINT-BRIEUC (Côtes-du-Nord). — Société d'Emulation des Côtes-du-Nord.
- SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE (Savoie). — Société d'histoire et d'archéologie.
- SAINT-LÔ (Manche). — Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle.
- SAINT-MALO (Ille-et-Vilaine). — Société historique et archéologique.
- SAINT-OMER (Pas-de-Calais). — Société des antiquaires de la Morinie.
- SENS (Yonne). — Société archéologique.
- SOISSONS (Aisne). — Société archéologique, historique et scientifique.
- TOULON (Var). — Société d'agriculture et de viticulture, d'horticulture et d'acculturation du Var.
- TOULON. — Société des Excursionnistes Toulonnais.
- TOULOUSE (Haute-Garonne). — Société archéologique du Midi de la France.
- TOURS (Indre-et-Loire). — Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.
- TROYES (Aube). — Société académique d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.
- VALENCIENNES (Nord). — Société d'agriculture, sciences et arts.
- VANNES (Morbihan). — Société polymathique du Morbihan.
- VENDÔME (Loir-et-Cher). — Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois.
- VERSAILLES (Seine-et-Oise). — Société des sciences morales, des lettres et arts de Seine-et-Oise.

VERSAILLES (Seine-et-Oise). — Société des sciences naturelles et médicales.

VIENNE (Isère). — Société des sciences naturelles de Vienne.

VITRY-LE-FRANÇOIS (Marne). — Société des sciences et arts.



### SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

#### ALLEMAGNE

COLMAR. — Société d'histoire naturelle.

METZ. — Académie de Metz.

METZ. — Société d'histoire naturelle.

GIESSEN. — Oberhessische Gesellschaft für Natur-u.

#### RÉPUBLIQUE ARGENTINE

BUENOS-AYRES. — Academia nacional de ciencias.

#### BELGIQUE

BRUXELLES. — Société Royale Malacologique.

#### ÉTATS - UNIS

DAVENPORT. — Academy of natural sciences

MADISON. — Wisconsin Academy of sciences, arts and letters.

MONTANA. — University of Montana.

ONIO. — State University.

WASHINGTON. — Nacional Academy of sciences.

#### NORWÈGE

CHRISTIANIA. — Videnskablige instituter og Litteraire.

#### SUÈDE

STOCKNOLM. — Antiquarisk tidskrift for sverige.

UPSALA. — The geological institution of the University.

---

SUISSE

BERNE. — Institut géographique international.

RUSSIE

Moscou. — Société impériale des Naturalistes.

URUGUAY

MONTEVIDEO. — Museo nacional.

---

REVUES

---

REVUE HISTORIQUE DE PROVENCE, Marseille.

LA CHRONIQUE MERIDIONALE, Marseille.

LES COULISSES, Toulon.

REVUE EPIGRAPHIQUE, Paris.





PREMIÈRE PARTIE

---

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES



# PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

---

SÉANCE DU 6 JANVIER 1904

---

Présidence de M. J. RIVIÈRE, Président

---

La séance est ouverte à 4 heures et demie.

Sont présents :

MM. Allègre, capitaine Béjot, Bonnaud, Bottin, Bourrilly, Claude, Chaigneau, Commandant Colin, G. Drageon, Fioupou, Fontan, Guglielmi, Guillabert, Lacoste, Le Bouleur, de Martinenq, de Missiessy, Moulet, Moulin, A. Paul, docteur Regnault, Rivière et Vidal.

— Après la lecture du procès-verbal de la dernière réunion, et l'exposé de la situation financière, M. le Président communique la correspondance reçue. La parole est ensuite donnée au Secrétaire général pour le compte-rendu des ouvrages adressés à l'Académie depuis le mois dernier.

— Le Secrétaire général signale tout particulièrement dans le *Bulletin de la Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation du Var*, un article des plus inté-

ressants de M. J. Gensollen sur le *Pincement des arbres fruitiers*; dans le *Bulletin de la Société de Géographie de Rochefort* un travail fort instructif de M. Paul Labbé sur l'*Emigration Japonaise*, et dans le *Bulletin de l'Académie d'Arras* une étude très documentée de M. le docteur Pagnoul sur l'emploi et le rôle du sucre comme matière alimentaire.

— M. Rivière souhaite ensuite la bienvenue aux deux nouveaux membres de l'Académie, MM. le docteur Regnault et L. Fontan, ingénieur, et fait l'éloge de leurs travaux.

— M. le docteur Regnault, après avoir adressé des remerciements à l'Académie, lit une savante étude sur les *Œuvres militaires d'hygiène sociale* et démontre l'utilité d'offrir gratuitement aux soldats et aux marins un refuge et des distractions pendant leurs loisirs pour les empêcher de se livrer à des habitudes d'intempérance et de débauche.

— M. l'Ingénieur Fontan adresse également des remerciements à ses nouveaux collègues, et dans son discours rend un hommage ému à la mémoire de ses anciens maîtres, Hersent récemment décédé, uu des créateurs de Bizerte, et Ferdinand de Lesseps, dont il fut le collaborateur.

— L'Académie vote des remerciements et des félicitations à M. L. Mongin, le distingué archiviste de la ville, pour son dernier ouvrage qu'il a adressé à l'Académie : *Toulon, sa rade, son port, son arsenal, son ancien bagne.*

M. A. Paul est chargé de rédiger un rapport sur cet ouvrage.

— L'Académie procède ensuite au renouvellement de son Bureau pour l'année 1904.

Ont été réélus :

*Président* : M. Jules Rivière.

*Secrétaire général* : M. Allègre.

*Secrétaire des séances* : M. Gabriel Drageon.

*Trésorier* : M. A. Paul.

*Bibliothécaire-Archiviste* : M. Louis Bonnaud.

M. Rivière en son nom et au nom du Bureau tout entier, remercie l'Assemblée et l'assure de tout son dévouement.

— M. Moulet lit un sonnet à M. E. Lacoste, membre de l'Académie, au sujet du volume de vers : *Fleurs Sauvages* qu'il vient de faire paraître.

MM. le capitaine Béjot et Moulin, rapporteurs de l'ouvrage de M. Lacoste, analysent, chacun à leur tour, cette œuvre charmante, écrite avec amour par un poète épris d'art et d'idéal et aimant par dessus tout sa Provence rieuse et parfumée.

— La parole est ensuite donnée à M. Moulet qui donne lecture de deux poésies : *Voluptés* et *Cypris et Comus*, empreintes d'un doux épicurisme.

— M. Rivière, après avoir lu — en l'absence de M. Perrette empêché — un rapport sur *Bristouce*, une pièce due à la plume de M. Sinibaldi, et qui met en scène un petit épisode de la vie du général Bonaparte — donne communication de pages très documentées sur *l'Art Français au*

*XVIII<sup>e</sup> siècle* et cite des détails très instructifs sur ces vaillants artistes dont il a pénétré le cœur et l'esprit, la vie et l'œuvre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 heures 15.

---

OUVRAGES REÇUS PENDANT LE MOIS DE JANVIER

---

NOTA. — Les chiffres entre crochets indiquent le numéro de la Série dans les Archives.

---

CAHORS. Bulletin de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot [43]. — BEZIERS. Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire [35]. — PORTIERS. Bulletin de la Société académique, d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts [101]. — ORLÉANS. Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais [98]. — NEVERS. Bulletin de la Société départementale d'agriculture de la Nièvre [95 bis]. — LYON. Bulletin historique du Diocèse de Lyon [99]. — ANNECY. Revue savoisienne de la Société Florimontane [21]. — MONTANA. Bulletin de l'*University of Montana* [150]. — LE MANS. Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe [73]. — SENS. Bulletin de la Société archéologique [120].

---

## SÉANCE DU 3 FÉVRIER 1904

---

Présidence de M. J. RIVIÈRE, Président.

---

Sont présents :

MM. Allegre, capitaine Béjot, Bonnaud, Bottin, Bourrilly, commandant Colin, G. Drageon, Fioupou, Lacoste, Lejourdan, de Missiessy, Moulin, A. Paul, Perrette, docteur Prat-Flottes, docteur Regnault, Rivière, Rouget, Suzanne et Vidal.

— M. le Président donne communication de la correspondance reçue :

Lettre de M. le Maire de Toulon informant l'Académie qu'une subvention de 100 fr. lui a été accordée.

Lettre de la Société d'Etudes provençales d'Aix-en-Provence, demandant l'échange de son bulletin avec le nôtre (adopté).

Lettre de l'Académie d'Arras informant l'Académie qu'un Congrès de Sociétés savantes du Nord de la France et de la Belgique aura lieu à Arras au mois de juillet prochain.

Lettre de M. Lacoste, membre titulaire de l'Académie, faisant connaître que son état de santé l'oblige à quitter Toulon, mais qu'il restera néanmoins membre titulaire. M. le Président, en son nom et au nom de l'Académie, adresse à M. Lacoste des regrets de le voir s'éloigner de

cette assemblée dont il était un des membres les plus dévoués, et exprime le désir de recevoir quelquefois de ses intéressantes communications.

— La parole est ensuite donnée à M le Secrétaire général pour le compte-rendu des ouvrages reçus.

A signaler dans le *Bulletin de la Société Académique de Poitiers*, un article documenté de M. Alaphilippe, membre de cette Société sur l'*Inspection des Vacheries*; dans le Bulletin de la Société d'*Horticulture de la Basse-Alsace*, un remarquable rapport de M. Emile Wagner sur le *jardin ouvrier*, cette question économique, sociale, philanthropique et éminemment hygiénique, qui vient d'acquérir une recrudescence d'actualité par le Congrès international de Paris au mois d'octobre dernier; enfin dans la *Revue Savoisienne*, une communication des plus intéressantes de M. Désormeaux, membre de la Société d'Annecy, sur *Pierre Dupont*, le poète aimé des Lyonnais.

— M. Rivière lit ensuite le rapport qu'il a été chargé de rédiger sur la candidature de M. Durassier, Trésorier-Payeur Général du Var. Les conclusions de ce rapport ayant été adoptées, M. Durassier a été à l'unanimité proclamé membre titulaire de l'Académie du Var.

— Sur la proposition de M. de Missiessy, l'Académie envoie à M. et Madame Curie, une adresse de félicitations pour la découverte qu'ils viennent de faire du *radium*, ce métal qui, aujourd'hui déroute la science entière.

— M. Jaubert, avocat, fait parvenir à l'Académie la

préface d'un ouvrage qu'il prépare sur l'histoire de Provence, et qu'il désirerait publier sous son patronage. M. Perrette est chargé d'examiner cette préface.

— Il est ensuite procédé à la nomination des membres de la Commission du Bulletin.

Ont été élus : MM. Bourrilly, Bonnaud et Vidal.

— M. A. Paul lit son rapport sur l'ouvrage de M. Mongin : *Toulon, sa rade, son port, son arsenal, son ancien bagne*. M. Paul fait ressortir les mérites de cet ouvrage dans lequel M. Mongin décrit avec talent notre littoral, désigne par leurs noms les criques, anses, baies et calanques qui le festonnent, agrémentant sa description d'anecdotes et de faits historiques, nous fait assister à la création de notre darse, à la fondation de notre arsenal, enfin, dévoile le fonctionnement et l'horreur de la vie du bagne.

— M. Lejourdan, après avoir donné lecture de son rapport sur l'ouvrage en vers de M. L. Richaud : *Pour les enfants*, suite de récits écrits par un poète à l'âme tendre et patriotique, lit quelques poésies mélancoliques et fort touchantes qu'il a traduites de Burns, Ingeloir, Kerkivite, Wordsworth et Rogers.

— La parole est ensuite donnée à M. le capitaine Béjot qui intéresse vivement l'Assemblée par la lecture de sa *Théorie sur les bons mots*. M. Béjot parle successivement du *calembour* qu'il analyse, du *mot d'esprit* et du *beau mot*, et donne des exemples de ces divers genres.

La suite des lectures est renvoyée à la prochaine réunion, et la séance est levée à 6 h. 15.

---

## OUVRAGES REÇUS PENDANT LE MOIS DE FÉVRIER

AIX. Annales de la Société d'Etudes Provençales [17]. — AVIGNON. Mémoires de l'Académie de Vaucluse [29]. — MONTBRISON. Bulletin *La Diana* de la Société historique et archéologique du Forez [86]. — GAP. Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes [64]. — MOSCOU. Bulletin de la Société impériale des Naturalistes [143]. — BRUXELLES. Annales de la Société royale Malacologique [139]. — SAINT-OMER. Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie [119]. — DIGNE. Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes [56]. — ANGERS. Mémoires de la Société Nationale d'Agriculture, sciences et arts [23]. — MONTPELLIER. Mémoires de l'Académie des sciences et lettres [87]. — SAINT-BRIEUC. Bulletin et Mémoires de la Société d'émulation des Côtes du Nord [112]. — LE HAVRE. Recueil de la Société Havraise d'Etudes diverses [71]. — ANGOULÈME. Bulletin et Mémoires de la Société historique et archéologique de la Charente [24]. — MINISTÈRE. Bulletin historique et philologique du Comité des Etudes historiques et scientifiques [6]. — MACON. Annales de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres [80]. — MONTBELIARD. Mémoires de la Société d'Emulation [85]. — NEVERS. Bulletin de la Société Nivernaise des lettres, sciences et arts [95].

## SÉANCE DU 2 MARS 1904

Présidence de M. J. RIVIÈRE, Président

Sont présents :

MM Allègre, Bonnaud, Bottin, Bourrilly, commandant Colin, Lejourdan, de Missiessy, A. Paul, Perrette, Rat, docteur Regnault, Rivière.

M. le Président donne communication de la correspondance reçue.

Lettre de M. Durassier, Trésorier Payeur-Général s'excusant de n'avoir pu assister à cette séance où devait avoir lieu sa réception.

Lettre de remerciements de M. et M<sup>me</sup> Curie pour les félicitations que leur a adressées l'Académie au sujet de leur belle découverte du Radium.

Lettre de M. L. Mongin, Archiviste de la Ville, faisant connaître que sa pièce : *Un Drame sous la Terreur*, sera jouée au Grand-Théâtre de Toulon, le 10 mars courant.

— M. le Docteur Regnault fait hommage à l'Académie d'un opuscule intitulé : *La Dissection*. M. Bourrilly est nommé rapporteur de cette notice.

— M. le Secrétaire Général lit son compte-rendu des ouvrages reçus. Il signale :

Dans le *Bulletin des Etudes Provençales*, un article de M. Clerc, sur la période antique en Provence.

Cette époque si importante mériterait d'être mieux connue. Pour y parvenir, il faudrait que dans chaque ville et village, des hommes ayant certaines capacités, instituteurs et curés par exemple, s'astreignissent à écrire les monographies des localités qu'ils habitent. On obtiendrait ainsi un ensemble de travaux propres à fournir de précieuses indications sur cette partie si intéressante de l'histoire de Provence. Assurément ce ne peut être là l'œuvre d'un seul mais de plusieurs générations.

Le *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, contient un article d'un grand intérêt archéolo-

gique sur *le mobilier funéraire du tumulus préhistorique de Lumbus*. Les couteaux en pierre qu'on y a trouvés, seraient encore mieux conservés que l'acier le mieux trempé.

Le *Bulletin de la Société archéologique de Lorraine* a inséré une poésie très captivante : *L'heure du Roi*.

Les *Mémoires de l'Académie du Vaucluse* publient une étude de M. le capitaine Reboulet sur le général d'Anselme, né à Apt en 1740 et mort en 1814. Cet officier général était l'auteur de plusieurs travaux, sur le feu grégeois, dont on essaya de se servir en 1758 au moyen de petites barques en liège, appelées « canards mendians » ; sur le canon à tir rapide de Rostaing ; sur les armes se chargeant par la culasse dont le véritable inventeur fut un Français, l'armurier Poli, en 1813, et que Dreyse, son ouvrier, fabriqua ensuite en Allemagne vers 1840. On doit encore au général d'Anselme un chapitre sur la discipline et des observations morales et militaires. Son nom est gravé sur l'Arc-de-Triomphe de l'Etoile.

Le *Bulletin de la Société de la Sarthe* contient une curieuse étude sur la Corporation des Barbiers du Mans. On sait qu'au Moyen-Age les barbiers étaient aussi chirurgiens. Et, le fameux chirurgien Ambroise Paré, né à Laval, commença d'abord d'étudier la chirurgie chez un barbier à Paris.

— La parole est donnée à M. Perrette pour la lecture de son rapport sur l'ouvrage : *Les Gestes de Provence*, dû à la plume de M. Jaubert, avocat. C'est un roman des plus passionnantes. Il se passe à l'époque si troublée des guerres de Religion, et embrasse une période d'envi-

ron cinquante années. Les personnages y sont vigoureusement dessinés. A signaler, Christine de Sault, qui d'une beauté captivante, subjugue tous ceux qui l'approchent pour les faire servir à son ambition qui est de devenir comtesse de Provence ; Raphaël de Monte-Torto le principal des adorateurs de Christine ; le sergent Michaudin, véritable type du vieux grognard, etc. Sur la conclusion du rapport de M. Perrette, l'Académie adresse des félicitations à M. Jaubert, et décide de patronner son œuvre à la fois si poétique et si dramatique.

— M. le Président présente la candidature de M. L. Mongin, un enfant de Toulon, Archiviste de la Ville, et dont les ouvrages : *Toulon Ancien et ses Rues* ; *Toulon, son port, sa rade, son arsenal, son ancien bagne*, assurent à leur auteur une place à côté de nos historiens Toulonnais. M. Mongin est élu membre titulaire de l'Académie du Var, à l'unanimité.

— M. Rivière lit ensuite une étude sur Nicolas Coustou, sculpteur, né à Lyon le 3 février 1658. A 23 ans, il remporta le grand prix et partit pour Paris. Ce fut un disciple de Coysevox, son oncle. Il mourut glorieux et riche le 1<sup>er</sup> mai 1733, chancelier et recteur de l'Académie royale de peinture et de sculpture. La ville de Lyon l'avait pensionné pour sa belle statue de Louis XIV. Le roi Soleil aimait beaucoup Nicolas Coustou. Il répétait souvent de lui, ces mots : « Celui-là est un grand sculpteur, tout ce qu'il fait est beau, son marbre respire ». Ce qui fait le caractère de Coustou « c'est le charme singulier des airs de tête, la morbidesse des chairs, le

laisser-aller savant du dessin, la grâce légère des draperies ; c'est surtout cette originalité qui le dispense de signer ses statues. Il n'y a pas dans l'antiquité de plus joli dénicheur d'amours...»

— M. le Docteur Regnault intéresse vivement l'assemblée par la lecture de son travail sur *les Rayons N et la Magie*. La Sciençe pénètre tous les jours davantage dans les arcanes mystérieux de la nature. Et les découvertes récentes : Rayons X, télégraphie sans fil, radium, rayons N, etc., justifient des phénomènes qui naguère étaient rejetés dans le domaine de l'occulte. Les rayons N ont ceci de particulier qu'ils augmentent l'intensité de l'étincelle électrique. C'est ce qui d'ailleurs les a fait découvrir par M. Charpentier.

— *La couronne d'immortelles* de M. Lejourdan est un touchant poème, dont la légende toute locale lui a été fournie par M. A. Paul.

— Enfin M. A. Paul lit une étude sur la *Corporation des Barbiers à Toulon avant 1789*. Au Moyen-Age, les barbiers jouissaient du privilège de fournir des emplâtres et autres médicaments pour guérir *les playes, clouds* et autres incommodités. Au XVII<sup>e</sup> siècle, les barbiers-chirurgiens se séparèrent des barbiers-perruquiers et ils formèrent deux communautés distinctes ayant chacune son patron, sa police et son enseigne particuliers. Il n'y avait à cette époque à Toulon, que dix places de barbiers-perruquiers et la finance de chacune des dix places était fixée à 1000 livres. Les barbiers-perruquiers étaient aussi baigneurs et étuvistes et ce fut le sieur Roux qui établit, en 1756, les premiers bains publics à Toulon.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée  
à 6 h. 1/4.

---

#### OUVRAGES REÇUS PENDANT LE MOIS DE MARS

---

ROCHECHOUART. Bulletin de la Société des amis des sciences et des arts [109]. — BLOIS. Mémoires de la Société des sciences et lettres du Loir-et-Cher [33]. — BOURG. Revue de la Société littéraire, historique et archéologique de l'Ain [39]. — MINISTÈRE. Bibliographie des travaux historiques et scientifiques [8 bis]. — BREST. Bulletin de la Société académique de Brest [41]. — BOULOGNÉ. Mémoires de la Société académique [38]. — ROCHEFORT. Bulletin de la Société de géographie [110]. — BEAUNE. Mémoires de la Société historique, archéologique et littéraire de l'Arrondissement de Beaune [31]. — PARIS. Bulletin et Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France [11]. — BESANÇON. Bulletin de l'académie des sciences, belles-lettres et arts [34]. — VENDÔME. Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois [129]. — METZ. Mémoires de l'académie des lettres, sciences et agriculture [137]. — BOURGES. Mémoires de la Société historique, littéraire et scientifique du Cher [40]. — TOURS. Annales de la Société d'agriculture, sciences et belles-lettres du département d'Indre et Loire [124]. — CAEN. Mémoires de l'Académie Nationale [42]. — AUXERRE. — Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne [28]. — LIMOGES. Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin [76].



SÉANCE DU 13 AVRIL 1904

---

Présidence de M. BOURRILLY, Président honoraire

---

Sont présents :

MM. Bonnaud, Bottin, Bourrilly, G. Drageon, Durassier, Fioupou, Fontan, Guglielmi, Lejourdan, Masse, de Martineng, de Missiessy, Mongin, Moulin, A. Paul, Perrette, M. Regnault, Rouget, Suzanne et Vidal.

Excusés : M. Rivière et Commandant Colin.

M. le Président donne communication de la correspondance reçue.

— Lecture est ensuite donnée par M. Bourrilly du rapport qu'il a été chargé de faire sur un opuscule de M. le docteur Regnault : *La Dissection*. Cette brochure est la leçon d'ouverture du cours de Dissection faite par M. le docteur Regnault à l'Ecole de Médecine Navale de Toulon.

Dans cette étude M. le docteur Regnault fait connaître l'état des notions plus qu'imparfaites d'anatomie que les médecins étaient censés posséder dans les temps reculés ainsi que les travaux des nombreux pionniers de la science qui depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, ont créé l'art de la dissection et découvert tous les mystères de la conformation du corps humain. Pendant de longs siècles, les préjugés religieux, les honneurs qu'on avait coutume de

rendre aux morts, le dégoût et la crainte de commettre un sacrilège, empêchèrent les hommes, dépositaires des premiers éléments des sciences, de se livrer à des recherches sur les cadavres humains.

M. Bourrilly termine cette appréciation critique de l'œuvre de M. le docteur Regnault par cette observation que l'anatomie n'a pas seulement été le domaine des chirurgiens et des médecins, mais qu'elle a été étudiée aussi par des sculpteurs et des peintres.

— M. le Président procède ensuite à la réception de deux nouveaux membres titulaires : M. Durassier, Trésorier Payeur-Général du Var et M. L. Mongin, Archiviste de la Ville.

En des paroles aimables, M. le Président leur souhaite la bienvenue, et retrace la carrière si bien remplie de M. Durassier, soldat en 1870, directeur de l'*Année Maritime*, fondée par lui, Directeur de la Marine Marchande au Ministère de la Marine, chargé de missions et habile diplomate dans la délicate question du French-Schore.

Il complimente ensuite M. Mongin sur les travaux historiques. Sur les œuvres d'érudition qui seront souvent consultées par les historiens de l'avenir, et sur ses succès au théâtre.

Les deux nouveaux récipiendaires remercient les membres de l'Académie et les assurent de tout leur concours.

— La parole est donnée à M. le docteur Regnault qui lit une étude des plus intéressantes sur l'*Hygiène chez les Chinois*, destinée au Congrès colonial de Paris. Il étudie successivement l'habitation, l'habillement et

l'alimentation des habitants de l'Empire du milieu, et donne des détails sur la préparation des mets qui peuvent nous sembler étranges : viande de chien et de tigre, chrysalides de vers-à-soie, aileron de requin, etc. Notre collègue étudie ensuite la prostitution, tant masculine que féminine, et termine son étude en suivant un indigène depuis sa conception jusqu'à son inhumation pour étudier l'hygiène spéciale aux différents âges.

— M. Perrette donne ensuite lecture de quelques poésies ayant pour titre : *Fleurs de Provence*.

— M. Bourrilly propose comme membre associé M. Ducros, directeur de l'école de La Valette. M. Ducros est admis à l'unanimité.

La séance est levée à 6 h. 15.

---

#### OUVRAGES REÇUS PENDANT LE MOIS D'AVRIL

---

CONSTANTINE. Mémoires de la Société archéologique du département de Constantine [55]. — MINISTÈRE. Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques [5] — CHALONS-SUR-SAONE. Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie [49]. — CHRISTIANIA. Videns Kablige instituter og littéraire [142]. — AMIENS. Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie [20] — ALGER. *Revue africaine*. Bulletin de la Société historique algérienne [18]. — REIMS. Travaux de l'académie nationale [105]. — AUTUN. Mémoires de la Société éduenne [27].

---

SÉANCE DU 4 MAI 1904

---

Présidence de M. J. RIVIÈRE, Président

---

Sont présents :

MM. Allègre, Bonnau, Bourrilly, Commandant Colin,  
G. Drageon, Fioupou, Jaubert, Lejourdan, Moulin,  
Commandant Pailhès, A. Paul, Perrette, Rat,  
docteur Regnault, Rivière, Rouget et Vidal.

M. le Président communique la correspondance reçue.  
Il donne notamment lecture :

1· D'une lettre de l'Académie de Vaucluse priant  
l'Académie du Var de se faire représenter aux fêtes qui  
auront lieu les 16 et 17 juillet prochain à Avignon, à  
l'occasion du 6<sup>e</sup> Centenaire de la naissance de Pétrarque.

2· D'une lettre de la Société Française d'Archéologie,  
invitant les membres de l'Académie aux réunions du  
Congrès qui doit se tenir prochainement au Puy.

— Le Secrétaire Général signale dans le *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de l'arrondissement de Beaune*, une étude très documentée sur la découverte  
d'une dent d'éléphant fossile. Et dans le *Bulletin de l'Académie de Saône-et-Loire*, une savante conférence  
de M. le docteur Huot, sur les populations de l'intérieur  
de l'Afrique.

Le Secrétaire Général termine son rapport en

donnant un aperçu d'un article fort intéressant de M. Chauvet, Professeur Honoraire à la Faculté des Lettres de Caen, sur le mariage et l'éducation.

— Sur la proposition de M. Bourrilly, M. Plan, Directeur de l'école de Saint-Mandrier, est élu, à l'unanimité, membre associé de l'Académie du Var.

— M. le docteur Regnault donne lecture d'un travail très instructif sur les *Incantations et les prières dans l'art de guérir*, dans diverses religions, chez différents peuples (Assyriens, Chaldéens, Hindous, Chinois, Annamites, etc.) et même chez les rebouteurs et les guérisseurs modernes. Les résultats obtenus peuvent paraître quelquefois surprenants, mais ils s'expliquent tantôt par l'auto-suggestion, tantôt par la suggestion directe ou encore par la suggestion mentale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 h. 15.

---

#### OUVRAGES REÇUS PENDANT LE MOIS DE MAI

---

MINISTÈRE. Bulletin du Comité des travaux scientifiques ; Section des sciences économiques et sociales [8]. — DÉPÔT DE L'ETAT. Documents relatifs au Comté de Champagne [9]. — RODEZ. Procès-verbaux des séances de la Société des sciences, lettres et arts de l'Aveyron [107]. — SAINT-LÔ. Mémoires de la Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle [118]. — NARBONNE. Bulletin de la Commission archéologique [94]. — MADISON (Etats-Unis). Bulletin de Wisconsin Academy [150]. — PAU. Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts [99].



## SÉANCE DU 1<sup>er</sup> JUIN 1904

---

Présidence de M. J. RIVIÈRE, Président

---

Sont présents :

MM. Allègre, capitaine Béjot, Bourrilly, Bonnaud. G. Drageon, Fioupou, Jaubert, de Missiessy, A. Paul, Perrette, Rivière, Rouget, Vidal, membres titulaires et J. Delmas, membre associé.

M. le Président communique la correspondance reçue :

1<sup>o</sup> Lettre de l'Académie d'Arras invitant l'Académie du Var à participer au Congrès des Sociétés savantes françaises et étrangères qui doit se tenir à Arras le 7 juillet prochain.

2<sup>o</sup> Lettre de la Société Historique et archéologique de Saint-Malo, demandant l'échange de son Bulletin avec le nôtre. (Adopté).

— M. Bonaparte Wyse fait hommage à l'Académie d'un ouvrage *Le Rapt de Panama*. M. le capitaine Béjot est chargé de rédiger un rapport sur ce volume.

— Hommage est également fait à l'Académie d'une brochure de M. l'abbé Carsignol, intitulée *Soifs*, et de deux opuscules de M. J. Delmas : *La Vallée de la Bresque (Var)*, et *Essai sur l'histoire de Seyne-les-Alpes*.

MM. Perrette et A. Paul sont nommés rapporteurs de ces ouvrages.

— Sur l'initiative de M. Allègre, appuyé par M. P. Rouget, l'Académie décide à l'unanimité, de donner une séance publique annuelle. La première de ces réunions aura lieu dans la première quinzaine de décembre.

— M. Jaubert remercie l'Académie d'avoir bien voulu prêter son patronage pour l'ouvrage qu'il prépare sur les *Gestes de Provence* et qui va paraître incessamment.

— La parole est ensuite donnée à M le Secrétaire Général pour le compte-rendu des ouvrages reçus. Il signale notamment

Dans le *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, des notes intéressantes de M. Guibert sur le maréchal Bugeaud, agronome, administrateur et colonisateur ; dans le *Bulletin de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, une savante étude de M. le docteur Vigot sur les troubles occasionnés par les huitres ; dans le *Bulletin de la Société académique de Brest*, un article très instructif sur l'étymologie du mot Cayenne, et dans les *Mémoires de l'Académie de Metz* la publication de quatre lettres importantes autographes du début de la carrière de Robespierre, alors avocat au Parlement d'Arras et député du Tiers-Etat.

— M. Allègre lit une dissertation sur l'Education préparatoire au mariage ; il conclut en disant que si les mauvais mariages sont si nombreux la faute en est au manque d'éducation de la jeune fille et à ses parents qui ne comprennent pas, le plus souvent leur rôle d'éducateurs.

— M. Rivière termine la séance par la lecture d'une étude des plus documentées sur le dernier des Coustou,

Guillaume Coustou, qui devint le sculpteur de la Pompadour et par laquelle l'artiste eut une véritable passion.

La séance est levée à 4 h. 15 et l'Académie s'ajourne au mois d'octobre prochain.

---

#### OUVRAGES REÇUS PENDANT LE MOIS DE JUIN

---

MONTÉVIDEO (Uruguay). Anales Museo Nacional [148]. — Moulins. Bulletin de la Société d'Emulation du Bourbonnais [90]. — SAINT-MALO. Annales de la Société historique et archéologique [114]. — CAMBRAI. Mémoires de la Société d'Emulation [44]. — LYON. Annales de la Société d'Agriculture [78]. — NANTES. Annales de la Société Académique [92].

---

#### OUVRAGES REÇUS PENDANT LES MOIS DE JUILLET AOUT ET SEPTEMBRE

---

TOULOUSE. Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France [123]. — VERSAILLES. Bulletin de la Société des sciences morales, des lettres et Arts de Seine-et-Oise [130]. — PARIS. Annuaire de la Société philotechnique [13 bis]. — MINISTÈRE. Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques [5]. — MARSEILLE. Mémoires de l'Académie de Marseille [81]. — TROYES. Mémoires de la Société Académique d'Agriculture, sciences et arts de l'Aube [125]. — PERPIGNAN. Bulletin de la Société Agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales [100]. — MINISTÈRE. *Académie des Sciences*. Tomes 135 et 136 [4]. — STOCKHOLM (Suède). Antiquarisk tids Krift for sverige [142]. — SENS. Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique [121]. MARSEILLE. Bulletin de la Société de Statistique [82]. — MINISTÈRE. Bulletin historique et philologique (Travaux historiques du Comité) [6]. — DRAGUIGNAN. Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques [60]. — NIMES. Mémoires de l'Académie de Nîmes [97].

SÉANCE DU 5 OCTOBRE 1904

---

Présidence de M. RIVIÈRE, Président.

---

Sont présents :

MM. Bourrilly, de Missiessy, A. Paul, Perrette, Rivière,  
Rouget, docteur Regnault, Guglielmi, Chaigneau.

Le procès-verbal de la séance de juin est lu et adopté.

La situation financière de l'Académie donne comme  
avoir, au 1<sup>er</sup> octobre, la somme de fr. 1103.

M. le Président communique la correspondance reçue :

1. Lettre de M. Lacoste faisant hommage à l'Académie  
d'un ouvrage intitulé : *Phénomènes odiques*. M. le doc-  
teur Regnault est chargé de rédiger un rapport sur ce  
volume.

2. Lettre de M. le Maire de Toulon convoquant l'Aca-  
démie au vin d'honneur, offert à M. Pelletan, à l'occasion  
de son voyage.

3. Lettre de la Société archéologique de Constantine  
offrant, au prix réduit de 10 fr., le volume que vient de  
faire paraître son président, M. Ernest Mercier, sur  
*l'Histoire de Constantine*. On demandera à cette Société  
de vouloir bien nous adresser gracieusement cet ouvrage  
en échange de notre Bulletin.

— M. le Président entretient ses collègues de son  
voyage à Arras où il a assisté au Congrès des Sociétés

savantes françaises et étrangères et y a représenté l'Académie du Var.

— M. le Président exprime ensuite quelques mots de regrets au sujet des décès de MM. Ollivier et Thouron, membres titulaires de l'Académie du Var ; ces décès étant survenus pendant les grandes vacances, la Société n'a pu assister aux obsèques, mais M. Rivière a adressé des lettres de condoléances aux familles éprouvées.

— L'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Montpellier informe qu'un concours d'Histoire et d'Archéologie est ouvert. Le sujet à traiter devra se rapporter au Bas-Languedoc. Un prix de 300 francs sera alloué au lauréat.

— Le Ministère de l'Instruction publique fait savoir que le 43<sup>e</sup> Congrès des Sociétés savantes se tiendra à Alger en 1905.

— Par une lettre en date du 10 août 1904, le Ministre de l'Instruction publique annonce à M. le Président qu'une subvention de 100 francs a été attribuée à l'Académie du Var pour la publication de la belle et savante étude de M. L. Bourrilly sur *l'Ecole Centrale du département du Var de l'An VI à l'an XII*. M. le Président félicite M. Bourrilly pour l'allocation que son remarquable travail a valu à notre Société.

— M. Perrette lit ensuite son rapport sur *Sois*, poème de M. l'abbé Carsignol, où l'auteur semble vouloir s'élever contre les *Nuits* de Musset. Le vers est facile, coulant, il ne manque pas parfois d'énergie.

— M. A. Paul donne à son tour, son appréciation sur

deux études de M. J. Delmas, professeur honoraire de l'Université, membre associé de l'Académie du Var, *La Vallée de la Bresque*, narration instructive et agréable d'une promenade que l'auteur effectue dans cette vallée charmante, limitrophe de la haute et de la Basse Provence. *L'Essai historique de Seyne-les-Alpes* est une monographie des plus complètes et des plus documentées. Elle est divisée méthodiquement en six chapitres, suivis d'appendices et de pièces justificatives. C'est un modèle du genre.

— M. le docteur Regnault intéresse l'assistance par sa lecture sur les « Victimes de la mode et de la coquetterie à travers les âges, et chez les différents peuples aussi bien sauvages que civilisés. » L'auteur passe en revue toutes les modes barbares, toutes les pratiques, les déformations auxquelles se soumettent volontairement les individus pour atteindre à la beauté conventionnelle dont chaque race porte en soi l'idéal. M. le docteur Regnault honnit, comme il le mérite, le néfaste corset qui sous la futile raison d'amincir la taille, a fait tant de victimes, en comprimant les organes vitaux et génératrices de la femme....

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à six heures moins un quart.

#### OUVRAGES REÇUS PENDANT LE MOIS D'OCTOBRE

LA ROCHE-SUR-YON. Annuaire de la Société d'Emulation de la Vendée [69]. — GRENOBLE. Bulletin de l'Académie Delphinale [66]. — MINISTÈRE. *Dépôt de l'Etat*. Les Médailleurs Français, Tome III<sup>e</sup> [9]. — ÉPINAL. Annales de la Société d'Emulation des Vosges [62].

SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 1904

---

---

Présidence de M. J. RIVIÈRE, Président

---

---

La séance est ouverte à 4 h. 1<sup>1</sup>/<sub>2</sub>, sous la présidence de M. J. Rivière.

Sont présents :

MM. Allègre, Bourrilly, Chaigneau, G. Drageon, Lejordan, Masse, de Missiessy, A. Paul, Rivière et Vidal.

— M. le Secrétaire Général signale tout particulièrement dans le *Bulletin de la Société d'Etudes de Draguignan* un travail très documenté de M. Poupée sur l'Histoire du Collège de cette ville, dans le *Bulletin de la Société de Statistique de Marseille* un discours fort intéressant prononcé dans la séance publique du 27 avril dernier par M. Perrier, président de cette société, sur les Marseillaises et le connétable de Bourbon, et enfin dans le *Bulletin de la Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales*, le compte-rendu d'une savante conférence faite par M. Roos, Directeur de la station œnologique de l'Hérault, sur les divers moyens de tirer parti des produits de la vendange une fois le vin de goutte écoulé.

— Hommage est fait à l'Académie par M. le docteur Regnault d'un opuscule : *Compte-rendu de la section de*

L

*médecine et d'hygiène coloniales*, extrait de la médecine en Indo-Chine.

— M. A. Paul donne ensuite lecture d'un conte : *l'Omnibus de Meste Méri*, écrit avec beaucoup de finesse.

La séance est levée à 6 heures.

---

OUVRAGES REÇUS PENDANT LE MOIS DE NOVEMBRE

---

VANNES. Bulletin de la Société polymathique du Morbihan [128]. — METZ. Mémoires de l'Académie de Metz [83 bis]. — METZ. Bulletin de la Société d'histoire naturelle [83]. — NICE. Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes [96]. — MINISTÈRE. Bibliographie des travaux historiques et scientifiques [8 bis]. — BERNE (Suisse). Institut géographique international [144]. — GRENOBLE. Bulletin de la Société de statistique, des sciences naturelles et des arts industriels [65]. — CARCASSONNE. Mémoire de la Société des arts et sciences [46].



---

SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 1904

---

Présidence de M. J. RIVIÈRE, Président

---

Sont présents .

MM. Béjot, Bonnaud, Bourrilly, Chaigneau, Docteur Hagen, Lejourdan, Masse, de Missiessy, de Martinenq, Pailhès, Paul, Perrette, Rat, Docteur Regnault, Rivière, Rouget, Vidal.

Se sont fait excuser : MM. Drageon, Jaubert, Allègre.

— M. de Missiessy propose comme membre titulaire M. Maybon, professeur à l'école Rouvière. Une commission composée de M. Bourrilly, de Missiessy et Vidal, est nommée à l'effet d'examiner les titres du candidat.

— M. Suzanne présente également la candidature de M. Charras, botaniste. Une commission composée de MM. Suzanne, Moulin et docteur Regnault, est chargée de l'examiner.

— M. le docteur Regnault donne ensuite lecture de son rapport sur l'ouvrage de M. Lacoste : *Les Phénomènes odiques*. C'est une traduction du livre du savant viennois Reischembach. M. le colonel de Rochas en avait déjà écrit un résumé, mais M. Lacoste doit être félicité pour avoir donné une traduction complète des importants travaux de Reischembach. Il les a mis ainsi à portée de tous les savants français qui y trouveront des indications pour leurs recherches sur le magnétisme animal.

— M. le docteur Hagen, heureusement de retour de son séjour au Cambodge, lit une très curieuse et très intéressante étude sur les ruines d'Angkor, vestiges grandioses de la civilisation Khmer. M. le docteur Hagen fournit pour la visite de ces ruines, dès renseignements pratiques. Il fait ensuite la description des différentes constructions qui les composent et qui révèlent par leur architecture originale et puissante, par leur merveilleuse décoration sculpturale, une culture intellectuelle très avancée, un sens esthétique très raffiné, et

une science mécanique profonde, chez les peuples qui élevèrent ces monuments dignes encore de l'admiration des étrangers.

— M. Rivière continuant la série de ses études sur les artistes du XVIII<sup>e</sup> siècle, consacre des pages des plus attrayantes sur le peintre Boucher.

— M. Lejourdan, à son tour, a la parole. Il nous donne lecture d'une fable : *Jean le Pêcheur*, qui rappelle celle de Lafontaine : Le Savetier et le Financier. Comme toute fable qui se respecte celle de M. Lejourdan a une morale : C'est la suivante :

..... Le travail après lui,  
Laisse contentement et chasse au loin l'ennui.

— Enfin, sur la proposition de M. Perrette, qui est acceptée, il est décidé que dorénavant, les séances de l'Académie auront lieu à 4 h. 1/2 précises.

La séance est levée à 6 heures.

---

OUVRAGES REÇUS PENDANT LE MOIS DE DÉCEMBRE

---

UPPSALA (Suède). Bulletin de l'Université Royale d'Uppsala [145] —  
ANGOULEME. Tables générales de 1845 à 1900 du Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente [24].

---

OUVRAGES REÇUS DANS LE COURANT DE L'ANNÉE  
*par numéros mensuels ou trimestriels*

---

TOULON. *La Provence Agricole*, Bulletin de la Société d'agriculture, d'horticulture et d'acculturation du Var [152]. — CHALONS-SUR-SAONE. Bulletin de la Société des sciences naturelles [50]. — CLERMONT-FERRAND. Bulletin de l'Auvergne de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts [54]. — NANCY. Bulletin de la société archéologique lorraine et du musée archéologique lorrain [91]. — METZ. Bulletin de la Société d'histoire naturelle [137]. — STRASBOURG. Bulletin de la Société des sciences, d'agriculture et arts de la Basse-Alsace [136]. — POITIERS. Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest [102]. — PARIS. Revue épigraphique [157]. — MINISTÈRE. Bulletin du Comité des beaux-arts des départements [10]. — TOULON. Bulletin de la Société des Excursionnistes Toulonnais [159]. — TOULON. *Les Coulisses* [153].

---



DEUXIÈME PARTIE

---

MÉMOIRES ORIGINAUX



## ARCHÉOLOGIE DU VAR

---

LE

# CANTON DU BEAUSSET

---

Le Beausset. — Le Cadière

Le Castellet. — Saint-Cyr. — Riboux

Signes.

---



# **Le Beausset**



# LE BEAUSSET

*Chef lieu de Canton. — Arrondissement de Toulon*

---

## HISTOIRE

### PÉRIODE GALLO-ROMAINE

Bas-relief mutilé. — Monnaies. — Poteries.

### MOYEN-AGE

Château féodal du Beausset-Vieux.

Chapelle du Beausset-Vieux.

Chapelle du Plan du Beausset.

### XVI<sup>E</sup> SIÈCLE

Eglise de l'Assomption (l'église écroulée).

Eglise de N.-D. de Pitié (l'église abandonnée).

Chapelle de Saint-Etienne.

Maisons d'habitation

### XVII<sup>E</sup> SIÈCLE

Chapelle des Pénitents noirs.

Chapelle de Saint-Louis,

Chapelle de Saint-Dominique.

XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

Chapelle du Grand Canadeau.  
Maison de Portalis l'Ancien.  
Maison de Démosthène Ollivier.

XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

Chapelle des Pénitents blancs.  
Chapelle de l'Hôpital.  
Église paroissiale.  
Routes.



## HISTOIRE

Le Beausset, ainsi appelé parce qu'il faisait partie des terres Baussenques de la puissante maison des Baux, est situé sur la pente d'un côteau, sur la route nationale de Toulon à Marseille, à 17 km. de Toulon et à 47 km. de Marseille.

Le mamelon sur lequel ce village est bâti, s'élevait autrefois au milieu d'une vaste forêt, sur la lisière d'une plaine couverte de marécages, au pied de la pointe presque inaccessible du Beausset-Vieux et tout près de sources abondantes.

Cette position avantageuse fut remarquée par une tribu Celto-Ligurienne des peuplades qui occupaient le littoral et ses environs, la tribu des *Commoni*, et c'est là que les Romains la trouvèrent lorsque Sextius Calvinus après la défaite des Liguriens, la comprit parmi les populations qu'il cédait à Marseille.

La tribu des *Commoni* avait son principal point de réunion et de défense dans les bois de Conil. Les familles habitant sur les hauteurs vivaient du produit de la chasse, de l'élevage d'un peu de bétail, de fruits sauvages et de racines féculentes. Les peuplades du littoral se livraient à la pêche et faisaient l'échange d'un peu de sel et de salaisons, contre des peaux, de viandes fumées, des fruits secs et autres produits des habitants des montagnes.

Les Romains ne manquèrent pas d'utiliser le retranchement du Beausset-Vieux qui leur offrait une position

stratégique avantageuse, mais ce fut tout, et la colonie du Beausset resta pauvre et malheureuse pendant plusieurs siècles jusqu'à l'époque des invasions.

Ces invasions qui ruinèrent les villes du littoral, *Tauroentum*, *Carsicis* et tant d'autres cités et qui auraient pu l'anéantir, lui fournirent au contraire des éléments de prospérité en refoulant dans son sein tous les fuyards du rivage.

Les habitants du littoral incapables d'arrêter le flot destructeur, se hâtèrent de gagner l'intérieur des terres et se réfugièrent dans les lieux les plus escarpés et les moins accessibles. Le côteau de la Cadière, alors couvert d'une épaisse forêt, fut leur premier asile. On y remarque encore les grottes et les abris qui leur servirent de retraite. Ne pouvant tenir tous dans ce lieu, ils se répartirent dans les environs, les uns montèrent à Château-vieux, d'autres au Castellet, mais le plus grand nombre se retrancha sur la pointe de ce rocher escarpé que nous appelons le Beausset-Vieux.

Au X<sup>e</sup> siècle, la contrée toute entière appartenait à la famille des vicomtes de Marseille à qui elle venait d'être donnée par Guillaume I, comte de Provence (1).

Ces nouveaux maîtres qui avaient pressenti les avantages qu'offrait le retranchement du Beausset-Vieux, s'empressèrent de le fortifier, en l'entourant de solides murailles couronnées d'un donjon, et profitèrent de la

---

(1) Ce Guillaume était fils de Pons qui fut la tige de la maison des Baux, ce qui explique comment ce pays faisait partie pendant le Moyen-Age des *terres baussenques*, et nous indique l'origine du nom de Beausset, que ce village a conservé depuis cette époque.

confusion qui régnait dans la division des terrains pour arrondir leur domaine.

La fin du X<sup>e</sup> siècle trouva le vicomte Guillaume en pleine dispute avec Pons de Fos, qui était aussi de la maison des Baux, au sujet d'un empiétement fait sur les terres de la Cadière. Cette dispute ne fut terminée que par la venue de Guillaume I, qui régla lui-même les limites des villages et des bourgs.

La Seigneurie du Beausset ne resta pas longtemps au pouvoir des vicomtes de Marseille. A la suite des partages des terres qu'il fallut opérer entre frères et sœurs, les biens de la vicomté furent divisés et plusieurs membres de cette famille firent hommage de leur part à l'évêché de Marseille. Toutefois ce ne fut qu'en 1163, qu'elle fut donnée à l'évêque de cette ville. Jusqu'à cette époque rien n'avait été bien précisé dans les droits du chapitre et de l'évêque, et de ce triste état des choses il en résultait souvent de vives contestations. Peu à peu cependant, les évêques de Marseille se désaisirent de leurs droits et en 1789, ils n'avaient plus sur ce pays que les droits de *lodz* et de *censes*.

En 1150, on qualifiait déjà le Beausset-Vieux de *rupem veteris Bauceti*, et en 1395, d'après une procuration du recteur Raymond d'Albini, le *Beausset-bas*, comme le *Beausset-haut*, était occupé et avait une église pour l'exercice du culte. Mais ce ne fut qu'au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle que la communauté du Beausset descendit dans la plaine pour s'y fixer d'une manière définitive.

Jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, le Beausset fit partie de la viguerie de Trets; en 1252, il dépendait de la seigneurie de Saint-Maximin; il passa en 1480, du baillage de

Toulon à la viguerie d'Aix et fut érigé en canton en 1790.

Le Beausset, en latin *Balacetum*, Porte : *d'azur à une Sainte-Vierge d'or, ayant un croissant d'argent sous ses pieds et sa tête entourée de sept étoiles du même.*

— Armorial d'Hosier, T. I., page 2 du texte ; et T. II, page 1047 des blasons. Enreg. 20 l.

---

### PÉRIODE GALLO-ROMAINE

On voit sur la façade d'un moulin à huile de la rue Chanzy (ancienne rue Bourgade), un bas-relief mutilé représentant un *lion au repos*.

Cet ornement provient d'un mausolée nommé les *Belles-Pierres*, situé au quartier rural de Peïneuf, entre Saint-Cyr et la Cadière, et détruit à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce lion en pierre dure était encore bien conservé au moment de son transport au Beausset. Il fut mutilé en 1793, comme emblème séditieux.

On a trouvé au Beausset-Vieux quelques médailles romaines des premiers empereurs, des fragments de moulin à bras en basalte et une grande quantité de tuiles plates à rebords.

En 1887, M. Canolle, ancien maréchal-ferrant du Beausset, a trouvé une grande pioche romaine en fer, en fouillant sa terre aux environs du Beausset-Vieux. Il en a fait don au Musée de Toulon (1).

---

(1) Lettre du maire de Toulon, du 10 octobre 1887

## MOYEN-ÂGE

**Château féodal du Beausset-Vieux.** — Le château-fort du Beausset-Vieux, bâti vers le XI<sup>e</sup> siècle sur l'emplacement d'un ancien camp romain, au sommet d'un escarpement qui s'élève de 400 mètres au-dessus du niveau de la mer, développait sa première enceinte sur les flancs de la colline ; les murs de cette première enceinte étaient formés de pierres inégales noyées dans le mortier ; sauf aux angles où l'on voit encore qu'elles étaient régulièrement taillées.

Entre la première et la deuxième enceinte se trouvaient les logements des habitants groupés en plus grand nombre sur le versant Nord, comme il était d'usage à cette époque, et comme nous le verrons à Evenos, à Ollioules, à Six-Fours et dans d'autres localités.

Le dénombrement des villages de Provence de l'an 1200, dit « *In primis castrum Baussetti, le Beausset, quatre feux, en la Viguerie d'Aix* » (1). Les vestiges de maisons que l'on trouve à cet endroit marquent donc bien exactement l'emplacement occupé par le Beausset jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle.

La deuxième enceinte renfermait un large espace découvert qu'il fallait traverser pour entrer dans le donjon qui se trouvait à l'extrémité Nord-Ouest sur une plate forme qui lui servait de base, c'était une tour carrée en pierres de moyen appareil et dont il ne reste

---

(1) *H. Bouche*, — Hist. de Provence, T. I. p. 335.

que la base ; cette tour communiquait avec l'ensemble des constructions par une tourelle qui servait d'escalier et dont on retrouve les traces dans la petite mesure située à l'Est à quatre mètres des fondations du donjon.

La quantité d'armes anciennes et de squelettes ensevelis au pied de l'escarpement, vers le sud, témoigne des nombreux sièges que le château du Beausset-Vieux eut à soutenir.

L'histoire n'a conservé cependant le souvenir que de celui de 1593, où Antoine Boyer, lieutenant du duc d'Epernon, retranché dans ce château, inquiéta si fort les ennemis du roi qui s'étaient établis dans le village du Beausset, que dans une sortie il les chassa du village et y établit lui-même, près de l'église, une garnison de 15 cavaliers et de 50 hommes pour la défense du lieu et la liberté des opérations de l'armée du roi.

En 1615, le château du Beausset-Vieux était encore entier et en bon état de conservation (1). Mais, la Communauté profitant de l'antipathie de Richelieu pour la noblesse demanda la démolition de ce château, ce qui fut accordé et exécuté la même année (2).

---

(1) Le 17 août 1615, Mgr Jacques Turicello étant venu au Beausset pour bénir la première pierre de la nouvelle église, voulut monter au Beausset-Vieux « pour voir la forteresse qui est très belle et bien construite. »

(2) Le 5 novembre 1615, la Communauté s'adresse au premier Président d'Aix pour demander la démolition de l'antique château-fort de la citadelle du Beausset-Vieux. Elle va plus loin ; comme cette place forte n'est pas sa propriété, elle demande si sa démolition ne devrait pas se faire aux frais du propriétaire, ou soit du seigneur évêque.

**Chapelle du Beausset-Vieux** — Cette ancienne église, dédiée à la Nativité de la Vierge, fut érigée au XII<sup>e</sup> siècle par les évêques de Marseille, dans l'enceinte même du château. Le nom de N.-D. de Beauvoir qu'elle portait au XVI<sup>e</sup> siècle, ne lui a été donné que beaucoup plus tard, vers 1500, sans doute à cause de son admirable point de vue. Après avoir subi de nombreuses modifications elle présente aujourd'hui les dispositions suivantes :

Orientation symbolique de l'Ouest à l'Est. Plan rectangulaire composé d'une seule nef. Voûte ogivale (restauration) soutenue par des pilastres reliés entre eux par une corniche en saillie. *Bancalia* appliquée intérieurement sur tout le pourtour. Fenêtres en plein cintre, étroites et évasées, ouvertes au midi. Murs de 1 mètre d'épaisseur avec revêtement à l'intérieur et à l'extérieur de pierres calcaires de moyen appareil, posées en assises régulières. Porche à deux entrées, l'une au Nord et l'autre au Sud. Clocheton arcade supportant une petite cloche datée de 1634, et non pas de 1034 comme on l'a écrit souvent par erreur. Ses dimensions à l'intérieur sont les suivantes :

Longueur totale .....	16 m. 00
Largeur entre les murs latéraux.....	4 m. 50
Hauteur sous la voûte.....	6 m. 00

L'intérieur de cette église est très-pauvre. A l'exception d'une statue de la Vierge assez médiocre, due au ciseau d'un artiste toulonnais Olivier qui l'exécuta en 1712, il n'y a aucune œuvre d'art à citer.

Dans une niche placée au fond d'une galerie voûtée, on voit un groupe en bois du XV<sup>e</sup> siècle représentant la *Sainte-Famille fuyant en Egypte*. La Vierge tenant l'enfant Jésus dans ses bras est assise sur une ânesse.

Saint-Joseph debout à gauche tient une fleur de lis dans la main. Ce groupe très-vénéré par les habitants du Beausset et des environs est connu dans le pays sous le nom de *Nostro-Damo de la Saoümetto*.

S'il faut en croire la tradition, ce groupe en bois aurait été donné à la vieille église par les habitants du Beausset-Vieux, en souvenir de leur long séjour sur cette montagne, au moment où ils commencèrent d'abandonner leurs anciennes demeures pour aller se fixer définitivement dans la plaine.

Le tableau placé sur l'autel, sans aucune valeur artistique, représente la Nativité de la Sainte-Vierge.

**Chapelle du Plan du Beausset.** — Cette église mentionnée en 1361 (*Ecclesia sancta Maria de plano de Bauceto*), autour de laquelle s'est élevé le village du Beausset actuel, fut démolie au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle pour faire place à l'église N.-D. de l'Assomption qui s'écroula le 4 décembre 1802.

En 1150, une transaction fut passée entre Raymond II évêque de Marseille, et les trois fils de Pons de Peinier. Par cet acte, les trois frères se dessaisirent en faveur du prélat, de la huitième partie réservée autrefois par leur père sur le Beausset, promettant de plus, de s'abstenir rigoureusement de toute entreprise sur les possessions de l'église.

D'après cet acte il est évident que les évêques de Marseille avaient déjà des droits sur le Beausset.

Il est inexact de ne faire dater le Beausset actuel que du commencement du XVI<sup>e</sup> siècle. Le Beausset de la plaine a suivi de très-près le Beausset de la Montagne. Si les besoins de la défense obligèrent les fugitifs du

littoral à se fixer sur une pointe inexpugnable, l'excellente qualité des terrains inférieurs, leur facilité d'exploitation et le voisinage des sources, leur firent construire en ces lieux des *Cabanes* qu'on désertait à la première alerte pour aller se masser dans la citadelle, et opposer de là une vigoureuse résistance aux surprises des Sarrasins ou des brigands de l'intérieur.

Aussi, Belzunce, en parlant de l'échange intervenu entre l'évêque de Marseille, et les trois fils de Pons de Peinier, ne manque-t-il pas d'observer qu'il est parlé dans cet écrit du rocher sur lequel est bâti l'ancien Beausset, *rupem veteris Bauceti*, ce qui fait voir poursuit-il, que déjà en 1150 le Beausset-Vieux avait été transporté en partie dans la plaine où il se trouve aujourd'hui.

Une autre preuve, est l'acte du 1<sup>er</sup> septembre 1434, notaire Baucet, à Aubagne, par lequel l'évêque déclare avoir reçu des Syndics le paiement de son droit de lods, sur les biens que la Communauté possède en bas, tels que moulin à huile aux *Cabanes* et moulin à farine à *Gorganon*.

Une procuration donnée le 21 février 1398 par Messire Raymond Albini, recteur d'une chapellenie à Maître Pierre Blégiers, notaire, prouve que les *Cabanes* avaient déjà des prêtres et des autels pour les besoins du culte.

Enfin, à la date du 7 janvier de la même année, Guillem et Guillé Dalmas renouvellent la location de deux *casals* adossés à l'église du Plan du Beausset.

C'est au milieu du village, sur l'emplacement des arcades, démolies en 1902, que fut édifié suivant toute apparence, la première église du Beausset, au service

des habitants des *Cabanes*, sous le titre de *Sainte-Marie du Plan du Beausset*.

---

## XVI<sup>e</sup> SIÈCLE

**Eglise de l'Assomption.** — Cette église construite au milieu du village en 1535, sur l'emplacement de l'ancienne chapelle Sainte-Marie-du-Plan, s'est écroulée le 4 décembre 1802. Son emplacement fut converti en place publique et un de ses collatéraux, transformé en halle. Ce dernier vestige vient de tomber à son tour, au commencement de l'année 1902, pour faire place au nouvel Hôtel-de-Ville.

L'ancienne église paroissiale du Beaussé portait les caractères de la Renaissance, comme on pouvait le voir au collatéral resté debout et à son portail sur la place Vieille dont on avait muré la porte. Elle était composée d'une nef avec bas-côtés, et dotée d'un clocher, d'une sacristie, d'un presbytère et d'un cimetière.

Ses dimensions à l'intérieur étaient les suivantes :

Longueur de la nef y compris l'abside .....	23 m. 15
Largeur avec les bas-côtés.....	14 m. 30
Hauteur de la voûte.....	9 m. 70

**Clocher.** — Le clocher qui a été conservé en 1902, est antérieur à la construction de l'église. Il fut élevé en 1506 par la Communauté qui abandonnait les hauteurs pour s'établir dans la plaine. C'est une grande tour

carrée, bâtie en pierre de taille, percée de quatre baies cintrées et surmontée d'un lanternon octogonal. Primitivement la tour était terminée par une flèche, comme il était d'usage au XVI<sup>e</sup> siècle. Cette flèche fut démolie en 1730 pour y placer l'horloge et le lanternon.

L'ancienne tour de l'horloge s'était écroulée en 1728, elle avait été construite à la place dite Vieille en 1610.

La plus ancienne des cloches que possède actuellement le Beausset est la petite cloche que l'on voit encore dans le campanile du Beausset-Vieux, portant le millésime de 1634 comme nous l'avons déjà dit.

La grande cloche qui fut descendue à l'église de la plaine en 1506, reçut en 1619, trois compagnes avec lesquelles elle forma le plus joyeux carillon. Malheureusement l'accord entre ces quatre cloches ne dura pas longtemps : deux se félèrent et furent réduites au silence jusqu'à l'arrivée d'un certain fondeur lorrain, qui eut la prétention en les rapiéçant de leur rendre la sonorité. Cet expédient ne réussit pas et ce ne fut qu'en 1773, après la refonte des quatre cloches par Galopin d'Aix, que la sonnerie du Beausset reconquit son ancienne réputation.

**Eglise de N.-D. de Pitié.** — L'église de N.-D. de Pitié, qu'on appelle aussi *Eglise abandonnée*, fut construite vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, sur les ruines d'une ancienne chapelle dédiée à Saint-Sébastien. Cette église est située sur la route de Toulon, à l'extrémité de la Grande rue, près de l'ancien Hôtel-de-Ville. Elle fut fondée par une confrérie de Pénitents blancs créée en 1565, dans la petite chapelle de Saint-Sébastien.

Cette confrérie de Pénitents blancs, ayant atteint tout d'un coup un développement inattendu, se vit dans l'obligation d'agrandir le modeste sanctuaire qui l'abritait et, peu de temps après son installation, une belle église bâtie au lieu et place de la petite chapelle de Saint-Sébastien, s'ouvrait un culte sous le vocable de N.-D. de Pitié.

Cette église orientée de l'Ouest à l'Est, se compose d'une vaste nef terminée par une abside. Elle mesure 27 m. 40 de long, 8 m. 50 de large et 10 m. de hauteur. La porte d'entrée est postérieure à sa construction, elle fut posée en 1774 et présente les caractères du XVIII<sup>e</sup> siècle. La niche qui la surmonte était occupée autrefois par une statue de la Vierge.

L'église paroissiale s'étant écroulée dans la nuit du 12 au 13 frimaire de l'an IX, il fut unanimement décidé que la chapelle des Pénitents blancs servirait de paroisse. La générosité des fidèles fit face à la majeure partie des frais d'appropriation qui s'élèverent à 938 fr. 15 et la Commune combla le déficit qui fut de 219 fr.

Le nom d'*église abandonnée* lui vient des nombreux changements de destination qu'elle a subis depuis le commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle.

**Chapelle de Saint-Etienne.** — Ce petit sanctuaire était situé au Sud du village ; il fut construit par les membres d'une confrérie qui vint s'établir au Beausset vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

Cette chapelle qui avait été convenablement réparée en 1682, menaçait de tomber en ruines en 1736 et fut démolie. Les matériaux furent vendus et les produits de

cette vente joints aux deniers restants de la dite confrérie servirent à payer le buste de Saint-Eutrope recouvert en lames d'argent.

**Maisons d'habitation.** — Il y a peu de temps on trouvait encore au Beausset des maisons d'habitation remontant à la fondation de ce village, et dont les portes d'entrée en pierre et en arc surbaissé portaient des initiales, des emblèmes ou le millésime du XVI<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui il ne reste plus qu'une seule maison construite dans le style de la Renaissance, dans la rue de la République, ancienne rue Saint-Louis.

## XVII<sup>E</sup> SIÈCLE

**Chapelle des Pénitents Noirs.** — Cette chapelle fut construite au Puits de la ville en 1638, et dédiée à la Sainte Vierge. On l'abandonna en 1726, lorsque Mgr de Belzunce fondu les deux confréries des Pénitents noirs et blancs en celle des bleus, qu'il installa dans la chapelle des Pénitents blancs près de l'ancien Hôtel de Ville. Vendue par la nation pendant la période révolutionnaire et après avoir subi plusieurs transformations, elle devint ce qu'elle est aujourd'hui, un moulin à huile.

Il reste de cette chapelle quelques pans de corniche et des guirlandes en plâtre, décorant les murs et le plafond, que l'on peut voir en montant au premier étage de ce moulin. La porte d'entrée s'ouvrait dans la rue encore appelée des Pénitents noirs. Elle mesurait 20 mètres de long, 8 mètres de large et 8<sup>m</sup>,25 de haut, sous le plafond lambrissé.

**Chapelle de Saint-Louis.** — Cette chapelle fut construite en 1665, à 150 mètres environ au Sud-Ouest du village, à la bifurcation de la route de Bandol et du chemin de la Rouve, pour perpétuer le souvenir du passage de Louis XIV au Beausset. Elle servait de station aux pèlerins qui se rendaient à l'ermitage du Beausset-Vieux, et l'on y célébrait la messe le jour de la fête de Saint-Louis. Elle fut détruite en 1792, par des malfaiteurs qui la firent sauter à l'aide d'une marmite pleine de poudre. Aujourd'hui un oratoire de bien pauvre apparence, placé au-dessus d'une porte murée, en marque l'emplacement.

**Chapelle de Saint-Dominique.** — Vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, l'église paroissiale se trouvant trop étroite pour les besoins du culte, les sœurs de Saint-Dominique concurent le projet de construire une chapelle au quartier de la Rode pour suppléer à l'exiguité de la paroisse et servir aux exercices de la Confrérie. Ces pieuses femmes eurent bientôt recueilli l'argent nécessaire pour bâtir et le 31 juillet 1697, le sanctuaire de Saint-Dominique reçut sa première bénédiction.

Abandonnée et tombée en ruines pendant la Révolution il ne reste plus de cette chapelle qui appartient encore à la fabrique, que quelques pans de muraille et un commencement de voûte.

## XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

**Chapelle du Grand Canadeau.** — Le Grand Canadeau est une belle propriété située dans les bois, à 5 kil. au

Sud du Beausset, appartenant à M. le vicomte de Venel. La chapelle construite pour le service religieux de ce château fut édifiée l'année 1724 et dédiée à Saint-Michel. Ce petit sanctuaire contient les tombeaux des membres décédés de la famille de Venel et un autel en bois provenant de l'ermitage du Beausset-Vieux. Au-dessus de l'autel ou voit un tableau en mauvais état, représentant Saint-Michel archange terrassant le démon. Cette chapelle restaurée en 1884, mesure environ 8<sup>m</sup>,00 de long ; 4<sup>m</sup>,00 de large et 5<sup>m</sup>,00 de hauteur sous le plafond lambrissé.

La pierre armoriée placée sur la fontaine en rocaille de la terrasse porte l'écusson de la famille de Font Blanche d'Aubagne.

**Maison de Portalis l'ancien.** — Au numéro 29 de la Grand'Rue se trouve la maison où naquit *Portalis* l'ancien en 1746. Une plaque en marbre noir placée au-dessus de la porte d'entrée, indique en lettres dorées la date de sa naissance et celle de sa mort. On lit :

« Jean-Etienne-Marie Portalis est né dans cette maison le 1<sup>er</sup> avril 1746, il est mort à Paris ministre des Cultes le 26 août 1807. »

L'Hôtel de Ville du Beausset possède un beau buste en marbre de Portalis, sculpté par Seine, et donné par la famille à la Commune pour être placé dans une rue ou sur une place du village.

**Maison de Démosthène Ollivier.** — Au numéro 18 de la même rue on voit aussi la maison de Démosthène Ollivier, représentant du peuple en 1848 et père d'Emile Ollivier, ministre en 1870.

Rien de particulier n'attire l'attention sur cette habitation de modeste apparence, si ce n'est un petit écusson en fer placé au milieu du balcon du premier étage, où figure un olivier, image emblématique du nom de cette famille.

### XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

**Chapelle des Pénitents blancs.** — Le 2 septembre 1806, par devant M<sup>e</sup> Queirel, notaire au Beausset, le sieur Joseph-Gaspard Dalmas faisait donation à la fabrique d'une maison située rue du Palais, à la seule condition que cette maison serait convertie en chapelle et qu'elle servirait aux exercices de la confrérie des Pénitents blancs. Cette chapelle fut construite en 1813, ouverte au culte au mois d'avril de la même année et dédiée à N.-D. de Miséricorde. Elle est sans caractère architectural et ne possède aucune œuvre d'art. Ses dimensions sont : longueur 14<sup>m</sup>,00, largeur 5<sup>m</sup>,70, hauteur 7<sup>m</sup>,70.

**Chapelle de l'Hôpital.** — L'ancien hospice du Saint-Esprit, dit *Hôpital des Passants*, qui s'élevait depuis 1599 au lieu où a été bâti l'ancien Hôtel de Ville, en 1780, fut transféré en 1702 à la rue Saint-Louis dans le local qu'il occupe encore aujourd'hui sous le nom d'*Hôpital de la Charité*. Comme cet hôpital n'avait pas d'autel, M. le curé Toussaint Bœuf fit l'acquisition du magasin et de la cave attenant à cet hospice, les convertit en chapelle et en fit don à cet établissement charitable.

Cette modeste chapelle, sans caractère et sans ornement, se ressent de son origine, elle est toujours une

cave humide et basse. Ses dimensions sont : longueur 11<sup>m</sup>,85 ; largeur 5<sup>m</sup>,40 ; hauteur 3<sup>m</sup>,30.

Eglise paroissiale (*Nouvelle église*). — La nouvelle église paroissiale élevée sur le point culminant du village, fut construite en dix ans, de 1847 à 1857, dans ce genre ambigu qui s'éloigne de tout style. C'est un grand vaisseau rectangulaire, sans orientation symbolique, composé d'une grande nef avec deux rangées de chapelles, couvert par une voûte en arc surbaissé et terminé par une abside demi-circulaire voûtée en cul de four. Ses dimensions à l'intérieur sont les suivantes :

Longueur de la nef y compris l'abside.....	42 <sup>m</sup> , 70
Largeur de la nef y compris les chapelles latérales	13 10
Hauteur de la nef sous la voûte.....	15 00
Largeur de l'abside.....	12 40
Hauteur de l'abside sous la voûte.....	13 "

Si l'église paroissiale du Beausset, sous le vocable de l'Assomption de la Sainte Vierge, manque de caractère architectural à l'extérieur, malgré ses grandes dimensions, elle possède à l'intérieur un certain nombre d'œuvres d'art qu'il est intéressant d'examiner.

Nous commencerons par le côté gauche en entrant.

#### PEINTURES :

*Forts Baptismaux.* — Saint-Jean-Baptiste baptisant Jésus-Christ. Jolie toile du XVIII<sup>e</sup> siècle.

*Autel de Saint-Eloy.* — Saint-Eloy guérissant les malades. Peinture moderne bien médiocre.

*Autel de Saint-Eutrope.* — Saint-Eutrope et Saint-François-d'Assise sont sur des nuages. Ce dernier montre les stigmates de la passion à Sainte-Claire, vêtue du

costume des religieuses de l'ordre de Saint-Dominique. Tableau peint par Michel Serre, peintre marseillais (1638-1733), quoique né en Catalogne.

*Autel de la Vierge.* — La Vierge tenant l'enfant Jésus, assise sur un nuage porté par les anges, donne le Rosaire à une religieuse dominicaine (Sainte-Claire) agenouillée à ses pieds. Peint par Michel Serre.

DANS L'ABSIDÉ :

*A gauche.* — Le Christ en croix et les saintes femmes à ses pieds. Peint par Michel Serre.

*Au milieu.* — Sainte-Catherine de Sienne acceptant des mains du Sauveur la couronne d'épines après avoir refusé celle de roses.

Jésus assis sur un nuage tient une couronne de roses de la main droite et donne de la main gauche une couronne d'épines à Sainte-Catherine de Sienne agenouillée à ses pieds. Peint par Gérard de Lairesse, peintre flamand (1640-1711), comme semble l'indiquer les trois dernières lettres de la signature SSE, qui paraissent encore.

*A droite.* — Jésus assis sur un nuage, bénit Sainte-Claire portant le costume des religieuses de l'ordre de Saint-Dominique. Peint par Michel Serre.

*Autel de Saint-Joseph.* — Sainte-Elisabeth de Hongrie recevant le manteau de Saint-François. Peint par Michel Serre (1).

*Autel du Sacré-Cœur de Jésus.* — Trois tableaux.

*A gauche.* — Sainte-Rosseline. Peinture moderne.

(1) Le tableau de Gérard de Lairesse et les cinq toiles de Michel Serre, trouvés dans l'ancienne chapelle des Pénitents blancs (église abandonnée) proviendraient, dit-on, d'un couvent de La Ciotat. Ils furent restaurés en 1858 par Brande, peintre de Marseille et posés ensuite dans la nouvelle église.

*Au milieu.* — La Vierge offrant le cœur de Jésus au Père éternel entouré d'anges. Ce tableau d'un peintre inconnu, a été dégradé par un restaurateur maladroit. Il a été donné à l'église par la famille des Villeneuve.

*A droite.* — Sainte-Philomène. Peinture moderne.

*Autel de Sainte-Barbe.* — Le martyre de Sainte-Barbe. Peinture aux tons clairs, assez médiocre ; dernier travail du peintre Patriti ainé, mort à Brignoles en 1869.

*Autel du Purgatoire.* — Tableau sans cadre représentant Saint-Eutrope implorant la Sainte-Trinité, pour la Rédemption des âmes. Peinture non signée, très-médiocre.

#### SCULPTURES :

*Buste de Saint-Louis.* — Le buste en bois peint et doré de Saint-Louis, roi de France, est une œuvre d'art remarquable ; il a été fait à Paris et donné à l'église du Beausset par un membre de la famille des Bourbons à leur retour en France.

*Buste de Saint-Alban.* — Ce buste en bois peint, est loin d'égaler comme expression celui de Saint-Louis, il est cependant d'une bonne facture.

*Buste de Saint-Eutrope.* — Ce buste recouvert en lames d'argent, a disparu pendant la tourmente révolutionnaire.

## ROUTES

Sous la dénomination romaine, le chemin qui mettait Arles et Rome en communication passait par Marseille, Mazargues, Ceyrestes, Tauroentum ?, Toulon, etc.

Plus tard, le grand chemin de Marseille à Toulon, de Ceyreste se bifurqua sur Juilham, Conil, la Cadière, et conduisit aux Vaux d'Ollioules par le Val d'Aren et par le Beausset pour aboutir toujours à Toulon; à une époque plus rapprochée de nous cette voie se bifurqua encore sur l'Auque, auberge de l'Oie, sur le Brûlat et le Beausset pour aboutir de là à Toulon par les Gorges d'Ollioules.

De Ceyreste rayonnaient encore de larges voies dont l'une conduisait à *Gargaria*, Saint-Jean-de-Garguier, et l'autre à Saint-Maximin, ou à la voie dite Aurélienne.

La route de Marseille à Toulon par Conil et la Cadière, avec embranchement sur Aubagne par le Lion-d'Or, Coulin et les Paluns d'Aubagne, date du XIV<sup>e</sup> siècle et du règne de la Reine Jeanne, comtesse de Provence. Cette voie fut abandonnée vers 1750, époque où elle prit la direction de Cuges.

Enfin la route militaire de Cuges à Toulon par Sainte-Anne, le Brûlat, logis brûlé, et le Beausset, a été établie en 1592 par Lesdiguières, et a été réparée en 1660, à l'occasion du passage de Louis XIV, et pour répondre aux notables développements de la ville de Toulon.

Le tracé actuel du grand chemin de la Bourgade au Cabot, date de l'année 1749. Des traces de l'ancienne voie subsistent encore dans la partie inférieure.

La route de Marseille à Toulon, telle que nous la voyons aujourd'hui, date d'environ 1750.



# **La Cadière**



# LA CADIÈRE

*Canton du Beausset — Arrondissement de Toulon*

---

## HISTOIRE

### PÉRIODE NÉOLITHIQUE

*Epoque Celtique.* — Haches et pointes de flèche en silex taillé.

*Epoque Ligurienne.* — Tumulus, murs, puits et citernes antiques.

### PÉRIODE GALLO-ROMAINE

Mégalithe. — Tombeaux en pierres et en briques. — Urnes en pierre dure. — Poteries. — Monnaies. Aqueduc et fontaine.

### MOYEN-ÂGE

Prieuré de Saint-Damien.

Abris sous-roche.

Chapelle de Saint-Jean-Baptiste.

Château féodal.

Murs et portes de la Bourgade.

Maisons d'habitation.

Hôpital des lépreux.

XVI<sup>e</sup> SIÈCLE

Eglise paroissiale.  
Chapelle de Sainte-Magdeleine.  
Chapelle de Saint-Eloy.  
Chapelle de la Sainte-Croix.

XVII<sup>e</sup> SIÈCLE

Chapelle N.-D. de Piété.  
Chapelle N.-D. de la Miséricorde.  
Fontaine de Saint-André.  
Chapelle N.-D. de Lorette.  
Chapelle N.-D. de Conilh.  
Chapelle N.-D. de Consolation.

XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

Chapelle de Saint-André.  
Sculptures.



## HISTOIRE

La Cadière est un ancien bourg très pittoresquement bâti en amphithéâtre à l'extrémité d'une colline rocheuse à 6 kilomètres du Beausset et à 23 kilomètres de Toulon.

Au IX<sup>e</sup> siècle, à l'époque où les invasions des Sarrasins désolaient la Provence, les malheureux habitants du littoral se voyant forcés de quitter leurs demeures, cherchèrent un refuge sur les hauteurs environnantes. Le coteau de la Cadière, alors très boisé, présentant une forte position d'où l'on voyait la mer sans en être vu, attira leur attention et ils « vinrent établir leurs premières retraites sous des rochers avancés dont ils fermèrent le devant par une muraille qui les mettait à l'abri des vents du Nord. On voit encore de ces bâties (1) ».

Plus tard, ils édifièrent leurs demeures sur le plateau, les entourèrent de remparts, et les nouveaux murs donnèrent asile, aux pêcheurs du littoral et aux cultivateurs de la riche vallée de Saint-Côme.

Au X<sup>e</sup> siècle, Conrad le Pacifique, roi de Bourgogne et d'Arles, donna ce territoire à Guillaume I<sup>r</sup> en récompense des services que ce comte avait rendus au pays en expulsant les Sarrasins.

Guillaume à son tour, céda toute la contrée aux vicomtes de Marseille, qui furent ainsi les premiers seigneurs de la Cadière.

On trouve dans les archives de cette commune, la copie d'un acte de 1019, dans lequel il est question d'une

---

(1) Achard. — Géographie de la Provence, T. I., p. 386.

donation de la huitième partie de la Cadière faite par Foulques de Marseille, tant en son nom qu'au nom de Odila, sa femme au Monastère de Saint-Victor.

En 1044, Foulques donna à l'Abbaye plusieurs autres biens qu'il possédait à Marseille, à Six-Fours, aux Baumelles, quartier de la Cadière, etc.

La même année, Pons II, évêque de Marseille, et son chapitre donnèrent à cette abbaye toutes les dîmes qu'ils avaient à Ceyreste, à la Cadière, etc.

En 1048, Lambert, mari de la princesse Astrade, donna sa portion de terre de la Cadière à la même Abbaye, en paiement d'une somme d'argent qu'elle lui avait prêté.

En 1211, Roncelin des vicomtes de Marseille, partagea ce qui lui restait des terres de la Cadière, Castellet, etc., entre Hugues de Baux et Adhémar ses neveux. Ce ne fut que par la vente qu'en fit Raymond le 22 janvier 1365, que cette terre passa entièrement sous la seigneurie de l'abbé de Saint-Victor.

Enfin en 1364, la reine Jeanne, comtesse de Provence, fit donation au Monastère de Saint-Victor du droit de régale, premières appellations et pasquières, que les comtes de Provence avaient au lieu de la Cadière et sur son terroir.

Les vicomtes de Marseille, et surtout les abbés de Saint-Victor qui leur succédèrent, n'étaient pas de mauvais maîtres. Les vassaux de ces derniers vivaient paternellement sous la crosse, se nommant des juges dont la sentence était souveraine et des officiers municipaux exerçant la police en commun avec les officiers des seigneurs.

« Sur cette terre privilégiée, a dit à l'Institut, M. Lenormand, où jamais le servage féodal ne fut connu, la République municipale se fonda naturellement. » Aussi pendant la Révolution, le peuple des possessions de l'Abbaye est resté calme et pur de tout excès, tandis que celui des localités voisines n'a point agi de même.

- De toutes les communes de l'arrondissement de Toulon, la Cadière est la seule qui ait préservé ses archives de la dévastation révolutionnaire. Ces archives remontent à l'an 1283.

En 1564, Charles IX y coucha, lors de son voyage en Provence.

En 1592, sous le règne de Henri IV, la Cadière soutint un siège de deux jours et ses murailles furent battues de 250 coups de canons par le sieur de Lesdiguières. Les habitants de cette bourgade, obligés de céder à la force, malgré leur vigoureuse résistance, ne furent épargnés du sac et du pillage qu'en donnant la somme de vingt mille écus (1).

Dans sa géographie de Provence, l'historien Bouche, dit :

« *In primis castrum Cadheria, La Cadière, onze feux, en la viguerie d'Aix.* Dans les archives de Saint Victor de l'an 1019, et dans la bulle de Grégoire VII de l'an 1084, il est écrit *Cathedra* (2). »

Ceci nous explique l'origine des armes de cette commune.

La Cadière, en latin *Cathedra*, Porte : *d'azur à une*

---

(1) Bouche. — Histoire de Provence, T. II, p. 768.

(2) " " T. I, p. 334.

*chaise de prédicateur, d'or, et un chef cousu de gueules, chargé d'un sautoir alaisé d'or.*

— Armorial d'Hosier, T. I. page 4 du texte ; et T. I. page 1048 des blasons. Enreg. 20 l. —

Achard (1) donne deux variantes de ces armoiries, il dit : « l'écusson des armes de la Cadière portait, d'azur à un tabouret d'or, au chef de gueules chargé de la croix d'or en sautoir. Aujourd'hui le fond est de gueules à la croix de Saint André d'or avec un tabouret au milieu ». Que l'on prenne le texte de l'armorial ou les variantes d'Achard, de toutes les manières ces armes sont parlantes. C'est toujours une chaire (*cathedra*), ou un tabouret, avec un sautoir ou une croix de Saint André qui en font l'objet principal.

## PÉRIODE NÉOLITHIQUE

**Epoque Celtique.** — Un assez grand nombre de haches et de pointes de flèches en silex taillé, ont été trouvées dans les bois de la Cadière (2).

**Epoque Ligurienne.** — Un grand tumulus non exploré a été remarqué entre la Cadière et l'ancien village de Ceyreste (3).

(1) Achard. — Géographie de la Provence. T. I. p. 384.

(2) Magl. Giraud. — Répertoire archéologique du Canton du Beausset.

(3) Carte archéologique du Var, p. 13.

## PÉRIODE GALLO-ROMAINE

**Mégalithe.** — Les pierres connues sous le nom de *Mégalithe de la Cadière*, sont encastrées à l'angle d'un mur de cloture situé au-dessous et au nord du village. Ce sont les restes d'un monument très ancien dont on ignore l'usage et la destination. Elles sont situées à 1 kilomètre environ du tombeau nommé *les Belles Pierres*, mais elles ont pu être apportées là de beaucoup plus loin.

Cette mégalithe se compose de quatre pierres rectangulaires d'assez grandes dimensions, environ 1<sup>m</sup>.20 de long ; 0<sup>m</sup>.80 de large et 0<sup>m</sup>.35 d'épaisseur. Ces pierres sont mal équarries et grossièrement creusées en forme de cuvettes doubles et inégales. La taille archaïque de ces quatre blocs de calcaire a fait supposer qu'ils appartaient à une haute antiquité.

Malgré leur rusticité, ces pierres ne nous paraissent pas remonter aussi loin. Elles ont été retirées du sol avec d'autres débris gallo-romains, tout près du lieu où elles sont placées, et nous ne pensons pas qu'elles soient antérieures à l'occupation romaine.

**Mausolée.** — Marin (1) parle d'une construction antique située près de la Cadière et à deux lieues de Taurœntum. « Il existe, dit-il, un monument antique que j'ai cru devoir visiter et décrire, parceque je doute que personne en ait parlé avant moi. On l'appelle dans le pays, les *Belles Pierres*, pour la raison qu'il est composé de grosses

---

(1) *Marin.* — Mémoire sur l'ancienne ville de Taurœntum, p. 56.

pierres froides qu'on enlève successivement pour les employer à différents usages. C'est un tombeau romain ». Après avoir fait la description de ce monument, il ajoute « La personne qui reposait dans ce mausolée, n'avait pas seule terminée sa vie dans ce lieu. Les travaux de défrichements ont découvert autour de l'édifice, et dans toute cette plaine, une quantité immense d'ossements, un très grand nombre de tombeaux en briques, quelques-uns de pierre et beaucoup de vases cinéraires ». Ces dernières lignes ne laissent aucun doute sur la destination du lieu. C'était bien là une nécropole, un long cimetière, avec ses tombeaux riches ou modestes, rangés des deux côtés d'une route, comme il était d'usage chez les Romains, et non pas comme on l'a cru, l'emplacement d'un ancien champ de bataille où il eut été difficile d'enerrer un très grand nombre de mort, chacun dans un tombeau de brique ou de pierre.

Ce mausolée, édifié en pierres de grand appareil, avait la forme d'un parallélépipède rectangle de 6<sup>m</sup>,33 de long ; 5<sup>m</sup>,49 de large et 3<sup>m</sup>,33 de haut. Les murs dont un seul bloc formait l'épaisseur étaient composés de gros parpaings, ayant de 1 mètre à 1<sup>m</sup>,32 de longueur, unis sans ciment, et terminés par des mêmes pierres taillées en demi-cercle. Les murs polis en dehors, étaient bruts en dedans ce qui prouve que le monument était fermé.

Ce tombeau remarquable était situé au quartier rural de *Péineuf*, point culminant qui sépare la vallée de Saint Côme et le bassin des Paluds de la Cadière. Ce monument dont la forme a été restitué par M. l'architecte Levenq, sur les dimensions qui nous ont été conservées par Marin, n'existe plus aujourd'hui, il a été vendu vers

la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, au prix de 150 francs, et les pierres provenant de sa démolition ont servi à construire un moulin à huile au Beausset.

« Si l'inscription gravée sur la pierre du milieu, dit Marin, où l'on voit le cadre qui la renfermait, et quelques ornements subsistaient encore, ou qu'elle eut été copiée, elle nous aurait appris quel était le personnage considérable qu'on y avait enfermé ».

Parmi les ornements décorant ce tombeau se trouvait un bas-relief représentant un lion couché. Transporté au Beausset avec les autres pierres, il est appliqué aujourd'hui sur la façade d'un moulin à huile de la rue Chanzy (1).

En défonçant les terres marécageuses des Paluds, on a trouvé des tombeaux construits en briques plates à rebords ; des vases et des lampes sépulcrales en terre cuite ; des fragments d'inscriptions latines et beaucoup de médailles romaines.

A l'ancienne fontaine de Saint Jean-Baptiste, qui coule tout près de la chapelle du même nom, à quatre mètres en contre-bas du sol actuel, on trouve fréquemment des traces de l'occupation romaine. En 1866, on découvrit plusieurs tombeaux en briques à rebords, une grande jarre en terre cuite de la contenance d'environ 70 litres et plusieurs petits flacons en terre jaunâtre peu cuite, à panse effilée, de 15 à 16 centimètres de long, du type si commun sur la plage du Brusq.

La fontaine de Saint Jean-Baptiste est alimentée par un aqueduc romain construit en pierres calcaires de

---

(1) Voir *le Beausset. Période gallo-romaine.*

petit appareil et voûté en berceau, qui amène les eaux de la source du *Défends* dans un vaste réservoir fermé par un mur. De là, l'eau coule dans un bassin extérieur par la bouche de quatre mascarons grossièrement sculptés.

Feu M. Lieutaud de la Cadière, avait recueilli et conservait précieusement dans sa propriété du Moutin, où nous l'avons vue, une jolie collection de monnaies et de poteries trouvées autour de cette fontaine.

Près du Moutin, il avait trouvé deux urnes en pierre dure, deux médailles en argent, une de Trajan et l'autre de Nerva, un cachet pour marquer les poteries portant l'inscription : Q. AQVINI. SATVRNI ; et un fragment de marbre sur lequel on voit un chien et un panier.

Enfin, au quartier des Campanes on a découvert en 1861, quarante as romains enfouis dans la terre. En 1863, on a trouvé à Pibarhon une médaille en or de Gallien et une médaille en argent d'Auguste ; et on a ramassé à différentes époques, des monnaies du Haut et du Bas-empire dans la vallée de Saint Côme.

## MOYEN-ÂGE

**Prieuré de Saint Damien.** - Le Prieuré rural de Saint Damien, situé dans la vallée de Saint Côme au terroir de la Cadière, appartenait anciennement à l'évêque de Marseille.

Honoré II, évêque de cette ville, qui n'a laissé pour

toute mémoire de lui que son nom (1) en fit don à l'Abbaye de Saint Victor le 31 octobre 966. Ce fut le premier bien temporel que l'Abbaye posséda (2).

En 1554, les Abbés de Saint Victor ayant inféodé les terres de Saint Damien et du Plan-de-la-Tour, à la Communauté de la Cadière qui lui payait une cense féodale, cette église fut délaissée et on y bâtit tout auprès une petite chapelle, aujourd'hui abandonnée et tombant en ruines.

Cette maison ou ce monastère, dit M. Magl. Giraud (3), d'une architecture simple, présente quant au système de maçonnerie, les plus grands rapports avec la construction romiane de grand appareil. Les pierres plus larges que hautes sont grossièrement taillées et posées en assises régulières, mode de construction usité dans le X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles. L'édifice construit comme la plupart des monastères, sur le plan de la maison romaine, s'élevait sur le flanc septentrional et s'appuyait sur une aile de l'église. L'ensemble avait la forme d'un parallélogramme rectangle. L'intérieur vaste et bien distribué offrait toutes les aisances d'une habitation commune et l'avantage d'établir une communication avec l'église au moyen d'un cloître dont l'enceinte laissée à ciel ouvert, servait de cimetière aux religieux. Il ne subsiste guère des bâtiments conventuels que quelques pans de muraille qui avaient 2 mètres d'épaisseur. L'édifice avait 30 mètres de long et 15 mètres de large. A cette maison conven-

(1) *Ruffi.* — Histoire de Marseille, p. 322.

(2) *Achard.* — Géographie de la Provence, T. I, p. 382..

(3) Histoire du Prieuré de Saint Damien.

tuelle était contiguë une haute tour pour servir de refuge et de défense aux moines quant ils étaient attaqués par les Sarrasins et après eux, par les pirates barbaresques dans les fréquentes descentes qu'ils firent sur cette partie du littoral. Cette tour était encore en état de parfaite conservation à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. La Communauté avait pris soin de la préserver jusqu'alors de la dévastation en punissant d'une amende de dix florins quiconque y ferait la moindre dégradation. Une garde de six hommes y fut placée pour la défendre, lorsque le connétable Lesdiguières vint assiéger la Cadière, le 2 juillet 1592.

L'église élevée sur le plan cruciforme, était précédée d'une cour ou *atrium* et n'avait qu'une nef terminée par une abside carrée. Elle était orientée du levant au couchant suivant la règle symbolique adoptée et conservée pour les édifices religieux jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

La chapelle actuelle occupe le chœur de l'ancienne église, elle se compose d'une seule nef voûtée en berceau et a pour seul ornement un tableau qui n'a de remarquable que sa vétusté.

La largeur de cette chapelle étant de 3<sup>m</sup>,80 à l'intérieur ; le transceps de l'église prieurale aurait donc eu 11<sup>m</sup>,40, et la nef 19 mètres de longueur, en multipliant par 5 la largeur de l'édifice, proportion ordinaire ; les murs ont 1<sup>m</sup>,15 d'épaisseur ; ils sont construits comme ceux du monastère, en pierres grossièrement taillées, d'inégale largeur, plus longues que hautes et séparées par une couche de mortier très épaisse et parfois saillante ; mais ici on a employé le moyen appareil.

Au fond de l'abside on trouve cachée dans la muraille, une fenêtre évasée en plein cintre ; la hauteur où elle se

trouve placée prouve que le sol de l'ancienne église était beaucoup plus bas que celui de la chapelle actuelle.

La voûte de l'église prieurale était en berceau avec nervures toriques. Il en existait encore des restes considérables à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ; on les démolit à cette époque, ainsi que la tour carrée, et les matériaux servirent à la construction des bastides voisines ou à faire des murs de soutènement.

La chapelle actuelle sous le vocable de Saint Côme, fut construite au XVIII<sup>e</sup> siècle sur les ruines de l'église du monastère. Plus tard elle fût augmentée d'un porche ; elle est aujourd'hui complètement abandonnée et tombe en ruines.

**Abris sous roche.** — Nous avons dit en commençant que les premiers habitants de la Cadière furent ces malheureuses familles du littoral qui furent obligées vers le IX<sup>e</sup> siècle, de fuir le rivage pour aller se réfugier dans l'intérieur des terres.

Les fugitifs qui suivirent la vallée de Saint Côme et se dirigèrent sur le coteau rocheux, montant en pente douce vers le Nord-Est, trouvèrent à son extrémité un grand escarpement où la dislocation des assises avait formé des enfoncements et des cavités pouvant servir d'abris.

Les restes de bâties encore apparentes dans ces rochers, montrent que les hommes qui vinrent s'établir dans ces lieux fermèrent leurs demeures souterraines avec de bonnes murailles de pierres pour s'abriter des vents du Nord et pour dissimuler leur présence aux bandes Sarrasines qui dévastaient le pays.

**Chapelle de Saint Jean-Baptiste.** — Cette chapelle rurale fut édifiée vers le X<sup>e</sup> siècle près d'une ancienne fontaine.

romaine très fréquentée pendant les siècles de paganisme. Complètement remaniée depuis cette époque, et augmentée d'un porche, elle présente aujourd'hui les caractères ambigus des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Elle a pour dimensions à l'extérieur : longueur, 10<sup>m</sup>,20 ; largeur, 4<sup>m</sup>,20 ; hauteur, 4<sup>m</sup>,50.

Pendant l'antiquité la fontaine de Saint Jean-Baptiste était une source abondante captée, canalisée et consacrée à une divinité du paganisme comme l'attestent les vestiges romains et la grande quantité de médailles des premiers empereurs que l'on y a trouvé.

Vers le X<sup>e</sup> siècle, les moines de Saint Damien établis dans la vallée de Saint Côme, voulant effacer le souvenir de la divinité payenne à laquelle elle était consacrée, élevèrent sur ses bords la *Capella Sancti Johannis in territorio* et la fontaine antique prit le nom de Saint Jean-Baptiste qu'elle porte encore aujourd'hui.

Pendant tout le moyen-âge les habitants de la Cadière n'ont eu que cette source pour s'approvisionner d'eau pure. Aujourd'hui le village est doté d'une vaste citerne qui suffit aux besoins journaliers et alimente plusieurs fontaines.

La chapelle de Saint Jean-Baptiste et la source abondante qui coule à ses pieds, étaient autrefois entourées de chênes séculaires dont il ne reste plus que quelques rejetons. La foule s'y rendait avec empressement le 24 juin et trouvait sous ces ombrages la fraîcheur et des divertissements. Il s'y tenait une foire établie par Charles IX, lors de son passage à la Cadière. Cette foire fut transférée au 2 mai en 1634, sous le règne de Louis XIII.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, comme l'indique la mention « LE 30 AV. 1620 » gravée sur une pierre, on restaura cette fontaine en y construisant un bassin ou abreuvoir pour les chevaux, et en la décorant de quatre têtes grossièrement sculptées, versant l'eau dans ce bassin.

**Château Féodal.** — Le château féodal de la Cadière, bâti par les vicomtes de Marseille, était situé au quartier de Cavaillon sur le point le plus élevé du plateau. Abandonné depuis longtemps et tombé en ruines, il fut démolî au XVI<sup>e</sup> siècle pour faire place à la chapelle des Pénitents blancs. Aujourd'hui il ne reste plus de cet ancien édifice qu'un vestige de tour ronde paraissant remonter au XIII<sup>e</sup> siècle.

Au moment de la démolition de ce vieil édifice, un habitant du village recueillit les quatre figures en pierre dure qui étaient au bas des tourelles du château et les encasta dans le mur de sa maison. Ce sont les quatre personnages grotesques, sculptés en bas relief, que l'on voit à la maison qui fait le coin de la rue du Greffe et de la rue des Consuls. Trois de ces figures représentent des *génies atlés* tenant un écusson entre leurs mains et la quatrième, un homme assis, ayant la main droite sur la poitrine et tenant de la main gauche un globe crucifère appuyé sur ses genoux.

**Murs et Portes de la Bourgade.** — Le Bourg de la Cadière présentait autrefois le système de défense usité au XII<sup>e</sup> siècle ; c'est-à-dire qu'il était défendu par une double muraille construite en pierres calcaires de moyen et de petit appareil, formant d'abord une enceinte intérieure continue autour du château féodal, ensuite une

deuxième enceinte également continue, autour des maisons.

On entrait dans la ville par trois portes ouvertes successivement dans les murs extérieurs : la porte de Cavaillon, la porte de la Colle et la porte du Peï. La porte Mazarine ne fut percée dans les remparts qu'au XVII<sup>e</sup> siècle.

La *porte de Cavaillon* était située au point le plus élevé du village, devant la chapelle de Sainte Magdeleine et a été démolie en même temps que le château.

La *porte de la Colle*, située à l'Ouest de la ville, s'ouvrait dans une tour carrée bâtie comme les murailles, en pierres calcaires de moyen appareil dans le bas et de petit appareil dans le haut. Elle a son archivolte en plein cintre et sa voûte en berceau. On la fermait au moyen d'une herse et d'une porte à deux vanteaux. La herse en bois et en fer, descendait du premier étage de la tour par cette large baie percée dans la voûte, et les vanteaux dont on voit encore les gonds en fer scellés dans les murs, étaient retenus en dedans par une forte barre de bois, que l'on tirait toute entière d'un trou carré pratiqué dans l'épaisseur du mur à cet effet. Les dimensions de cette entrée sont les suivantes : largeur entre les murs latéraux 2<sup>m</sup>,70 ; profondeur 3<sup>m</sup>,00 ; hauteur sous la voûte 3<sup>m</sup>,40.

La *porte du Peï*, située au Sud de la ville, et à peu près au milieu de la longueur des murailles, devait s'ouvrir dans une tour, comme la porte de la Colle et comme toutes les entrées des villes de cette époque, mais il n'en reste aucune trace, ni au dehors, ni au dedans ; les maisons particulières élevées sur les remparts de la vieille

cité ont tout fait disparaître. La voûte porte encore l'entaille d'où descendait la herse, et, chose plus rare, les battants de la porte du Moyen-Age existent encore. Ils sont en bois dur, d'une assez forte épaisseur, tout héris-sés de clous portant des sigles du XIII<sup>e</sup> siècle. Cette entrée, la principale de l'ancien village, a les dimensions suivantes : largeur entre murs latéraux, 2<sup>m</sup>,60 ; profon-deur, 2<sup>m</sup>,85 ; hauteur sous la voûte, 2<sup>m</sup>,30.

La porte *Mazarine*, située au Sud-Est, n'est qu'un passage ouvert dans la muraille pour la commodité des habitants, mais n'a jamais présenté le moindre caractère défensif.

En 1657, Mazarin permit de percer le rempart de la Cadière et d'ajouter aux portes de Saint Jean, de la Colle (Collis) et de Cavaillon qui avaient été successivement ouvertes, une quatrième porte qui, pour cette raison, fut appelée *Porte Mazarine*.

A côté de cette pôrte se trouve la maison où logea le roi Charles IX, lors de son passage à la Cadière en 1564.

**Maisons d'Habitation.** — Dans le haut du village, particulièremment dans la rue de la Colle, on trouve encore quelques maisons du XV<sup>e</sup> et du XVI<sup>e</sup> siècle, dont les portes d'entrée à linteau droit, avec ou sans arc en accolade, sont datées ou portent des emblèmes du Moyen-Age. Dans la rue de l'Eglise on en voit quelques-unes ayant leurs façades en encorbellement sur la rue, leurs escaliers en tourelle et leurs portes d'entrée en anse de panier, la plupart portant le millésime de leur construc-tion ou des images symboliques de leur temps.

**Hôpital des lépreux (*Ladrierie*).** — Le quartier de *Ladre*,

est ainsi nommé à cause d'une ancienne *maladrerie* où l'on soignait les lépreux. On trouve dans les Archives de la Commune (1), *la Bastide de la Ladrerie*, mentionnée en 1557.

## XVI<sup>e</sup> SIÈCLE

**Eglise Paroissiale.** — L'église paroissiale de la Cadière fut fondée au XII<sup>e</sup> siècle sous le vocable de Saint André. Elle fut démolie au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle et reconstruite sur le même emplacement et sous le même vocable en 1508. Après plusieurs agrandissements successifs elle est devenue le monument irrégulier que nous voyons aujourd'hui.

L'ancienne église, bâtie dans le style roman avait la forme d'une croix latine et s'étendait du couchant au levant sur trois arceaux en plein cintre. La tour du clocher est le seul vestige qui soit resté de cette église. C'est une tour carrée lourde et massive, toute noirce par le temps, percée sur les quatre faces d'ouvertures à plein cintre et terminée par un toit à double pente. La grosse cloche porte l'inscription suivante en caractères gothiques : *xps vincit : xps regnat : xps imperat : xps ab omni malo nos defendat. MCCCCXLVIII.*

L'église reconstruite en 1508 dans le style ogival de la troisième époque (flamboyant) sur l'emplacement de l'ancienne et avec la même orientation se composait d'une

---

(1) *Arch. de la Cadière.* — Documents antérieurs à 1790.

nef à trois travées terminée par une abside polygonale.

Successivement agrandie en 1601, en 1682, en 1741 et en 1782, elle a aujourd'hui une nef entre deux collatéraux irréguliers.

Cette église renfermait autrefois plusieurs chapelles d'inégalles grandeurs percées dans les murs latéraux, c'est en supprimant ces chapelles et en les remplaçant par de simples autels en marbre adossés contre les murs latéraux que l'on a pu ouvrir deux bas côtés très irréguliers mais dans le même style.

La voûte en plein cintre, est à croisillon avec pendentifs. Elle repose sur des piliers à colonnettes sans chapiteaux, d'où s'élancent des nervures prismatiques.

Les dimensions de cette église sont les suivantes :

Longueur y compris l'abside ...	27 <sup>m</sup> 00
Largeur de la nef.....	6 45
Hauteur sous la voûte.....	12 20

*Entrée.* — La porte d'entrée en arc surbaissé, est surmontée d'une arcade en doucine dont les extrémités se relèvent verticalement en pilastre et soutiennent une croix. Entre l'arcade et l'estrados une petite niche contient l'image de Saint André.

*Clocher.* — Le nouveau clocher, construit sur un plan hexagonal, est surmonté d'une flèche de même forme, flanquée de clochetons. La tour est percée de baies ogivales trilobées et couronnée par une balustrade à jour composée de quatre feuilles. Ses dimensions en hauteur sont les suivantes :

Hauteur de la tour.....	21 <sup>m</sup> 00
Hauteur de la flèche.....	11 00
Hauteur totale.....	32 00

*Autel.* — Le grand autel surmonté d'un *ciborium* à colonne qui est à lui seul un monument, est remarquable autant par l'élégance de sa forme que par la richesse et la variété des marbres qui le composent. Ce bel ouvrage de sculpture fut acheté en 1773 pour le prix de 3000 fr.

*Peinture.* — Aucun tableau un peu remarquable n'attire l'attention du visiteur. Celui de Saint Joseph agonisant, attribué à Michel Serre, n'est qu'une copie. L'original est au Musée de Marseille, et il est mentionné sur le catalogue : *Michel Serre*, 206. L'agonie de Saint Joseph.

*Sculpture.* — Avant la Révolution, l'église paroissiale de la Cadière possédait une belle statue d'argent de la Vierge et une autre de Saint André que la Communauté, par délibération du 21 mars 1743, fit exécuter à Paris pour le prix de 4.000 livres. Transformée en temple de la Raison en 1793, l'église de Saint André fut dépouillée de tout ce qu'elle possédait. Une seule petite statuette votive de Saint André en argent put être soustraite aux recherches révolutionnaires. Cette petite figure date de 1633, trois années après la contagion qui décima horriblement les populations du Beauisset, du Castellet et autres lieux voisins, mais dont la Cadière fut préservée.

On trouve encore dans cette église un pupitre en bois portant la date 1567.

*Vitraux.* — Des vitraux historiques, dont quelques-uns anciens et riches en couleur, remplissent les baies des fenêtres ogivales, croisées par une simple colonnette. A l'une des fenêtres de l'abside on voit le buste de Saint André apôtre ; sur l'autre, dans le premier compartiment, Saint André embrassant la Croix, et dans le

second Saint Pierre tenant les clefs dans la main ; l'un et l'autre portant le nimbe circulaire double doré. Sur une des fenêtres de la grande nef est représenté le baptême de Jésus par Saint Jean-Baptiste. Sur les autres il n'y a que des ornements.

On voit au premier coup d'œil que tous les vitraux de cette église ne sont pas de la même époque. Autant les plus anciens, placés dans l'abside, sont haut en couleur, d'un ton chaud et harmonieux, autant les plus modernes, placés dans la nef et bien moins conservés, sont pâles, d'un ton froid et discordant.

On voyait autrefois des armoiries royales sur le vitrail d'une petite rose placée au fond de l'abside.

La rose de la grande nef, à meneaux flamboyants, est aussi garnie de vitraux aux couleurs chatoyantes, malheureusement la tribune construite en 1741 en détruit le bel effet.

*Chapelle annexe.* — Dans un appartement contigu à l'église paroissiale se trouve une petite chapelle dédiée à Sainte Marthe, servant aux exercices de piété de la congrégation des demoiselles.

On y voit une jolie boiserie sculptée du XVII<sup>e</sup> siècle, composée de panneaux avec arabesques séparés par des colonnes torses cannelées. Le tableau placé au-dessus de l'autel est sans valeur artistique.

**Chapelle de Sainte Magdeleine.** — Le 3 mars 1566, les Pénitents blancs s'établirent à la Cadière avec l'approbation de Mgr Pierre Ragueneau, évêque de Marseille, sous le titre de Sainte Marie-Magdeleine.

L'année suivante ils bâtirent leur chapelle sur l'empla-

cement du château féodal, et la Communauté leur accorda 14 écus pour en faciliter la construction.

Cette chapelle présente les dispositions suivantes : plan rectangulaire composé d'une nef terminée par une abside en cul de four ; voûte à croisillons ; porte et fenêtres cintrées ; toit à double pente ; clocheton arcade ; cimetière contigu à la chapelle.

Le mur occidental est un reste des remparts de la ville.

A l'intérieur de cette chapelle on trouve quelques toiles de l'école flamande représentant des sujets tirés de la bible et l'on y voit plusieurs tableaux de peintres marseillais figurant les principaux traits de la vie de Sainte Magdeleine, tels que :

Magdeleine chez Simon le Pharisién, peint pas Claude Despeches.

Jésus apparaissant à Magdeleine sous les traits d'un jardinier, peint par Arnaud, directeur de l'école de dessin de Marseille.

L'arrivée de Magdeleine, Lazare, Marthe, Maximin et autres saints personnages au port de Marseille, vis-à-vis le monastère de Saint-Victor.

Magdeleine recevant la communion de Saint Maximin, etc.

Le chapiteau corinthien en marbre blanc qui soutient la crédence, provient des ruines des Lèques, dites de Taurcentum.

**Chapelle de Saint Eloy.** — De toutes les corporations de métiers organisées à la Cadière, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, il ne reste plus que celle des muletiers et charretiers mentionnée dans les archives de cette commune en 1588.

Cette ancienne corporation a sa petite chapelle au bas du village, dans un lieu un peu écarté des maisons. C'est là que le 25 juin, jour de la Saint Eloy, tous ces artisans, montés sur des chevaux, des mulets et des ânes, tous caparaçonnés le plus richement possible, viennent depuis plus de trois cent ans, pour y recevoir la bénédiction avant de se livrer aux jeux de leur bruyante fête.

Ce sanctuaire rustique porte la date de sa dernière restauration, 1857, au-dessus de la porte d'entrée et présente les dispositions suivantes :

Plan rectangulaire composé d'un porche à trois entrées et d'une nef terminée par un abside en cul de four. Voûte en berceau, fenêtres étroites et cintrées ; porte d'entrée à linteau droit accostée de deux fenêtres carrées ; toit à double pente et clocheton arcade sur le faîte. Ses dimensions prises à l'extérieur sont : longueur totale, 7,60, largeur, 4,80 ; hauteur, 4,50.

## XVII<sup>e</sup> SIÈCLE

**Chapelle N.-D. de Piété.** — Cette chapelle fondée au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle et mentionnée en 1615 (*N.-D. de Piétat*), a été transformée en moulin à huile.

**Chapelle N.-D. de la Miséricorde.** — Les Pénitents noirs de la Cadière se formèrent en congrégation le 12 août 1633, sous l'invocation de N.-D. de la Miséricorde et construisirent l'année suivante la grande et belle chapelle qui existe encore aujourd'hui. Ils occupèrent d'abord la petite

chapelle de Saint Eloy, mais ils transportèrent leur service religieux dans le nouveau sanctuaire dès que leur propre chapelle put les recevoir. C'est là que l'on enterrait les personnes de distinction décédées dans le village. C'est dans la chapelle de la Miséricorde que fut enseveli le 8 décembre 1726, Joseph Lieutaud, sculpteur distingué et ami de Pierre Puget. Mais voyant là un abus, l'évêque de Marseille, par une décision du 6 avril 1736, leur défendit de porter à la sépulture d'autres morts que ceux de leur compagnie.

La chapelle de la Miséricorde présente les dispositions suivantes :

Plan rectangulaire composé d'une nef terminée par une abside demi-circulaire. Plafond uni, fenêtres évasées, cintrées ; toit à double pente ; clocheton arcade sur le faite. Ses dimensions sont les suivantes :

Longueur de la nef y compris l'abside... 27<sup>m</sup> 00

Largeur de la nef entre les murs latéraux. 7 00

Hauteur sous le plafond..... 8 50

Cette chapelle contient plusieurs tableaux religieux et deux ou trois statuettes sans grande valeur artistique.

Nous citerons seulement :

Un tableau représentant Sainte Marthe.

Une statue de la Vierge en bois doré du XVIII<sup>e</sup> siècle, échappée à la Révolution.

Le grand rétable de l'autel, en bois doré du XVII<sup>e</sup> siècle, avec deux toiles. Au bas : l'Assomption de la Sainte Vierge. Au dessus : le Père éternel bénissant le monde.

Enfin, une grande toile ; *La Flagellation*, copie du tableau de Rubens appartenant au Musée de Marseille et mentionnée sur le catalogue : 402. *La Flagellation*

(Répétition). Des bourreaux armés de verges et de cordes tourmentent le Christ, dépouillé jusqu'à la ceinture.

**Fontaine de Saint André.** — En 1900, la Cadière avait encore une jolie fontaine : celle de Saint André, située sur la place publique, en face de la porte du Peï et de l'Hôtel de Ville. Cet édicule simple et gracieux avait été construit par Melchior Bourgarel, d'après les dessins de Joseph Lieutaud, sculpteur distingué.

Au milieu d'un bassin en croix, s'élevait une petite pyramide carrée, portant un vase sphérique, surmonté d'une statue de Saint André, due au ciseau de cet artiste.

De la partie inférieure du vase sphérique, quatre mas-  
carons aux joues boursouflées versaient une gerbe d'eau limpide dans chaque lobe du bassin et tout en l'animaient complétaient l'ensemble architectural de ce gracieux monument.

En 1862, un violent orage renversa la statue de Saint André et la brisa. On la remplaça aussitôt par une autre figure du même Saint, sortie des ateliers de M. Bontoux, de Marseille.

En 1900, la Municipalité avancée de la Cadière, offusquée peut-être d'avoir l'image d'un Saint devant ses fenêtres, délibéra d'embellir la grande place de la Citée. Pour cela, elle fit abattre des ormes centenaires ; enleva les bancs rustiques en pierres de taille portant la date 1759, et fut sans pitié pour la jolie fontaine de Bourgarel qui donnait une physionomie si originale à ce coin du village.

Maintenant la place de l'Hôtel de Ville privée de ses grands arbres, dépouillée de ces vieux bancs de pierre

et veuve d'une œuvre d'art d'un enfant du pays, est devenue une allée banale, comme on en voit tant.

Encombrée de deux fontaines sans caractère, sans style et sans grâce, avec une table de pierre au milieu pour les marchands d'occasion, elle n'a plus aucun charme ni aucun attrait pour les habitants du pays, et l'étranger qui la traverse passe mais ne s'y arrête pas. Nous plaignons sincèrement les habitants des communes qui ont à subir de tels agissements de la part de leurs édiles et nous protestons de toutes nos forces contre ces actes de vandalisme.

*Lieutenant Joseph*, né à la Ciotat le 26 juillet 1644, est mort le 28 décembre 1726 à la Cadière, dont sa famille était originaire et où il s'était retiré en 1687.

Après un séjour d'environ vingt ans à Rome, où il travailla quelques temps sous la direction du cavalier Bernin, il vint à Toulon et fut employé dans l'atelier particulier de Pierre Puget dont il devint l'ami. On connaît de lui les œuvres suivantes :

Le grand autel en marbre et le sanctuaire, en plâtre doré de l'église de Saint Maximin.

Une statue de Saint Pierre pour la salle des Prud'hommes de la Ciotat.

Une statue de Saint François de Sales destinée à l'église de Bandol, restée dans sa famille à la Cadière.

Enfin la statue en pierre de Saint André qui surmontait la fontaine de la place publique de la Cadière, brisée en 1862.

**Chapelle de N.-D. de Lorette.** — Ce petit sanctuaire appelé vulgairement *la Capeletto* et dédié à N.-D. de Lorette, était situé à l'ancien quartier de *Suveries* ou

de la *Barbarie*, sur le chemin de Saint Antoine, allant à Ceyreste. Il fut fondé le 1<sup>er</sup> octobre 1678 par Jean Gamel. Ses neveux Louis et Jean assignèrent à cet oratoire une rente de 15 livres par an à l'effet d'y célébrer une messe par mois.

**Chapelle N.-D. de Conil.** — Cette chapelle mentionnée en 1620, *N.-D. de la Miséricorde de Conilh* (1) fut un lieu de pèlerinage très fréquenté jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui il n'en reste plus de trace.

*Conil* est vulgairement appelé *la Bégude* parce qu'il est situé sur le bord d'une route traversant un bois et à côté d'une source. C'était anciennement un lieu de repos pour les voyageurs qui allaient de Toulon à Marseille en suivant la voie de l'intérieur, comme *Poutié* l'était pour ceux qui préféraient suivre la voie du littoral.

**Chapelle N.-D. de Consolation.** — Cette chapelle construite dans le courant du XVII<sup>e</sup> siècle au quartier de la Loubière, sur l'emplacement d'un autre sanctuaire plus ancien, fut réparée en 1758 et en 1772. Abandonnée pendant la Révolution et tombée en ruines depuis cette époque elle a complètement disparu. Un petit oratoire également en ruines marque la place qu'elle occupait.

## XVIII<sup>e</sup> SIECLE

**Chapelle de Saint André.** — L'oratoire de Saint André est une petite chapelle votive, située au quartier des

---

(1) *Archives de la Cadière. Documents ant. à 1790.*

*Hortos*, sur la route de Bandol. Elle fut construite après la peste de 1720, qui désola la plus grande partie du département du Var, mais dont le village de la Cadière fut préservé. Ce petit édifice, sur la façade duquel on voit une niche renfermant l'image de Saint André a été converti en grange.

**Sculptures.**— Dans l'ancienne rue Miséricorde, aujourd'hui rue République, on voit sous les rampants des toits de trois maisons, des têtes grotesques sculptées à l'extrémité des poutres d'angle. La première représente la face d'un ange ailé; la deuxième, une tête grimaçante; et la troisième, le masque d'un sauvage iroquois.



# **Le Castellet**



# LE CASTELLET

*Canton du Beausset. — Arrondissement de Toulon*

---

## HISTOIRE

### PERIODE NÉOLITHIQUE

*Epoque ligurienne. — Vestiges d'un oppidum.*

### PÉRIODE GALLO-ROMAINE

Tours circulaires. — Bassin antique. — Fontaine sacrée — Ossuaire.

### MOYEN-AGE

Maison carrée, dite la tour.  
Château féodal.  
Murs, tours et portes de la Bourgade.  
Eglise paroissiale.  
Maison des Templiers.  
Chapelle N.-D. de la Pinède.  
Bassins voûtés.

### XVI<sup>e</sup> SIÈCLE

Château de Castillon (l'Estagnol).

XVII<sup>e</sup> SIÈCLE

Chapelle de Sainte Anne.

XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

Chapelle N.-D. du Plan.

XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

Chapelle du Brûlat.

Chapelle de l'Audiberte.

## HISTOIRE

Le Castellet est un ancien village bâti au sommet d'une colline escarpée sur trois faces, au Nord, à l'Ouest et au Sud, et s'inclinant en pente douce vers l'Est. Il est situé entre le Beausset et la Cadière, à 3 kilomètres du Beausset et à 20 kilomètres de Toulon.

L'origine de ce village ne paraît pas remonter au-delà du X<sup>e</sup> siècle, mais l'occupation de ce sommet par les peuplades aborigènes date des temps les plus reculés.

M. le chanoine Magl. Giraud a découvert sur cette hauteur les vestiges d'un oppidum celtique (1) et les traces laissées par les Romains abondent.

Il faut pourtant arriver jusqu'à la fin du X<sup>e</sup> siècle pour trouver une mention certaine sur cette localité.

Vers 971, ce village apparaît dans l'*Histoire* pour la première fois, sous le nom de Castellar (2).

En 1030, Guillaume II, vicomte de Marseille, donna à l'Abbaye de Saint Victor, de cette même ville, la part qu'il avait eue de son père à Cuges et au Castellet (3).

En 1212, par le partage de la Vicomté de Marseille, le lieu du Castellet passe dans la puissante maison des Baux.

En 1238, le 10 février, Anselme Ferry, marchand de Marseille, achète les châteaux de Six-Fours, de Ceyreste, du Castellet et de la Cadière, pour le prix de 91,000 sous

---

(1) *Bonstettens*. — Carte archéologique du Var.

(2) *Ruffi*. — Histoire de Marseille.

(3) *Cartulaire de Saint-Victor*. — Chartie 68.

couronats, environ 6,700 fr. de notre monnaie, avec promesse de les rendre au comte Raymond, ou à ses successeurs, lorsqu'il serait remboursé de pareille somme et des dépenses faites pour reconstruire celui du Castellet (1).

En 1262, le 9 décembre, Barral des Baux, qui avait recouvré une partie de ses domaines à la suite de la soumission de Charles Ier d'Anjou, ayant acquis de Giraude de Monteils, sa cousine, certains droits sur Aubagne, lui donna en garantie de la somme promise, les châteaux du Castellet, de la Cadière et de Ceyreste, avec faculté d'établir son domicile dans le premier et d'y recevoir suivant l'antique usage, l'hommage et le serment de fidélité des habitants (2).

En 1323, le roi Robert, comte de Provence, de retour dans ses Etats, après sa malheureuse expédition en Sicile contre Ferdinand d'Aragon, apprenant les intrigues fomentées par ses ennemis les Spinola de Monaco, les Doria Dolceaqua, et les Lascaris de Tende et de Vintimille, qui espéraient s'emparer de Nice et des lieux voisins, ordonna à Robert de Millet, son trésorier de visiter les châteaux et lieux de Provence qui étaient sous la garde du roi, d'en vérifier les fortifications, et les faire réparer et approvisionner en armes et en vivres pour une période de trois mois.

La visite du Bourg et château du Castellet eut lieu le 14 mars 1323, et le procès-verbal qui en fut dressé, donnant le nom et le nombre des armes dont il devait être

---

(1) *Archives des Bouches du-Rhône.* — Liasse B. 328.

(2) *Charte de la major de Marseille.*

pourvu, nous fait connaître l'importance de cette place au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle (1). Ce procès-verbal mentionne les armes suivantes :

Balistis.....	X
Cadrellorum cayshiis.....	II
Platis .....	XX
Lanceis .....	XX
Dardis in sufficienti quantitate.....	
Cervelleriis.....	X
Sentis... .....	XV

En 1357 Raymond de Baux II, révolté contre la reine Jeanne, entraîna dans son parti, Antoine de Baux son frère, prévôt de la major de Marseille (2), et pendant que Raymond mettait le siège devant l'antique cité phocéenne, Antoine avec une armée de 4,000 hommes et 100 cavaliers, se dirigeait sur Aubagne, Roquefort et le Castellet où il se cantonnait (3).

Le 12 janvier de l'année suivante, le *baille* de la Cadière écrivait au Conseil de Marseille, que le prévôt Antoine commettait toute sorte d'atrocités contre le lieu de la Cadière, auquel il avait enlevé le bétail, les vivres et fait un bon nombre de prisonniers, et avait conduit le tout dans le château fort du Castellet. Le *baille* déclare en outre que cette place est bien approvisionnée, qu'elle peut résister longtemps et qu'il est indispensable de s'en

(1) *Archives des Bouches-du-Rhône.* — Procès-verbal des visites des fortifications des Côtes de Provence. Reg. B. 1103, f° 42. V.

(2) *Arch. des B.-du-Rh.* — Livre vert de l'Evêché de Marseille.

(3) Chroniques de l'Abbaye de Saint-Victor.

emparer, si l'on veut éviter la ruine des localités environnantes et conserver la Provence à la reine, car Antoine des Baux se dispose à marcher sur Toulon et de là, à la conquête de tout le pays (1).

Le 1<sup>er</sup> juin 1358, Guillaume de Signes et Rostaing Fresquet de Toulon, assiégèrent le Castellet avec le secours de 100 arbaletriers fournis par la commune de Marseille. Les assiégés, dit Ruffi (2), se rendirent sans grande résistance et Antoine des Baux avec ses troupes se dirigea vers la ville d'Aix.

Le prévôt garda quelques ressentiments de sa défaite et lorsqu'il succéda à son frère Raymond dans la direction du patrimoine de sa puissante famille, il continua ses querelles avec les comtes de Provence.

Le château du Castellet, une de ses meilleures places, et les habitants de ce lieu tout dévoués à sa cause, portaient ombrage aux gens de la Cadière, sujets de l'abbé de Saint Victor, aussi ces derniers se hâtèrent-ils de profiter des dissensiments d'Antoine de Baux avec le pouvoir en Provence pour consommer la perte d'un lieu qu'ils méritaient depuis dix ans de détruire. Le château fort du Castellet fut rasé en 1369, par ordre de Jacques Armanesi, commissaire pour ce député (3).

Mais cette place qui avait éprouvé d'autres dangers et survécu à de plus grands périls, ne prit pas fin sous la pioche des démolisseurs et bientôt nous la voyons renaitre plus florissante et plus prospère.

---

(1) Registre des délibérations municipales de Marseille.

(2) *Ruffi*. — Histoire de Marseille.

(3) *Magl. Giraud*. — Dictionnaire topographique du Canton du Beausset.

C'est probablement à cette époque qu'elle prit cette fière devise : « semper vivum » Toujours vivant.

En 1385, François de Baux prête hommage-lige à la reine Marie, tutrice de Louis II, son fils, pour divers châteaux, parmi lesquels se trouve celui du Castellet (1), ce qui permet de supposer que la restauration de ce bourg suivit de près sa ruine.

En 1437, le roi René ratifie la vente de la baronnie d'Aubagne et seigneurerie du Castellet à Charles de Castillon (2).

En 1439, Charles de Castillon promet qu'après sa mort, ses héritiers remettront au roi René la baronnie d'Aubagne et la seigneurerie du Castellet moyennant 3,000 écus (3).

En 1473, échange de la baronnie d'Aubagne et la seigneurerie du Castellet, appartenant au roi René, contre les seigneuries de Saint Cannat, d'Alleins, de Valbonnette, etc., appartenant à l'évêque de Marseille (4).

En 1493, aliénation de la seigneurie du Castellet en faveur de René de Castillon (5), et le 6 octobre de la même année, contrat par lequel noble René de Castillon confirme aux syndics du Castellé les priviléges du lieu (6).

René de Castillon, fut le premier seigneur direct du Castellet pour lequel cette seigneurie fut distraite de la

---

(1). *Archives des B.-du-Rhône*, Reg. B., f. 12. V°.

(2). *Archives du Castellet*, Acte en langue latine.

(3). *Archives du Castellet*.

(4).      "            "

(5).      "            "

(6).      "            "

baronnie d'Aubagne. Viennent ensuite les autres seigneurs du Castellet dans les personnes de Louis, d'Honoré et de Pierre de Castillon, dont la fille Anne, par son mariage avec Vincent de Lombard, avocat au Parlement d'Aix, fit passer la seigneurie du Castellet dans la maison de Lombard qui la possédait encore en 1789.

En 1497, le roi de France Charles VIII, confirma à René de Castillon la possession de la seigneurie du Castellet (1).

En 1529, Louis de Castillon, seigneur du Castellet, « cède, remet et à jamais désempare » à la municipalité de ce lieu, ses droits féodaux sur les fours et le moulin de cette seigneurie (2).

En 1543, transaction entre le R. P. Messire Louis de Castillon, protonotaire apostolique et sacristain de l'église Saint Sauveur d'Aix, seigneur temporel et *insolitum* du Castellet et la municipalité de ce lieu, au sujet des censes, des armes, de la justice, etc. (3).

En 1571, transaction par laquelle Messire Honoré de Castillon, chevalier de l'ordre du roi, seigneur du Castellet, abolit toutes les cences dans sa seigneurie (4).

En 1592, le bourg du Castellet ayant embrassé le parti de la ligue se soumit, au sieur de Lesdiguières, comme les lieux de Ceyreste, de Cassis et de Roquefort (5).

En 1612, le 3 mai, mariage de Pierre de Castillon,

(1) *Archives du Castellet.*

(2) « «

(3) « «

(4) « «

(5) *Bouche. — Histoire de Provence. T. II. p. 768.*

seigneur du Castellet, et de Magdeleine de Boniface de Cabannes (1).

En 1629, le 16 octobre, mariage de Vincent de Lombard, avocat au Parlement de Provence, et de Anne de Castillon (2). Par ce mariage la seigneurie du Castellet, passe de la famille de Castillon à celle de Lombard (3).

En 1647, le 23 juillet, vente de l'affranchissement du Castellet par Vincent Lombard, seigneur du lieu (4).

En 1778, le 10 octobre, transaction entre M<sup>me</sup> du Castellet, les Consuls et la Communauté relative aux tailles, police, administration, etc. (5).

En 1789, la Révolution vend le château seigneurial comme bien d'émigré. Il « fut adjugé au citoyen Benoit Boyer, cultivateur, né au quartier du Canet à Marseille, par le ci-devant administrateur du Var, par verbal d'adjudication, en date du 29 vendémiaire an VI, consigné dans les registres de l'administration ; et par ledit Boyer, le 5 messidor an VIII, à Lazare Ganteaume, Joseph Inès, Jean-Baptiste Chaudoin et Jean-Baptiste Rougier, tous du Castellet ». (6).

**Armoiries du Castellet.** — Le Castellet (Castellarium) Porte ; *d'or à trois plantes de joubarbe de sinople*.

— Armorial d'Hosier, T. I. page 146 du texte et T. II, p. 1217 des blasons. Enreg. 20 l. —

(1) *Archives du Castellet.*

(2)     “                 “

(3) *Archives des B.-du-Rhône.* Reg. B. 1353, fo 147.

(4) *Archives du Castellet.*

(5)     “                 “

(6)     “                 “

Achard donne la variante suivante. Porte : *d'argent à trois plantes de joubarbe de sable, deux en chef et une en pointe* (1).

Ces armoiries étaient portées par la famille de Lombard du Castellet, fondatrice de la seigneurie de ce lieu.

## PÉRIODE NÉOLITHIQUE

**Epoque ligurienne.** — Le Castellet primitif, connu sous le nom de *Château Vieux* était situé sur un petit coteau boisé, à 1 kilomètre du village actuel, entre le Castellet et la Cadière. On y trouve des vestiges de constructions anciennes et M. Magl. Giraud a cru y reconnaître les restes d'un oppidum ligure (2).

## PÉRIODE GALLO-ROMAINE

**Tours circulaires.** — Les Romains établis sur les escarpements du Beausset-Vieux, fortifièrent le sommet de la colline voisine au Nord-Ouest, et fermèrent ainsi, aux peuplades indigènes, l'entrée de cette longue vallée, ouverte du Nord au Sud, allant de la plaine du Beausset à la baie de Bandol.

---

(1) Achard. — Géographie de la Provence, T. I. p. 429.

(2) Bonstettens. — Carte archéologique du Var et P. Castanier. — La Provence préhistorique, p. 167.

Du *Castellum* romain, qui devint le *Castellar* du moyen-âge, il existe encore une tour circulaire construite dans le haut du village, en pierres de moyen appareil, posées en assises régulières et si bien ajustées que les joints en sont imperceptibles. - Cette tour, dont une moitié a été démolie, sert d'abside à l'église paroissiale.

Une autre tour également circulaire, mais beaucoup moins bien appareillée, existait au sommet d'un petit mamelon, situé à l'Est du village ; il n'en reste plus que la base émergeant au milieu des broussailles, à un mètre au-dessus du sol.

**Bassin antique.** — Sur la hauteur du Puech, à l'Est de la Bourgade, on voit les restes d'un bassin antique, construit à cet endroit pour recueillir les eaux suintant sur les parois des rochers.

Ce bassin, construit en pierres de grand appareil, mesurait à l'intérieur : 2 m. 60 de long ; 1 m. 80 de large et 1 m. 70 de profondeur. Il était orné d'une belle moulure, (un fort talon), sur une des ses faces.

En remuant les terres sur le petit plateau du Puech, on a trouvé beaucoup de débris gallo-romains, particulièrement des tombeaux en briques à rebords avec les poteries grossières qui les accompagnent, et quelques monnaies en bronze.

Nous avons ramassé à cet endroit une petite clef romaine en fer forgé ; plusieurs fragments de vases en terre rouge sigillée, décorés de rinceaux et d'animaux, deux bouchons d'amphore en terre cuite et cinq ou six monnaies frustes d'Antonin et de Faustine.

**Fontaine sacrée.** — Sur la rive gauche du *Grand-*

*Vallat*, ruisseau qui sépare le territoire du Castellet de celui de la Cadière, se trouve la *fontaine antique de Toulon* (1). La source qui alimente cette fontaine fut captée, utilisée et consacrée pendant la période gallo-romaine comme le témoignent, le grand nombre de tombeaux et de monnaies trouvées à différentes époques. Pendant le Moyen-âge, cette fontaine fut entourée d'un mur très-épais et couverte d'une voûte comme il était d'usage à cette époque. Aujourd'hui la voûte a disparu, mais la source est toujours protégée par ses anciens murs, d'où elle coule dans un petit bassin servant à la fois d'abreuvoir pour les bestiaux, et de lavoir pour les habitants des campagnes voisines.

Vers 1860, en remuant les terres sur les bords du *Grand Vallat*, près de la fontaine de Toulon, pour faire du jardinage, on trouva des tombeaux en briques plates à rebords, et deux urnes cinéraires en pierre dure. L'une de ces urnes, ayant fait partie de la collection de feu M. Magl. Giraud a été donnée au musée de Marseille ; l'autre a été recueillie par feu M. Lieutaud et se trouve à la propriété du Moutin.

**Ossuaire.**— Au mois d'avril 1894, M. Décugis, propriétaire au Plan du Castellet, en défonçant un terrain pour planter des vignes, au quartier de Galantin, mit au jour un *sepulcrum familiare*, c'est-à-dire un tombeau construit par un individu, pour lui-même et pour les membres de

---

(1) *La font. de Thoron, 1570.* — Cadastre du Castellet. Le nom de *Thoron* et par corruption *Tholon, Toulon*, vient de *Tolonus* ou *Telonus*, divinité du paganisme protectrice des sources.

sa famille. Celui-ci était de forme un peu rectangulaire, presque carré, voûté en berceau, et mesurant à l'intérieur environ 3 mètres de long, sur 2,50 de large. Ce tombeau était fermé à l'une de ses faces par une large dalle en pierre dure ; il s'appuyait contre un mur très-épais et il était surmonté d'une petite pyramide quadrangulaire terminée par une boule ovoïde en grès, ou plutôt par une pomme de pin de 0,45 de hauteur (1).

Ce tombeau, comme le mur très-épais sur lequel il s'appuyait, était construit en pierres calcaires de petit appareil, posées en assises régulières.

Dans cette antique sépulture abandonnée et dévastée depuis plusieurs siècles, on a encore trouvé une urne cinéraire (*urna ossuaria*) en terre noire intacte, qui malheureusement s'est brisée en la retirant de la terre où elle était enfouie. Cette urne à moitié remplie de cendres et de charbons, contenait des os calcinés, des débris de bronze, restes d'un bracelet à spirale, et d'une grande fibule ; une petite fiole à parfum (*ampulla*), en verre blanc irisé ; et une assez grande quantité de clous en

---

(1). La pomme de pin était un emblème funéraire chez les Romains. On peut citer comme exemple : la pomme de pin colossale en bronze, la célèbre *pigna*, qui orne aujourd'hui une cour du Vatican, et qui, dans l'antiquité, surmontait à ce que l'on croit le mausolée d'Adrien (Château Saint Ange). On a trouvé en Italie un certain nombre de *pigna* posées à terre à l'entrée des chambres sépulcrales. Le musée de Limoge en possède une avec une inscription funéraire qui a du recouvrir une tombe. Une autre toute semblable, et à peu près de mêmes dimensions, qui a été trouvée en 1865, à Marseille, dans le cimetière romain de la rue Impériale et, conservée au Musée Borely.

— Bulletin de la Société des Antiquaires de France. Année 1887, page 59.

fer, tous tordus sous le même angle, provenant sans doute du cercueil en bois dans lequel se trouvait le corps au moment de l'incinération.

Deux pièces de monnaies en bronze ramassées sur les lieux, nous permettent de fixer une date approximative à ce monument.

La première est un grand bronze d'Auguste et la seconde assez fruste, un moyen bronze de Marc Aurèle. C'est donc à la fin du second siècle ou au commencement du troisième après J.-C., qu'il faut placer la construction de ce tombeau. La fin du second siècle, se rapporte bien au caractère de ces vestiges. A cette époque, l'habitude de brûler les morts était très répandue chez les Romains habitant les Gaules, et tous les objets usuels dont nous avons trouvé les débris étaient en usage.

Dans le même terrain nous avons ramassé plusieurs petites lampes cassées (*lucerna*) en terre rouge ou jaune, plus ou moins ornées; de nombreux fragments de ces vases du type (*chytra*), en terre grossière et peu cuite, à panse arrondie et goulot étroit, dans lesquels on faisait bouillir de l'eau; des briques plates à rebords et des tuiles rondes très épaisse (*tégula et imbrex*); des goulots d'amphores avec leurs grandes anses et leurs fermetures mobiles (*operculatum*), sortes de disques en terre cuite, percés de deux petits trous sur les bords, dans lesquels on passait un fil servant à les soulever; des débris de grandes jarres (*dolia*) aux parois très épaisses, servant à renfermer les grains; ainsi qu'une quantité de yases plus petits en terre noire, en terre grise sigillée, en terre jaunâtre couverte d'un vernis rouge, etc., etc.

Tous ces débris nous indiquent qu'il y avait une station,

ou tout au moins une ferme importante, à la sortie de la Val d'Aren, comme il y en avait une à son entrée, c'est-à-dire à la bifurcation de la voie romaine dans les Gorges d'Ollioules.

## MOYEN-ÂGE

**Maison carrée dite la tour.** — Sur le chemin de la Ca-dièrre au Plan, près de la rivière d'Aran, se trouve une maison isolée encore appelée *la Tour*, dans le quartier où elle est située. Cette habitation avait primitivement une forme carrée avec un escalier extérieur conduisant à la porte d'entrée située au premier étage. « Cette habitation murale, dit Magl. Giraud (1), est semblable à celle dont on voit le dessin dans les instructions du Comité des Arts et Monuments, p. 64 ». Il est facheux que les modifications et les agrandissements que cet édifice a subi pendant les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, lui aient fait perdre son caractère de l'époque Sarrasine en lui enlevant toute les traces de son état primitif.

**Château féodal.** — Le château du Castellet, construit sur les ruines d'un camp romain apparaît pour la première fois dans l'histoire vers la fin du X<sup>e</sup> siècle sous le nom de *Castellar*.

Du X<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle il subit de nombreuses dépradations occasionnées par les invasions des Sarrasins et les pillages des bandes errantes qui parcouraient la cam-

---

(1) Diction. topogr. du Canton du Beausset.

pagne, mais on ne trouve rien de certain sur cette demeure féodale jusqu'au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle.

Vers la fin de l'année 1357, Raymond des Baux II, révolté contre la reine Jeanne, entraîna dans son parti Antoine des Baux, son frère, prévôt de la major de Marseille qui se cantonna dans cette place avec une armée de 4.000 hommes.

Ce château fut rasé en 1369, par ordre de Jacques Armanesi, commissaire à ce député, mais il fut relevé et agrandi peu de temps après par François des Baux.

Le château féodal du Castellet appartint d'abord à la puissante famille des Baux, puis aux évêques de Marseille qui l'honoraienr souvent de leur présence et ensuite à la famille de Castillon dont les droits seigneuriaux passèrent à la famille de Lombard par le mariage de Vincent Lombard, avec Anne de Castillon. Ce vieux manoir féodal, devenu château seigneurial, se présente encore de nos jours, tel qu'il était en 1789, quand la Révolution le vendit comme bien d'éémigré.

Pendant le Moyen-âge, cette vaste demeure n'était guère habitée que par le *baille* ou le représentant du seigneur. Ce n'est qu'à partir d'Honoré de Castillon, vers 1590, qu'elle semble l'avoir été par ses maîtres d'une façon assez suivie. Plusieurs membres de la famille Lombard y ont passé la plus grande partie de leur existence.

Cette habitation monumentale, qui a souvent abrité les grands dignitaires de l'église de Marseille ou l'élite de la cour d'Aix est aujourd'hui en fort mauvais état, et si aucune destination nouvelle ne vient la relever de son abandon, elle ne sera bientôt plus qu'une ruine.

Le château seigneurial du Castellet n'a conservé de son ancienne importance que ses dimensions colossales. Il ne présente plus aujourd'hui qu'une masse énorme de maçonnerie élevée sans art et sans suite, portant les traces inéluctables des siècles qui ont vu s'ajouter les unes aux autres les différentes parties dont elle se compose.

Le plan de ce château a la forme d'un rectangle orienté dans le sens de sa plus grande largeur, du Sud-Ouest au Nord-Est. Sa façade principale et sa porte d'entrée au Sud-Est donnant sur la cour d'honneur appelée le *Champ de Bataille*. Cette façade présente à sa base une série d'arcades dont l'ogive va en s'accentuant de plus en plus. Les fenêtres carrées ouvertes à des niveaux différents, très irrégulières comme dimensions, portent encore les traces de leurs croisillons, et les assises de pierres dépouillées du mortier qui les recouvriraient montre très clairement les agrandissements successifs qui vinrent se juxtaposer dans le cours des siècles.

La façade postérieure au Nord-Ouest, couverte de lierre et noircie par le temps, présente une vaste surface à peine percée de quelques rares ouvertures.

Cette partie du château facilement accessible était défendu par deux tours circluaires, avec meurtrières évasesées à l'intérieur, et base en talus, une à l'Est, assez bien conservée et l'autre au milieu en ruines. Entre les deux tours se trouvait la porte d'entrée de l'ancien château féodal défendu par un mouscharaby dont il reste encore les consoles et par un rempart épais s'élevant à une grande hauteur.

A l'intérieur, la disposition et la décoration des appartements sont celles des maisons bourgeoises du XVIII<sup>e</sup>

siècle. Ce château possérait des prisons, aujourd'hui changées en caves, dans lesquelles furent détenus pendant longtemps, entre autres criminels, les nommés Anthoine Arnaud, dit *Maunier* et Jacques Imbert, dit *Torderon*, accusés d'avoir « *assaly à la colle de Conilh l'escuyer de Lamanon et l'avoir blessé et destroussé* (1) », d'où ils furent extraits pour être conduits à Aix, où ils furent exécutés le 28 février 1541.

**Murs, tours et portes de la Bourgade.** — L'agglomération du Castellet bâtie en amphithéâtre au sommet d'une colline était enfermée dans une enceinte fortifiée continue, ayant deux portes : une ogivale au Sud, dite le *Grand Portail*, et l'autre en plein cintre à l'Est, nommée le *Portalet*, et plusieurs tours circulaires ou carrées avec meurtrières évasées à l'intérieur et base en talus.

Le grand portail, entrée principale du village, est remarquable autant par sa belle construction en pierre d'appareil bosselées, que par la gracieuse courbure de son intrados surmonté de l'écusson seigneurial, mais il est surtout curieux par les moyens qui contribuaient à sa défense. On ne voit plus de trace de la tour qui la surmontait, ni du mouscharaby ou des machicoulis qui la défendaient à l'extérieur, mais on retrouve à l'intérieur l'ouverture par où descendait la herse, les gonds en fer des vanteaux et les deux grands trous de la barre. On y trouve en plus cette particularité : une meurtrière dissimulée dans le mur latéral de gauche par laquelle les arbalétriers pouvaient cribler l'assaillant de traits sans

---

(1) Archives des B.-du-Rhône. — Exploit du 28 février 1541, cart. 9, fond de l'Evêché.

être aperçus. Le grand portail mesure : 2<sup>m</sup>06 de large ; 3<sup>m</sup>05 de profondeur et 4<sup>m</sup>00 de hauteur sous la voûte.

Le Portalet est une ouverture pratiquée dans l'épaisseur du rempart longtemps après sa construction, pour la commodité des habitants ; car cette porte était simplement fermée par deux vanteaux en bois maintenus par une barre sans autre moyen de défense.

Vers 1850, on voyait encore sur le chemin du Castellet au Beausset, une tour circulaire très ancienne, construite en pierres calcaires de moyen appareil, avec meurtrières évasées à l'intérieur et base en talus. Des tours semblables existaient près des murs ou sur les murs de la Cité et sont mentionnées sur les anciens cadastres du Castellet. Ce sont :

*La Tour de Bon (Tor de Bon)* mentionnée en 1550 et 1694.

*La tour de Massier (La torre carrado)* mentionnée en 1594.

*La tour de Gamel (La torre ancienne)* mentionnée en 1646.

**Eglise Paroissiale.** — L'église paroissiale du Castellet dédiée à Saint Clair, a pour titulaire La transfiguration du Sauveur du monde (1). Elle est connue depuis sa fondation sous le nom de Saint-Sauveur (2), et fut construite dans le courant du XII<sup>e</sup> siècle. On remarque au-dessus de sa porte d'entrée ogivale, remaniée en 1677, une pierre heraldique triangulaire sur laquelle figure la

---

(1) Achard.— Géographie de la Provence.

(2) Cartulaire de Saint Victor. — Mentionnée en 1231, *Ecclesia S, Salvatoris,*

croix anglée des Templiers. Comme nous n'avons rien trouvé confirmant la tradition du pays, disant que « les Templiers possédaient autrefois le château du Castellet (1) », cette croix indiquerait peut-être leur séjour plus ou moins long dans cette localité.

L'église paroissiale du Castellet s'élève sur un plan irrégulier et se compose d'une nef rectangulaire terminée par une abside demi-circulaire. Sa voûte en berceau est soutenue au Sud, par des pilastres sans ornements reliés par une muraille sur laquelle sont simulés des arceaux en arc d'ogive.

L'abside demi-circulaire en cul de four, est formée par la moitié d'une ancienne tour romaine très-bien conservée, que l'on a utilisée au moment de la construction de l'église.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, ce sanctuaire étant devenu trop étroit pour le nombre des fidèles qui le fréquentaient, on l'augmenta d'un collatéral au Sud, et on ajouta une troisième arcade au clocher en 1753.

Cette église ne possède aucune œuvre d'art appréciable. On voit sur le mur absidional, une fresque d'un dessin médiocre, en assez mauvais état, représentant la Transfiguration de Jésus-Christ, au fond du chœur, une peinture sans plus de valeur, représentant la Résurrection, et sur les murs un tableau tout aussi mauvais, signé : *Arnoquin 1771*, figurant Saint Clair guérissant un aveugle.

Les dimensions de cette église à l'intérieur sont les suivantes : Longueur y compris l'abside, 25<sup>m</sup>50 ; largeur de la nef, 6<sup>m</sup>75 ; hauteur sous la voûte, 12<sup>m</sup>25.

---

(1) Achard. — Géographie de la Provence.

**Maison des Templiers.** — Dans la rue de la Congréagation se trouve une petite maison que l'on croit avoir appartenu aux Templiers. Cette habitation rustique, ne se distingue des autres maisons du village, que par un bas-relief grossièrement sculpté, placé au-dessus de la porte d'entrée.

Ce bas-relief représente Saint-Jean-Baptiste, la main gauche posée sur la hanche et la main droite tenant une croix, devant lui un agneau et un château. On ignore la provenance de cette sculpture figurant *Saint Jean-Baptiste du Castellet*.

**Chapelle N.-D. de la Pinède.** — Cette chapelle rurale, aujourd'hui convertie en grange, est une très-ancienne église édifiée sous le vocable de l'Assomption. On la trouve mentionnée en 1127, *Ecclesia S. Mariæ de Castellario*, dans le Cartulaire de Saint Victor et en 1361, *Capella S. Mariæ de Pineda de Castellata*, dans les archives de la Cadière.

Malgré les transformations que ce vieux sanctuaire a subi pendant le cours des siècles, et en dernier lieu pour sa transformation en métairie, on voit encore de nos jours que cette ancienne chapelle portait les caractères du XII<sup>e</sup> siècle ; c'est-à-dire : orientation symbolique de l'Ouest à l'Est ; plan rectangulaire composé d'une nef voûtée en berceau et terminée par un abside en cul de four ; murs très épais avec contreforts à l'extérieur, etc.

**Bassins voûtés.** — Sur le chemin du Castellet au Beausset, à l'endroit nommé *les Ferrages*, se trouve deux fontaines du Moyen-Age.

La première est un bassin voûté en berceau qui recueille les eaux de plusieurs petites sources et alimente

la fontaine située à l'entrée du village. Ce bassin mesure l'intérieur : 2<sup>m</sup>84 de longueur ; 2<sup>m</sup>00 de large et 2<sup>m</sup>70 de hauteur sous la voûte.

La deuxième, à une centaine de mètres plus loin, est aujourd'hui abandonnée. C'est un petit bassin rectangulaire, couvert d'une voûte ogivale et recevant les eaux d'une petite source, venant des profondeurs de la colline. Les eaux sont amenées dans ce bassin par un petit canal souterrain creusé dans le rocher. On descend dans ce réservoir par quelques marches d'escaliers. Ce bassin mesure à l'intérieur : 2<sup>m</sup>25 de long ; 2<sup>m</sup>00 de large et 2<sup>m</sup>54 sous la voûte.

## XVI<sup>e</sup> SIÈCLE

**Château de Castillon (*l'Estagnol*).** — Ce château seigneurial construit au XVI<sup>e</sup> siècle, est mentionnée en 1570, *Les Estaignols*, sur le cadastre du Castellet. En 1594, Antoine de Castillon était seigneur de l'Estagnol.

## XVII<sup>e</sup> SIÈCLE

**Chapelle de Sainte Anne.** — Cette chapelle rurale est située à près de quatre kilomètres au Nord-Ouest du village, au bas de la colline que l'on descend en venant de Cuges à Toulon. Elle a été construite en 1672 et érigée en église paroissiale en 1826. Elle se compose d'un nef rectangulaire terminée par une abside carrée ; le tout

couvert par un plafond lambrissé. Ses dimensions à l'intérieur sont les suivantes : longueur, 20<sup>m</sup>,00 ; largeur, 6<sup>m</sup>,50 ; hauteur, 8<sup>m</sup>,00.

### XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

**Chapelle de N.-D. du Plan.** — Cette église située au Sud du village, du côté opposé à la chapelle de Sainte Anne, fut construite en 1781, sur l'emplacement d'une très-ancienne chapelle rurale édifiée sous le même vocable (1). Elle a été érigée en succursale en 1847, et elle est aujourd'hui l'église paroissiale du Plan du Castellet. Ce sanctuaire se compose comme la chapelle de Sainte Anne d'une nef rectangulaire avec abside carrée, couvertes d'un plafond lambrissé. Ses dimensions à l'intérieur sont : longueur, 18<sup>m</sup>,00 ; largeur, 7<sup>m</sup>,00 ; hauteur, 7<sup>m</sup>, 50.

### XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

**Chapelle du Brûlat.** — Cette petite chapelle située au milieu du hameau, fut construite en 1852 et placée sous le vocable du *Sacré Cœur de Marie*. Abandonnée peu de temps après, elle sert aujourd'hui de cellier.

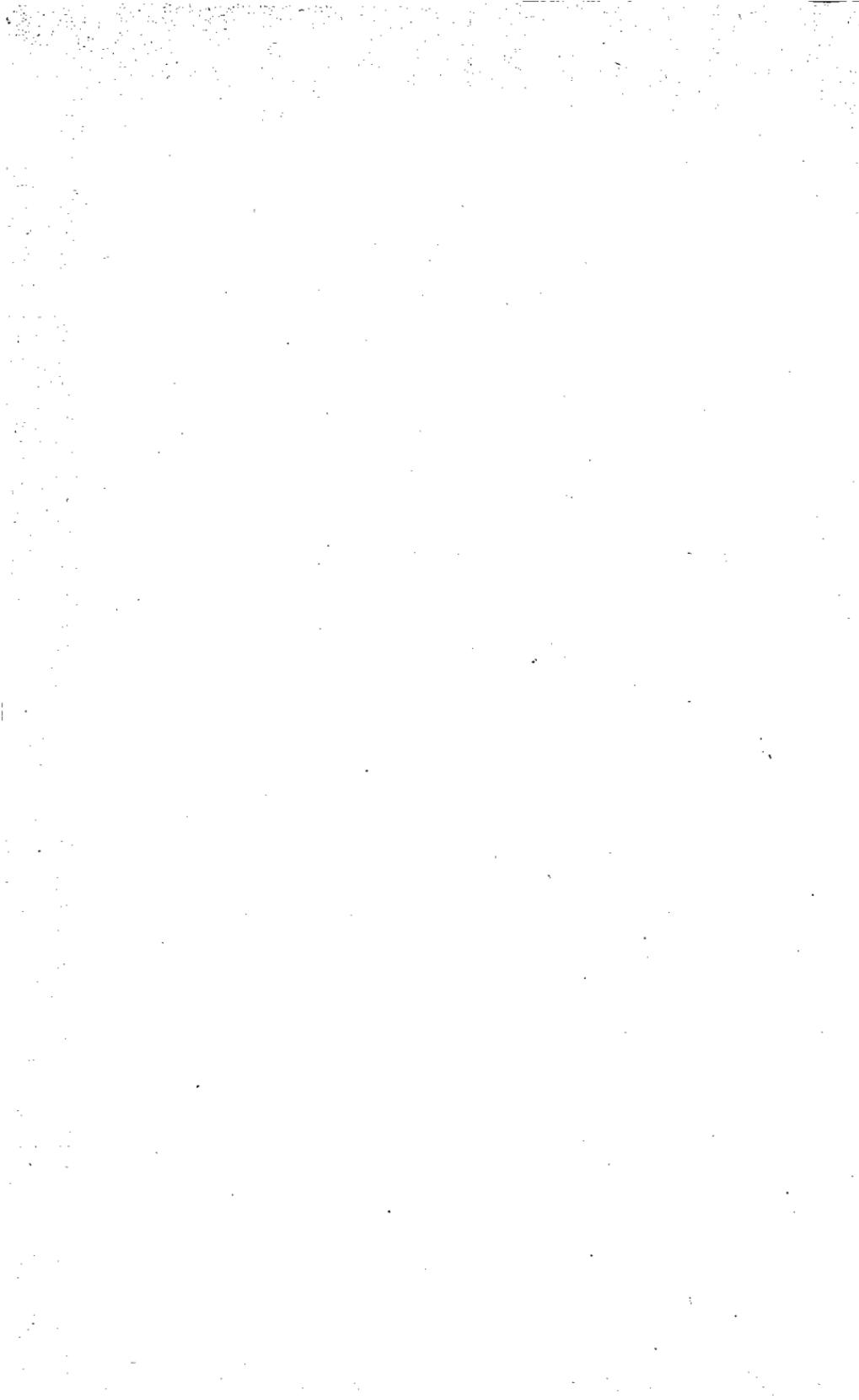
---

(1) La chapelle Nostre Dame du Plan est mentionnée en 1546, sur le cadastre du Castellet.

**Chapelle de l'Audiberte.** — Cet ancien oratoire fut relevé de ses ruines et placé sous le vocable de *N.-D. de la Compassion*, par feu M. l'abbé Vincent, quand il transporta l'orphelinat agricole qu'il avait fondé au hameau du Broussan en 1851, à cette grande ferme. Depuis cette chapelle sert à l'usage des habitants de cette campagne.

---

**Saint-Cyr**



# SAINT-CYR

*Canton du Beausset. — Arrondissement de Toulon*

---

## HISTOIRE

### PERIODE NÉOLITHIQUE

*Epoque ligurienne.* — Petit tumulus. — Pierres du tonnerre.

### PÉRIODE GALLO-ROMAINE

Ruines de Tauroentum. — Voies romaines. — Fontaine du Pera. — Tombeaux, poteries et médailles.

### MOYEN-ÂGE

Tour du Rega.

Tour de la Mure.

Tour de la Benette.

Oratoire du Pyroulet.

### XVI<sup>e</sup> SIÈCLE

Château des Baumelles.

XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE

Château de Saint Cyr.  
Château des Pradeaux.  
Chapelle de Sainte Magdeleine.  
Chapelle des Lèques.

XIX<sup>E</sup> SIÈCLE

Eglise paroissiale.

## HISTOIRE

Si nous traitions une question moins grave qu'un sujet d'archéologie, il nous plairait de commencer l'histoire de Saint-Cyr par ces mots : C'est ici le pays des roses ! Les maisons en sont couvertes et dans les rues, des tonnelles multicolores vous cachent l'azur du ciel. Dans nos pittoresques villages de Provence, le moindre *bastidon* sommeille à l'ombre d'une vigne, ici chaque habitation a son rosier. Mais, l'austère archéologie ne nous permet pas de parler plus longtemps des roses, secouons les pétales odorants qui tombent sur nos épaules et commençons notre récit.

*Saint-Cyr* est un joli village moderne bâti dans une plaine fertile, à peu de distance de la mer et de la limite Ouest du département du Var. Il est situé entre la Cadière et la Ciotat à 13 kilomètres du Beausset et à 25 kilomètres de Toulon.

Cette commune, aujourd'hui assez importante, n'était qu'un hameau de la Cadière au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle fut créée par ordonnance du 6 juillet 1825, sous la dénomination de Saint-Cyr et les Lèques.

Avant l'occupation romaine, les eaux de la mer envahissaient la plus grande partie de cette terre et une tribu de Commoni (1) habitait l'extrémité de la forêt de Conil qui

---

(1) Les Commoni étaient une réunion de plusieurs peuplades : Les *Ségobriges*, les *Tricores*, les *Camatulliciens* et les *Oxybiens*. Les *Ségobriges*, occupaient le territoire de Marseille. Les *Tricores*, habitaient la région comprise entre Marseille et le cap Sicié. Les *Camatulliciens*, la région comprise entre le cap Sicié et l'embouchure de l'Argent. Les *Oxybiens*, depuis l'Argent jusqu'à la rivière de Gênes.

s'avance en pointe vers la mer. Cette tribu a laissé des traces au quartier de Suveriès, où M. Magl. Giraud a cru reconnaître un petit *tumulus* de forme elliptique encore inexploré (1)..

Au début de la période gallo-romaine, les barques qui côtoyaient le rivage venaient s'abriter du vent d'Est et de la grosse mer dans l'anse des Lèques, au Nord de la pointe Gressier en face de la Ciotat. D'abord quelques familles de pêcheurs dressèrent leurs cabanes sur les rochers de ce golfe tranquille, puis un potier y apporta son industrie, enfin un opulent patricien, ou un riche commerçant de Rome, séduit par la beauté de rivage et la douceur du climat, emmenant avec lui un nombreux personnel d'esclaves et d'artisans, y bâtit sa demeure. A ce moment une petite ville fut fondée.

Au III<sup>e</sup> siècle après J.-C., l'agglomération des Lèques était assez importante pour être classée comme une station navale de l'Etat, et figurer à ce titre sur l'itinéraire maritime d'Antonin.

Cette station de modeste importance, était connue sous le nom de *Carsicis* (2), comme l'indiquent exactement les

---

(1) Magl. Giraud. — Répertoire archéologique du Canton du Beauvau.

(2) Le nom de *Tauroentum* donné aux ruines des Lèques est inexact et ne repose que sur une similitude de nom. « Ce nom de *Tarenta*, dit Achard, qui paraît être le témoignage le plus convaincant en faveur de la position de *Tauroentum* au golfe de La Ciotat, est un nom moderne donné à cet endroit par les habitants des Lèques et il paraît pour la première fois vers 1780, sur la carte de Cassini », et il ajoute « *Tauroentum* ayant été le chef lieu de canton d'un diocèse n'a pu être placé aux Lèques qui ont constamment fait partie du diocèse de Marseille ».

Achard.— Mémoire sur *Tauroentum* publié dans le tome III des Mémoires de l'Académie de Marseille.

mesures, si en partant de *Telo-Martius* (Toulon) et se dirigeant vers *Massilia* (Marseille), on passe par l'isthme des Sablettes, encore ouvert à cette époque, et l'on suit les grandes sinuosités du rivage, comme le faisaient les galères romaines et tous les bateaux caboteurs qui fréquentaient nos côtes.

L'itinéraire maritime d'Antonin donne les distances suivantes :

### IMPERATORIS ANTONINI AUGUSTI

#### ITINERARIUM MARITIMUM

*A Pomponianis Telone Martio Portus* (du château de Giens à Toulon)...

*A Telone Martio Taurento Portus.*  
(de Toulon au Brusc par les Sablettes)

*A Taurento Carsicis Portus* (du Brusc à Tarente dans la baie des Lèques).....

*A Carsicis Citharista Portus* (de Tarente à Sormiou).....

MILLES ROMAINS	
Distances données par les manuscrits	Distances mesurées sur la carte d'Etat-major
XV	15
XII	12
XII	12
XVIII	18

Le mille romain vaut 1481<sup>m</sup>50

Après la chute de l'empire romain la station des Lèques (*Carsicis*) subsista tant bien que mal par le commerce du vin et des poteries communes : dolia, amphorium, olla, etc, dont nous retrouvons les débris, mais vers le VIII<sup>e</sup> siècle, les descentes des barbares devinrent si fréquentes que ses habitants durent l'abandonner pour aller se mettre en sûreté dans l'intérieur

des terres, où ils fondèrent les villages de Ceyreste, la Cadière, le Beausset, etc. Pourtant du VIII<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle, le *Plan de la mar* ne fut pas complètement abandonné. Quelques cultivateurs n'ayant d'autres ressources que le produit de leurs terres, fortifièrent leurs demeures pour défendre leurs personnes et leurs biens, élevèrent des vigies sur les hauteurs pour se mettre à l'abri des surprises et continuèrent de travailler les terres conquises sur la mer, mais ce fut le plus petit nombre. Il faut arriver au X<sup>e</sup> siècle, au moment où Guillaume I<sup>er</sup>, comte de Provence, a chassé de leurs repaires tous les Sarrasins qui infestaient le rivage, pour voir ce petit coin du Var renaitre à la vie et continuer de s'accroître jusqu'à nos jours.

A partir du X<sup>e</sup> siècle, l'histoire de Saint Cyr se confond avec celle de la Cadière.

On trouve dans les archives de cette dernière commune, que le territoire dénommé *Sanctus Quiricus*, *Sanctus Cyricus*, *San Ceris*, *San Cery*, et finalement Saint Cyr, appartenait primitivement à l'évêque de Marseille.

Honoré III, évêque de Marseille, en fit don à l'abbaye de Saint Victor le 31 octobre 966 (!). Ce fut le premier bien temporel que l'abbaye posséda. La même année les moines de Saint Cassien fondèrent le prieuré de Saint Damien dans la vallée de Saint Côme.

Vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, l'abbé de Saint Victor ayant inféodé les terres de Saint Damien et du *Plan de la mar* à la commune de la Cadière, celle ci dû lui payer un cens féodal jusqu'à la Révolution.

---

(1) Achard. — Géographie de la Provence T. I. p. 389.

En 1022, les moines du prieuré de Saint Damien fondèrent une petite chapelle sous le vocable de *Sancti Cyrici* auprès d'une fontaine antique en très grande vénération dans le pays. De tous les environs on y accourrait en foule pour obtenir la guérison de la *rasco* (la teigne), d'où le nom de *maou de San Ceris* donné à cette maladie dans toute la Provence.

En 1725, un desservant particulier fut attaché à cette chapelle, mais ce ne fut que 76 ans plus tard, en 1801, que l'église de Saint Cyr fut érigée en paroisse.

Peu à peu les habitations se groupèrent autour de l'église, enfin au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, l'agglomération ayant pris une certaine importance, elle fut constituée en commune et détachée de celle de la Cadière le 6 juillet 1825.

Le hameau des Lèques qui fait partie de la commune de Saint Cyr est situé à l'Ouest, tout à fait au bord de la mer, à deux kilomètres du village et à côté de la forêt de Conil, où plusieurs auteurs croient avoir trouvé les traces d'un ancien campement des Commoni.

Les armes de la commune de Saint Cyr sont les mêmes que celles de la Cadière.

## PÉRIODE NÉOLITHIQUE

**Epoque ligurienne.** — On trouve un petit tumulus de forme elliptique dans un vallon du quartier rural de Suveriès, sur le chemin de Saint Antoine, ancienne voie romaine de Ceyreste à Toulon par la Cadière (1).

---

(1) Magl. Giraud. — Rép. Arch. du Canton du Beausset.

On a ramassé quelques pierres du tonnerre dans les bois de cette commune (1). Nous avons vu une jolie petite hachette en serpentine polie, trouvée près des ruines des Lèques, dans la riche collection de M. Charras, pharmacien à Saint-Cyr.

### PERIODE GALLO-ROMAINE

**Ruines de Tauroentum.** — A deux kilomètres au Sud du village, vers l'extrémité orientale de la plage des Lèques, sur un sol couvert de sable et de plantes parasites, apparaissent des restes de murs sortant à peine de terre et n'offrant à l'œil ni ensemble, ni plan régulier. Ce sont là les vestiges connus sous le nom de *Ruines de Tauroentum*.

Le nom de *Tauroentum* donné au lieu où gisent ces débris antiques, est très moderne. Le premier écrivain qui ait osé placer une colonie grecque en face de la Ciotat est M. de Belzunce dans l'*Histoire des évêques de Marseille*, et après lui, MM. Danville, Marin, Papon et Magl. Giraud, ont soutenu que *Tauroentum* était situé à la plage des Lèques. Pourtant cette opinion est contraire à la position indiquée par l'*Itinéraire maritime des Romains* et jusqu'à ce jour aucune découverte probante n'est venue la justifier.

Vers 1755, le savant abbé Barthélémy fit exécuter quelques fouilles sur la plage des Lèques qui mirent au jour

---

(1) Bonstetten. — Carte archéologique du Var, p. 22.

plusieurs débris de mosaïque et ne produisirent pas d'autres résultats.

En 1781, M. Marin, lieutenant général au siège de l'Amirauté de la Ciotat, reprend les fouilles, lève le plan des substructions qu'il découvre et affirme dans un mémoire lu à l'Académie de Marseille, le 25 avril de la même année, que les vestiges qu'il vient de trouver sont ceux de Tauroentum.

En 1806, M. Millin, membre de l'Institut, parcourant les départements du Midi de la France, reprend avec M. Thibaudeau, préfet des Bouches-du-Rhône, les fouilles commencées par Marin. Ils发现 ensemble une grande quantité de bâtiments qui n'avaient pas été vus par leurs prédécesseurs, reconnaissent que les nouvelles pièces qu'ils fouillent se lient à celles précédemment découvertes, qu'elles appartiennent à un même ensemble de construction, vaste ferme ou grandiose villa et n'ont rien de commun avec la ville grecque ou le château fort dont parle Jules César.

Enfin vers 1840, M. Magl. Giraud, curé de Saint Cyr, reprend encore les travaux de Marin et de Thibaudeau, et avec une ardeur et une persévérance dignes d'éloges, poursuit pendant plus de vingt ans, sans se décourager un seul jour, la découverte de Tauroentum.

De 1852 à 1861, il publie trois mémoires confus où dans une rédaction souvent obscure, il ne parvient pas à prouver même avec de grandes exagérations, que les ruines des Lèques sont bien celles d'une colonie grecque.

Les débris de marbre, de mosaïque, de ciment ; les tronçons d'inscriptions, les marques de potier, les menus objets en fer et en bronze que le vénérable curé de Saint

Cyr a ramassés pendant ces longues années au bord de la mer, chacun peut les voir au Musée archéologique de Marseille où il a légué toutes ses collections ; ils sont fort intéressants, mais ils n'ajoutent rien d'important aux découvertes déjà faites.

Reste les monnaies ? Il les a léguées aussi à la ville de Marseille. Nous les avons toutes vues au Cabinet des médailles où elles sont déposées. Nous avons remarqué que les monnaies impériales romaines étaient nombreuses et les petits bronzes marseillais fort rares. Peut-on tirer une conclusion de ce fait ? Hélas non ! Quand on sait comme nous, avec quelle confiance aveugle, ce digne ecclésiastique acceptait toutes les monnaies anciennes et modernes que lui apportaient ses paroissiens et avec quelle facilité il les classait avec celles trouvées sur le territoire de Saint Cyr.

Les sables mouvants et les plantes parasites ayant bientôt recouvert les substructions un moment exhumes, la plage des Lèques est redevenue déserte. Cette solitude, ce néant, ont excité la verve du brillant conteur provençal Méry et lui ont fait dire la boutade suivante : « On montre aujourd'hui à Tauroentum l'absence complète de trois temples, de deux thermes, de deux promenoirs comme les aimait Martial, d'un cirque orné d'obélisques sur son épine et d'un camp prétorien. Le visiteur ouvre de grands yeux et voit deux douaniers assis sur douze arpents de néant pétrifié (1). »

Ce qui reste aujourd'hui de ces ruines antiques est en réalité si peu apparent qu'il est bien difficile de recon-

---

(1) Méry. — Lettre à Alex. Dumas. Hyères, mars 1844.

naître l'emplacement des édifices et tout à fait impossible de leur attribuer une destination. Nous sommes donc obligés de recourir aux témoignages des explorateurs qui les ont fouillées, de compulser leurs mémoires, de comparer leurs mesures et d'examiner minutieusement les plans qu'ils nous ont laissés pour nous former une opinion.

En 1804, M. Thibaudeau ayant lu le mémoire de M. Marin, et ayant appris la découverte d'une mosaïque donnant de nouvelles espérances fit reprendre les fouilles à ses frais. Ces travaux suivis par M. Millin, conduits d'après les plans donnés par Marin, avec toute l'activité et l'intelligence possible, ont fait découvrir une grande quantité de bâtiments qui n'avaient point été aperçus et qui se lient pourtant aux pièces que Marin avait décrites.

Voici du reste sommairement, en quels termes M. Thibaudeau rend compte du résultat de ses fouilles à l'Académie de Marseille (1).

« Les bâtiments découverts occupent un emplacement d'environ 13.589 mètres carrés; ils se composent d'environ 60 pièces différentes qui se communiquent ou qui sont attenantes, et qui forment, pour ainsi dire une seule masse.....

« A l'aspect de cette masse de bâtiments, la première pensée est de rechercher qu'elle était leur destination; mais il serait très difficile d'avoir à cet égard des idées justes. M. Millin, conservateur à la bibliothèque impé-

---

(1) *Mémoire de M. Thibaudeau.* — Mémoires publiés par l'Académie de Marseille. T. III, p. 108.

riale, s'est transporté avec moi sur les lieux ; et nous n'avons pu que hasarder quelques conjectures.

« Etait-ce un monument public ou une habitation privée ? On pourrait pour appuyer les preuves du premier système, se fonder sur l'existence d'une seule pièce que je vais décrire :

« C'est une espèce de Galerie de 140 pieds de long et 40 pieds de large, elle est divisée en deux parties dans toute sa longueur par une assise de pierres de taille de niveau avec le pavé et un canal d'un pied de large, séparé de l'assise de pierres de taille par un mur de cinq pieds de haut, et de sept pouces de large, en briques posées de champ.

« La partie le long de laquelle il règne plusieurs pièces, a dix-huit pouces de largeur. Elle est pavée en mozaïque. L'autre partie qui a 22 pouces de large, ne paraît pas avoir été pavée. Les murs de cette galerie sont couverts de peintures à fresque représentant des arbres, des plantes et des animaux plus grands que nature, parmi lesquels on distingue un chien, un lion, un léopard et un taureau. Ces fragments paraissent faire croire que c'était une chasse ou un combat d'animaux. La peinture est médiocre de style et peu correcte de dessin, mais les couleurs en sont bien conservées.

« Cette galerie sur laquelle plusieurs pièces ont leur entrée, pouvait être destinée à des jeux, à des exercices. Les pièces par lesquelles on y communiquait pouvaient être des bains, mais rien ne dénote encore que ce fut un lieu public. Il pouvait appartenir à un homme riche.

« Les débris qui y ont été trouvés, la distribution des

pièces, l'existence des sépultures domestiques appuient ce système.

« Presque toutes ces pièces sont pavées en mosaïque ; quelques-uns de ces pavés sont encore en bon état, d'autres sont dégradés ou détruits.

« Les mosaïques présentent généralement un fond blanc, et une bordure bleue, simple ou double.

« Il n'en a été trouvé que deux à compartiments et dessins coloriés ; l'un trouvé par M. Marin a été détruit depuis. L'autre a 16 pieds de long sur 3 pieds de large, et est bien conservé ; le reste n'existe plus. Ce pavé est d'un bon dessin et riche par la variété des couleurs.

« Je l'aurais fait enlever pour l'apporter au Muséum, si j'avais pu trouver un ouvrier assez intelligent.

» On trouve aussi dans quelques pièces des pavés en marbre de diverses dimensions.

« Les murs de ces édifices sont à l'intérieur tous peints de diverses couleurs unies, rouge, bleue, jaune et verte, tantôt avec des compartments, tantôt avec des arabesques. Les couleurs en sont encore très-vives, le travail en est d'un meilleur goût et plus soigné que la peinture de la galerie dont nous avons parlé.

« Il est à remarquer que l'on a trouvé aucune trace d'étages supérieurs au rez-de-chaussée, ni aucun débris de bois employés au plancher ou à la couverture.

« Depuis les fouilles de Marin, M. Darquier découvrit par hasard, en faisant creuser le terrain, un lieu de sépulture pratiqué dans le rocher. Il y trouva deux tombeaux de pierre et une frise portant pour inscription : **PATERNA QUINCTIANI COS.**

« M. Darquier fit éléver un petit mur pour renfermer

ces tombeaux, mais ils n'ont point échappé à la dévastation ; l'un a été brisé et l'autre a été transporté par nos soins au Muséum. L'inscription a été aussi brisée, mais on en a trouvé une partie dans un mur du corps de garde d'une batterie où elle est employée ; je la fais enlever et elle doit arriver incessamment.

« Cette inscription paraît d'autant plus importante que c'est la seule que l'on ait de Tauroentum.

Parmi les nombreux débris trouvés dans les fouilles, on remarque :

« 1<sup>e</sup> Une tête de femme en marbre qui paraît avoir appartenu à une statue de quatre pieds de hauteur.

« 2<sup>e</sup> La partie inférieure jusqu'à la moitié des cuisses d'une figure en marbre d'environ deux pieds de proportion, qu'on peut conjecturer être un Bacchus, à cause de la panthère qui est à ses pieds, et d'un vase qu'il tient à la main.

« 3<sup>e</sup> Une frise en marbre, dont la sculpture représente une guirlande de laurier.

« 4<sup>e</sup> Des moulures de marbre parmi lesquelles il y en a de rouge antique.

« 5<sup>e</sup> La base d'une colonne en marbre blanc, engagée dans le mur de la galerie que nous avons décrite, et un morceau de fût de la colonne.

« 6<sup>e</sup> Une colonne en marbre blanc, cassée par le milieu, de sept pieds de long et 18 pouces de diamètre.

« 7<sup>e</sup> Un tronçon de colonne de granit.

« 8<sup>e</sup> De grandes tuiles plates portant les noms des fabricants.

« 9<sup>e</sup> D'autres convexes semblables à celles que nous employons.

« 10<sup>e</sup> Diverses espèces de briques rondes, carrées, longues et en forme de quart de cercle qui se rassemblent pour faire des colonnes.

« 11<sup>e</sup> Des petits tuyaux en terre d'un demi-pied de long et 6 lignes de diamètre qui servaient pour faire passer la vapeur dans les chambres de bains.

« 12<sup>e</sup> Des fragments de vases en poterie rouge, ornés de figures d'animaux et de divers dessins. Il y en a une quantité immense, mais on n'a pas trouvé une pièce entière. A en juger par les plus grands fragments, les formes de ces vases étaient bonnes, mais l'exécution des ornements est médiocre.

« 13<sup>e</sup> Des lampes sépulcrales, des lacrymatoires, des urnes, des amphores, des poteries communes.

« 14<sup>e</sup> Des morceaux de verre de plusieurs espèces.

« 15<sup>e</sup> Une figure en terre cuite, de 6 pouces, sans tête et creuse, représentant une femme nue par devant, et couverte jusqu'aux épaules d'un manteau dont elle paraît se revêtir, d'un assez bon dessin.

« 16<sup>e</sup> Des instruments en cuivre tels que : une spatule, un stylet, un fil à plomb, un strigil, une sonnette, des clefs, des clous et des crampons.

« 17<sup>e</sup> D'autres morceaux de fer.

« 18<sup>e</sup> Deux poids, l'un en plomb et l'autre en marbre, avec lettres et chiffres.

« 19<sup>e</sup> Une pierre gravée représentant une tête de philosophe.

« 20<sup>e</sup> Enfin plusieurs médailles dont voici un aperçu.

2 médailles de Marseille,

1 médaille de Claude,

1 autre de Galba,

- 1 médaille d'Adrien et
- 1 autre de Fantine jeune avec le revers de Diane Lucifère.
- 1 médaille de Maximilien Hercule,
- 2 médailles de Constantin le Grand et plusieurs médailles fort communes et très frustes des descendants de Constantin. La dernière en date est de *Decentius* frère de *Magnence* détrôné en 353.

« *Tauroentum* et ses environs ont donc existés dans le quatrième siècle.

M. Thibaudeau termine cette énumération d'objets par ces mots :

« Il résulte de tout ce que dessus : qu'il a existé dans le lieu appelé Taurente, une ville ou une maison de campagne très considérable. M. Marin ne balance pas à décider que c'était la ville même de *Tauroentum*; jusqu'à présent rien ne vient confirmer cette opinion. »

**Voies romaines.** — La voie du littoral allant de Toulon à Marseille passait par Faveiroles, les Vaux d'Ollioules, le Val d'Aren, Entrechaux, et aboutissait au *Plan de la mar*. Là rayonnaient plusieurs autres voies.

1<sup>o</sup> Le chemin qui reliait la station navale à la voie aurélienne par Peïneuf, Signes et Méounes.

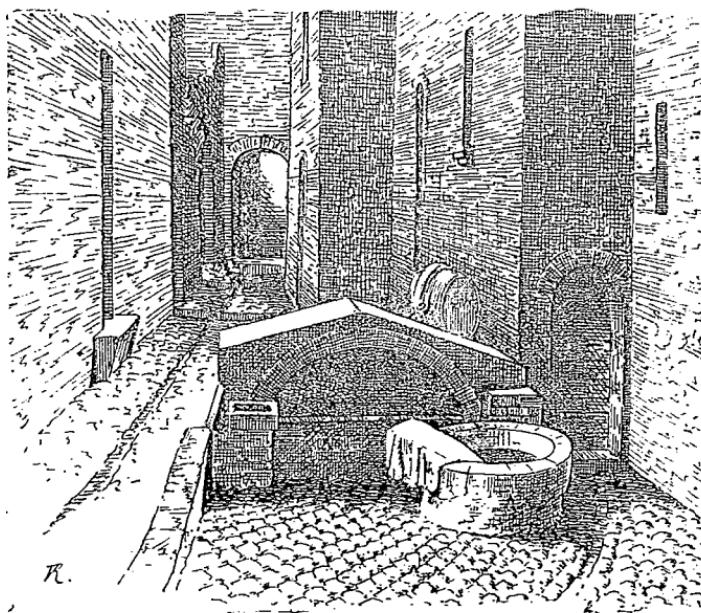
2<sup>o</sup> Le chemin qui conduisait à *Gargaria* aujourd'hui Saint Jean de Garguier.

3<sup>o</sup> Le chemin qui se dirigeait dans l'intérieur des terres par la Cadière et le Val d'Aren.

4<sup>o</sup> Le chemin qui conduisait aux Embiers par Poutié, Val longue, Bandol et Sanary.

**Fontaine du Pera.** — En suivant le chemin qui conduit

du village de Saint Cyr à la vallée de Saint Côme, on trouve à 1 kilomètre environ, la *fontaine du Pera* (1). C'est un bassin voûté nommé la *fouen croutado* (la fontaine voûtée) que la tradition fait remonter à une haute antiquité. Ce puits ou réservoir est assez semblable à la fontaine romaine de Ceyreste, il est comme cette dernière



FONTAINE DE CEYRESTE

bâti sur un plan carré et couvert d'une voûte en berceau; il ne diffère que par les matériaux de la construction qui sont sur les parois intérieures et extérieures en briques superposées au lieu d'être en pierres calcaires de petit

(1) Mentionnée en 1615. — *Hortus Peras.* — Archives de la Gadière.

appareil. A la suite de réparations et de transformations successives cette fontaine a perdu son caractère agreste et il est bien difficile aujourd'hui de reconnaître sous le ciment et les crépisssages modernes ce qui reste de la construction antique.

**Tombeaux, poteries et médailles.** — Dans les travaux de terrassement exécutés en 1831, pour la construction de l'église paroissiale de Saint Cyr, on a trouvé des tombeaux en briques à rebords accompagnés des poteries ordinaires, lampes, lacrymatoires, etc., et de quelques médailles en petit bronze que l'on a pris pour des monnaies massaliètes, mais d'une trop forte épaisseur pour ne pas appartenir au Bas-empire romain comme les médailles byzantines découvertes au même endroit.

### MOYEN-ÂGE

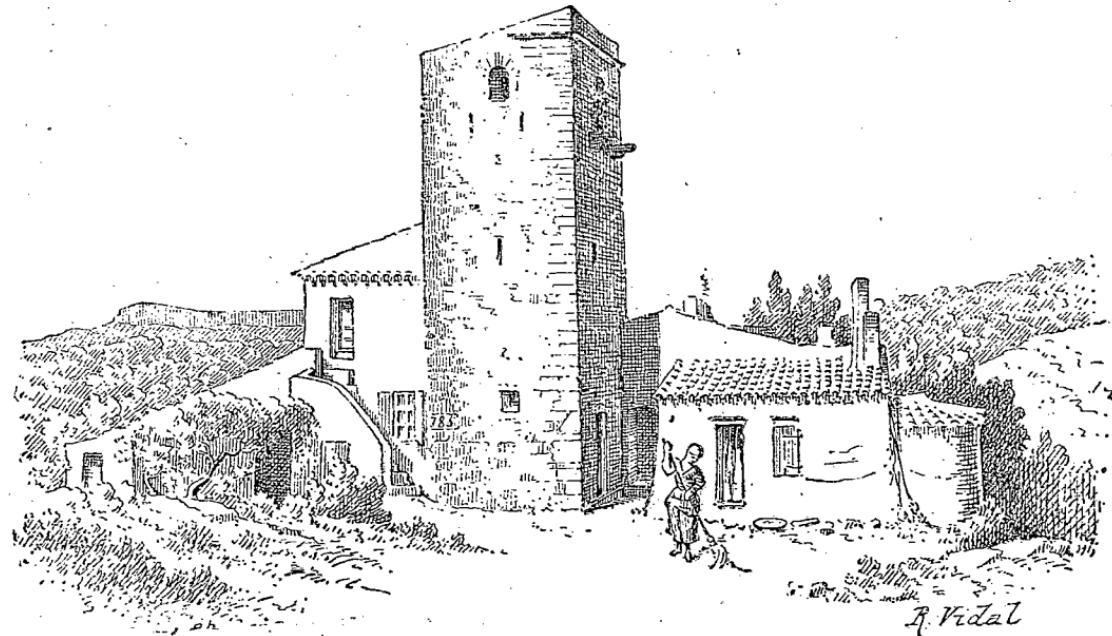
**Tour du Rega.** — La tour du Rega est une petite construction défensive élevée au VIII<sup>e</sup> siècle par les habitants de la vallée de Saint Côme, pour se mettre à l'abri des invasions sarrasines. Elle est située à 2 kilomètres à l'Est du village, au pied de la montagne du Pyroulet ou du Regard (1), dont elle a pris le nom. Ce petit poste fortifié communiquait par des signaux avec la vigie de Al Regar (2), placée au sommet de cette montagne.

D'abord isolée sur le petit mamelon placé à l'entrée de

---

(1) Mentionnée en 1117. — Archives de Saint-Victor.

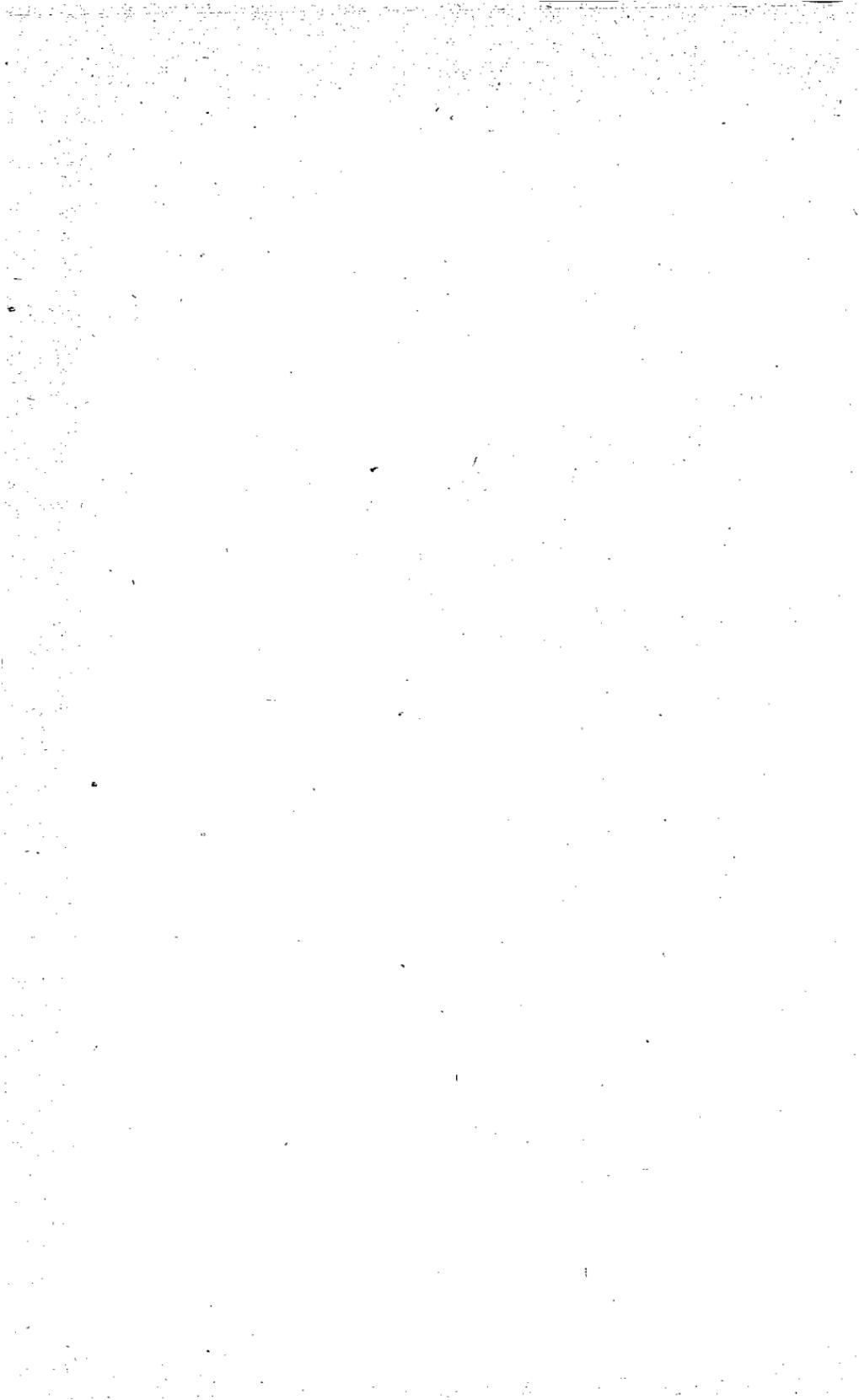
(2) Mentionnée en 1546. — *Al Regar.* — Cadastre de la Cadière.



R. Vidal

## La tour du Rega

ÉTAT ACTUEL



l'ancien chemin qui va de la vallée de Saint-Côme à Poutié, la tour du Rega fut dans la suite des temps environnée par un groupe d'habitations qu'elle protégeait. Aujourd'hui elle se trouve emprisonnée dans un pâté de maisons dont la plus ancienne a des magasins voûtés et une autre un four pour cuire le pain.

La tour du Rega est bâtie avec des matériaux grossiers pris sur les lieux, à peine équarris et disposés par assises irrégulières. Elle s'élève sur un plan rectangulaire de 3<sup>m</sup>86 de long, sur 3<sup>m</sup>65 de large. Sa hauteur totale est de 10<sup>m</sup>95 et l'épaisseur de ses murs, de 0<sup>m</sup>60. Ce petit édifice se compose d'un rez-de-chaussée surmonté de deux étages. Il porte sur une pierre d'angle au Sud, la date 785 et sur l'autre face le millésime +1451+.

Le rez-de-chaussée est voûté en berceau ; il a la porte d'entrée en plein cintre sur la face Est, et il communique avec le premier étage au moyen d'une échelle mobile en bois, par une petite ouverture carrée percée dans la voûte. Sur la face Nord, une autre porte donnant accès aux magasins a été ouverte postérieurement, peut-être en 1451, quand ces habitations sont venues s'y ajouter.

Le premier étage est voûté en arête, il a une meurtrière ouverte sur chacune des faces Est, Ouest et Sud, et il communique également avec l'étage supérieur au moyen d'une échelle mobile en bois par un trou carré percé dans la voûte.

Le deuxième étage n'est pas voûté, un simple plancher horizontal soutient la plate-forme ; il a une fenêtre cintrée à l'Est, protégée par un moucharabis surplombant la porte d'entrée. C'est l'étage où se concentrait la défense de ce petit réduit ; aussi y trouve-t-on encore quatre

meurtrières au-dessous des fenêtres, pour les arbalétriers, deux à l'Ouest et deux au Sud. Cet étage communique avec la plate-forme, comme les étages inférieurs, par une issue carrée percée dans le plancher et superposée aux ouvertures du premier étage et du rez-de-chaussée.

La plate-forme entièrement réservée aux signaux était pavée d'un grossier carrelage et bordée d'un parapet de 1 mètre de hauteur.

**Tour de la Mure.** — Cette ancienne vigie appelée *Mora* en 814 (1), est située au Nord du village et se présente en saillie sur la façade d'une grande bastide construite postérieurement.

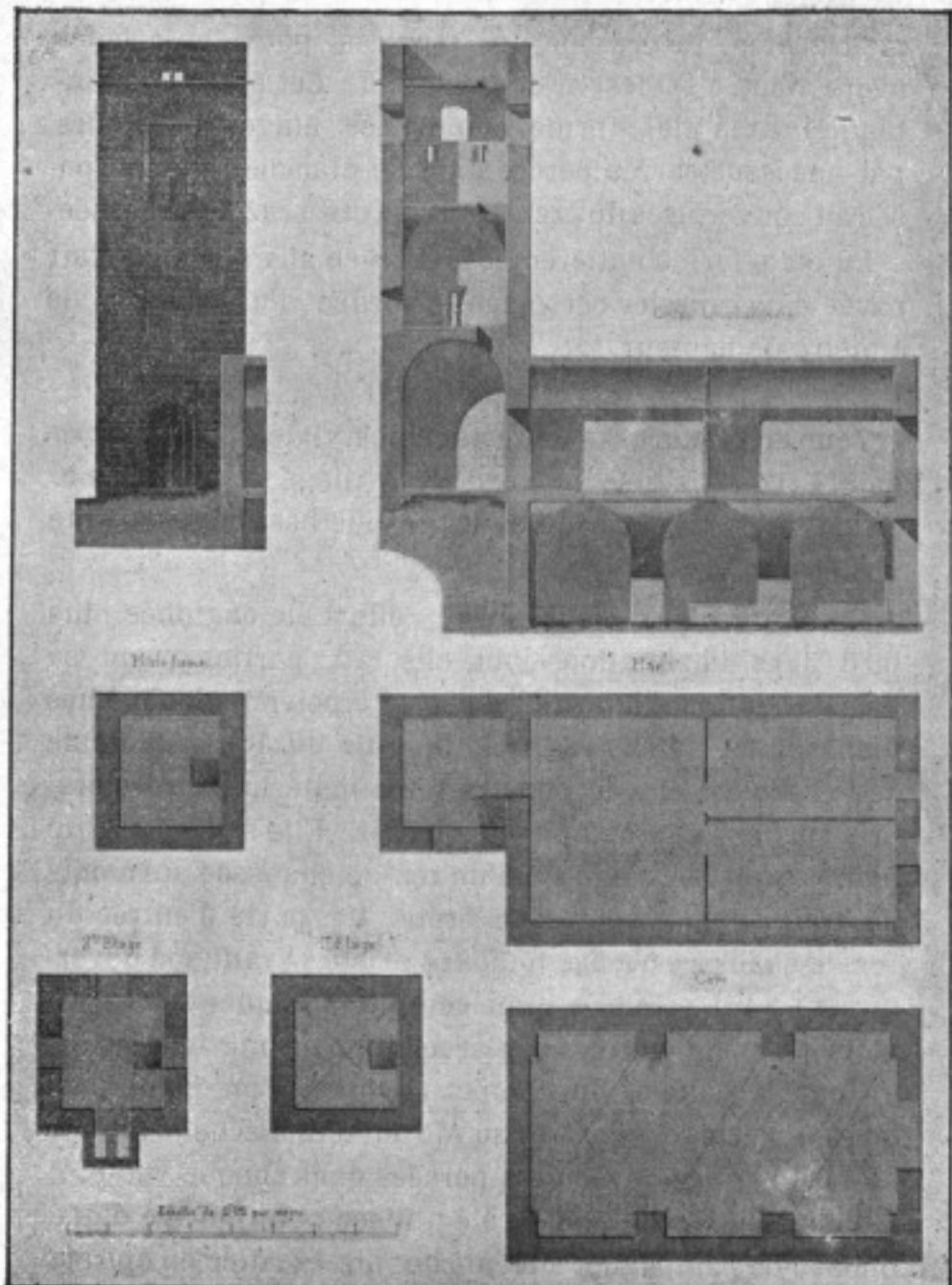
D'abord isolée dans la plaine, elle a été englobée plus tard dans l'habitation dont elle fait partie. Avant sa transformation elle avait l'aspect et à peu près les mêmes dispositions défensives que la tour du Rega. Comme cette dernière elle est construite en matériaux grossiers, pris sur les lieux et à peine équarris. Elle s'élève sur un plan carré et se compose d'un rez-de-chaussée surmonté de trois étages voûtés en arête. La porte d'entrée du rez-de-chaussée n'a pas toujours existé. Avant son ouverture au XVII<sup>e</sup> siècle, comme semble l'indiquer son archivolte en plein cintre, on y accédait par une baie pratiquée à la hauteur du premier étage et l'on communiquait d'un étage à l'autre, au moyen d'une échelle mobile en bois par des ouvertures percées dans chaque voûte.

Depuis que cette tour a été utilisée pour l'usage d'une maison de campagne, elle abrite un escalier en spirale

---

(1) Polyptique de l'église de Marseille.

SAINT-CYR



TOUR DU REGA  
RESTITUTION



qui dessert les divers appartements de ce corps de logis. Il ne reste plus du Moyen-Age qu'un vestige assez curieux, c'est un escalier étroit pratiqué verticalement dans l'épaisseur du mur et faisant communiquer le troisième étage de la tour avec la maison contiguë.

**Tour de la Benette.** — Cette petite vigie était située à un kilomètre environ de la tour de la Mure, au Sud, sur le chemin de Saint-Cyr au hameau des Lèques. Englobée depuis longtemps dans une habitation moderne, les réparations et les transformations qu'elle a subi ne lui ont rien laissé d'apparent de son état primitif.

**Oratoire du Pyroulet.** — Sur le point culminant de la montagne du Pyroulet, à 275 mètres au-dessus du niveau de la mer se trouve le petit oratoire de Saint Jean du Pyroulet, devant lequel les habitants du voisinage vont allumer le feu de joie traditionnel la veille de la fête de Saint Jean-Baptiste.

Au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle on voyait encore à cet endroit une *échanguette* du Moyen-Age, c'est-à-dire une petite construction en pierre pour abriter le guetleur qui veillait au sommet de cette montagne. En 1845, cet édicule fut détruit par la foudre et remplacé par un oratoire commémoratif.

L'échanguette de *Al Regard* était un simple massif de maçonnerie élevé sur un plan carré d'environ 1<sup>m</sup>50 de côté et 3 mètres de hauteur. Les faces Nord et Sud étaient percées d'une petite ouverture ogivale placée en face l'une de l'autre, l'intérieur où pouvait facilement se tenir un homme, était voûté en arc d'ogive. On montait sur la partie supérieure de la voûte, disposée en plate-forme à

l'aide de pierres posées en saillie sur les murs et formant échelle à l'intérieur. Du haut de cette échauguette le guetteur découvrait une immense étendue de pays et de mer, et donnait le signal d'alarme à la vue du moindre danger. Bien que les caractères architecturaux de cette guérite ne permettent pas de la faire remonter au-delà du XIII<sup>e</sup> siècle, il est certain que cette *guette* pour laquelle les habitants de la Cadière fournissaient une garde, remonte très haut dans le Moyen-Age, probablement jusqu'à l'époque où les pirates sarrasins firent leurs premières apparitions sur notre littoral.

## XVI<sup>E</sup> SIECLE

**Château des Baumelles.** — Ce château nommé en provençal *d'Enchourin* fut construit au XVI<sup>e</sup> siècle. Pittoresquement situé sur la pente Nord d'une colline avoisinant les ruines des Lèques, il était autrefois une arrière fief de l'Abbaye de Saint Victor et fut érigé en 1647 en faveur de Goujon. Cette vaste construction rectangulaire, flanquée de tours aux angles est aujourd'hui transformée en grange. Elle contenait autrefois une petite chapelle dédiée à N. D. des Sept Douleurs.

## XVIII<sup>E</sup> SIECLE

**Château de Saint-Cyr.** — On appelle château de Saint Cyr, un vaste bâtiment du XVIII<sup>e</sup> siècle situé au milieu du village.

Avant les réparations faites vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, on y voyait encore une grande salle ornée de deux vastes cheminées et décorées de moulures dans le goût de l'époque.

**Château des Pradaux.** — Le château des Pradaux est une habitation rurale située au Nord-Ouest du village. On y voit les bustes en marbre de Portalis l'ancien et du comte de Portalis son fils (1), des meubles d'ancien style, commode et bahut ornés de fleurs et d'animaux en marquetterie, et une salle tapissée en toiles peintes en 1788, par Tremela de Marseille, représentant des paysages et des marines. Ce château avait une petite chapelle sous le vocable de l'Annonciation de la Sainte Vierge qui a été convertie en grange.

**Chapelle de Sainte Magdalaine.** — Cette chapelle est située à l'Est du village, sur une petite hauteur, tout près du cimetière. Elle s'élève sur un plan rectangulaire terminé par une abside demi-circulaire avec plafond uni. Ses dimensions sont les suivantes : Longueur, 27 mètres ; largeur, 7 mètres ; hauteur, 12 mètres. Cette chapelle ne contient aucune œuvre d'art.

**Chapelle des Lèques.** — Cette église placée sous le vocable de Sainte Marie fut construite au hameau des Lèques en 1784. Elle est bâtie sur un plan rectangulaire terminé par une abside carrée avec plafond lambrisé. Cet édifice sans caractère architectural, n'a de remarquable qu'un tableau placé au fond de l'abside, derrière le maître autel, et représentant la Sainte Famille. Ce

---

(1) Ce dernier sculpté par Conrad son petit fils.

tableau d'une bonne facture est attribué à Finsonius, peintre flamand du XVII<sup>e</sup> siècle.

**LOUIS FINSONIUS** (1580-1632), est né à Bourges vers 1580. Il passa sa jeunesse en Italie et s'inspira de la manière de Caravage qui était fort goûtée. On sait par la date d'un de ses tableaux, qu'il était à Naples en 1612. L'année suivante il vint en Provence, se fixa à Aix, devint l'ami de Peyrecs, et y travailla pendant plus de trente ans. Son double talent de portraitiste et de peintre d'histoire était fort apprécié. Ce peintre flamand, peu connu hors de Provence où il a laissé une grande quantité de tableaux, se noya accidentellement dans le Rhône vers 1632.

On connaît de lui,

*A Aix* : Une résurrection de Jésus-Christ (1610). Un Saint Thomas (1613). Un portrait de femme (au Musée) et un portrait de Guillaume du Vair.

*A Arles* : Le Martyre de Saint Etienne.

*A Marseille* : Madeleine mourante (au Musée).

## XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

**Eglise paroissiale.** — La nouvelle église paroissiale a été construite par M. Révoil, architecte dans le style roman moderne.

Ce sanctuaire placé sous le vocable de Saint-Cyr et de Sainte Julitte martyrs, s'élève près de l'emplacement de l'ancienne église érigée le 27 juillet 1725, qui avait elle-même remplacé une petite chapelle votive du XII<sup>e</sup> siècle, bâtie près d'une fontaine antique renommée pour la bonté de ses eaux. C'était un lieu de pèlerinage qui atti-

rait une grande affluence de gens pour la guérison des enfants malades et qui fut très fréquenté depuis le début du Moyen-Age jusqu'à nos jours, comme le témoignent les médailles romaines, byzantines, des comtes de Provence, des Papes, des rois de France et des pays étrangers, trouvées en grand nombre à différentes époques.

Ce monument s'élève sur un plan rectangulaire, formé d'une nef avec bas côtés et terminé par une abside demi-octogonale.

La nef divisée en quatre travées, est séparée des bas côtés par des arcades en plein cintre et couverte par une voûte en berceau, reposant sur des pilastres canelés, reliés entre eux par un cordon courant au dessus des chapiteaux.

Sur la façade principale au Sud, porte d'entrée avec archivolte ornée de moulures et appuyée sur des colonnettes ; dans le typan une croix pattée. Au-dessus de la porte, fenêtre géminée avec archivolte ; fronton triangulaire circonscrit par des moulures formant corniche ; oculus au centre et clocheton flanqué de colonnes.

Les dimensions principales de cette église à l'intérieur, sont les suivantes :

Longueur de la nef y compris l'abside...	28 <sup>m</sup> 00
Longueur de la nef.....	16 00
Hauteur de la nef .....	13 00
Longueur de la voûte.....	22 00
Largeur des collatéraux .....	3 80
Hauteur de la façade .....	17 00

On trouve à l'intérieur plusieurs tableaux d'une bonne facture. Ce sont : Saint François d'Assise expirant ; une descente de croix peint par Michel Serre ; le martyre de

Saint Cyr et de Sainte Julitte, peint par Zino en 1767 ; Saint Pierre et Saint Paul par le même.

Comme sculpture, on y voit une statue de l'enfant Jésus, de l'école de Puget, et une autre de la Vierge donnée par l'impératrice Eugénie en 1855.

On remarque encore dans cette église : un autel en bois, avec tabernacle en forme de corbeille du XVII<sup>e</sup> siècle ; une colonne en porphyre bleu supportant la cuve baptismale, provenant des ruines des Lèques ; une chasse en forme de sarcophage de 1657 ; une croix processionnelle en cuivre, avec médaillons représentant les quatre évangélistes ; et dans la sacristie, un petit vestiaire en bois de chêne bombé et armorié, exécuté en 1745, par Probace Gueidet, de Bras.



**Riboux**



# RIBOUX

*Canton du Beausset. — Arrondissement de Toulon*

---

## HISTOIRE

---

### MOYEN-AGE

Eglise Paroissiale.

---

## HISTOIRE

Riboux est la plus petite commune du département du Var et peut-être de la France. Elle est située au fond d'un vallon, ou plutôt, dans le creux d'un plateau élevé, au Sud des montagnes de la Sainte Baume, dans le voisinage de Signes, à 16 kilomètres du Beausset et à 33 kilomètres de Toulon.

Au Moyen-Age, *Rabo* ou *Ribo*, suivant l'époque, était un prieuré rural de l'Abbaye de Saint Victor de Marseille, et les chanoines comtes de cette abbaye, faisaient percevoir la dime par un fermier et entretenaient le prêtre qui y exerçait les fonctions curiales (1).

Avant la Révolution, Riboux appartenait au diocèse de Marseille et à la Viguerie de Saint Maximin, son église était une succursale de la Paroisse de Cuges et on y comptait en tout 12 maisons et 60 habitants, 2 quints de feu (2).

Aujourd'hui Riboux fait partie du département du Var. Sa population qui avait un peu augmenté pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, a rapidement diminué vers la fin de la seconde à la suite de l'incendie des vallons de Saint Pons, dont les bois fournissaient des fagots, du charbon, de la résine de pin, du goudron, etc., qui faisaient la richesse du pays.

Les habitants au nombre de 74, en 1815, ne sont plus aujourd'hui que 39 groupés en 6 ménages, et 10 électeurs, tous Conseillers municipaux. Ce qui faisait dire à leur doyen, le regretté M. d'Amalric, maire de cette localité : *Eüssi sian touti de la Coumuno.*

(1) Cartulaire de l'Abbaye de Saint Victor.

(2) Achard. — Géographie de la Provence.

Chose étrange, dans toute l'étendue de son territoire (13, 47, 59 ares), cette commune minuscule, n'a ni dans les terres, ni dans les bois qui lui appartiennent, aucune agglomération ressemblant à un village, ni même à un simple hameau. Les huit maisons qui composent sa fortune immobilière sont disséminées sur le versant de la colline qui domine le Beausset et c'est dans le creux d'un vallon, devant trois ou quatre bastides collées les unes aux autres, que se trouve la Mairie.

Cette Mairie, à l'ombre d'un figuier, est une bastide non moins rustique que les autres. Elle ne se distingue des habitations voisines que par un cadre grillagé, placé à la porte d'entrée, dans lequel se trouvent parfois des affiches ou des papiers officiels concernant les Riboulins : publications de mariage, convocations militaires, etc.

Un escalier en spirale conduit au premier étage ; c'est la salle des délibérations. Une table, quelques chaises en constituent tout l'ameublement. C'est là, dans cet appartement sans luxe superflu, que le Maire, son adjoint et tout le Conseil municipal se réunissent pour voter le budget de la commune. En 1897, ce budget s'éleva à la somme de 393 fr. pour les recettes, et à celle de 345 fr. pour les dépenses.

Riboux étant une ancienne terre de Cuges, ses productions sont à peu près les mêmes. Avant 1880, cette petite commune était riche, mais depuis l'incendie des vallons de Saint Pons, ses habitants n'ont plus que la récolte du blé et celle de quelques capres. Leur principale occupation est l'élevage des brebis. Ils fabriquent ce fameux fromage *couïen* qu'ils apportent sur les marchés de Cuges, d'Aubagne et du Beausset, le même qui parfume si....

agréablement la foire d'Ollioules, le jour de la Saint Laurent.

Les habitants de Riboux cultivaient autrefois d'excellentes raves dans les terres qui sont au fond des vallons. C'est sans doute cette culture qui a donné le nom au pays (1), comme l'indiquent assez clairement les armes de cette commune.

Les armes de Riboux sont : *d'azur à trois raves d'argent posées deux et une.* — Armorial d'Hosier, T. II, page 832 du texte et T.I, page 1027 des blasons. Enreg. 201.

### MOYEN-ÂGE

**Eglise Notre-Dame.** — La chapelle de l'ancien Prieuré rural de Saint Victor-les-Marseille, aujourd'hui presque en ruines, fut construite au XII<sup>e</sup> siècle. Elle porte sur sa façade principale les caractères du XVII<sup>e</sup> siècle, époque où elle fut probablement remaniée.

L'église N.-D. de Riboux présente les dispositions suivantes : Orientation symbolique de l'Ouest à l'Est, plan rectangulaire composé d'une nef terminée par une abside en cul de four ; voûte en berceau et toiture à double pente. Façade principale à l'Ouest, en pierres de moyen appareil posées en assises régulières ; porte d'entrée cintrée accostée de deux petites fenêtres arrondies ; *oculus* au-dessus de la porte et clocheton arcade sur le faite. A l'extérieur : cimetière autour de l'église. Cette ancienne chapelle a les dimensions suivantes . longueur, 7<sup>m</sup>,00.; largeur, 4<sup>m</sup>,00 ; hauteur, 4<sup>m</sup>,50.

---

(1) *Rave* en provençal se prononce *Rabo* d'où est venu *Ribo* et enfin *Riboux*.

# Signes



# SIGNES

*Canton du Beausset — Arrondissement de Toulon*

---

## HISTOIRE

### PÉRIODE NÉOLITHIQUE

*Epoque ligurienne.* — Silex taillés et haches en pierres polies.

### PÉRIODE GALLO-ROMAINE

Tombeaux, poteries et médailles.

### MOYEN-ÂGE

Abbaye de Molnes.

Fontaine voûtée.

Château-vieux.

Eglise de Château-vieux.

Château féodal.

Eglise paroissiale.

### XVI<sup>e</sup> SIÈCLE

Remparts.

Fontaine.

Horloge.

Maisons d'habitation.

Maison de l'évêque.  
Chapelle de l'infirmerie.  
Moulins.

### XVII<sup>e</sup> SIÈCLE

Chapelle de Saint Jean-Baptiste.  
Chapelle de N.-D. la Prôche.  
Chapelle de Saint Clair.  
Chapelle de Saint Joseph.  
Chapelle de Saint Roch.  
Grille en fer forgé.

### XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

Chapelle de N.-D. la Haute.

---

## HISTOIRE

Le village de Signes est un des plus anciens bourgs de Provence. Il est situé au Nord-Ouest d'une plaine fertile d'environ 4 kilomètres de long sur 2 kilomètres de large, qui s'étend au pied méridional des montagnes de la Sainte Baume.

Il est placé à 343 mètres d'altitude, entre la minuscule commune de Riboux et l'importante bourgade de Méounes, à 19 kilomètres du Beausset et à 36 kilomètres de Toulon.

Les Commoni habitant la vaste forêt de Conil, fréquentaient les bois touffus de Signes, comme le témoignent un assez grand nombre d'instruments en silex taillés et en pierres polies, retrouvés sur divers points du territoire, notamment le long des cours d'eau.

D'après Garcin et Papon, les fondateurs de Signes furent les premiers habitants de Marseille, possesseurs des immenses forêts qui s'étendaient au pied des montagnes de la Sainte Baume et couraient de l'Ouest à l'Est depuis Cuges jusqu'à Méounes. Comme il était difficile de s'orienter dans ces bois inextricables, ils avaient fait placer des signaux sur les sommets des collines pour se reconnaître et de là serait venu le nom de Signes donné à ce pays.

Si l'occupation de ce territoire par les premiers habitants de Marseille laisse quelque doute, le séjour des Romains dans ce pays est bien prouvé.

De nombreux vestiges trouvés au quartier de Molnes (le Molna des anciennes chartes), et ceux que l'on retire

en fouillant les terres près de la source du Gapeau ne laissent aucun doute à cet égard.

D'après les débris de tout genre mis à jour : tombeaux, poteries, monnaies, sols de maisons, etc., l'agglomération de Signes n'aurait pas été bien importante. Ces vestiges accusent plutôt un petit groupe d'habitants ayant une certaine aisance, qu'une population nombreuse. En examinant l'ensemble de ces restes on peut supposer qu'il y avait à Signes : un intendant pour diriger l'exploitation des bois, des ouvriers pour faire les coupes, et peut-être quelques soldats pour assurer la liberté et la sécurité des routes.

Comme dans beaucoup d'endroits, au début du Moyen-Age, les habitants de ce pays montèrent sur les hauteurs pour se mettre à l'abri des insultes et des coups de main.

Les vestiges de tour et d'oppidum que l'on voit près du château de *Font mauresque* attestent que les Sarrasins visitèrent ce lieu, et qu'ils y séjournèrent assez longtemps.

Au XI<sup>e</sup> siècle, Signes appartenait au Baillage de Brignoles et comptait 13 feux. Il est désigné *Castrum de Signa*, dans la bulle de Grégoire VII de l'an 1084 (1).

Après les invasions des Maures, les querelles entre seigneurs continuèrent d'entretenir le trouble et la méfiance parmi la paisible population de ces montagnes. Ainsi en 1140, nous voyons Bertrand de Signes parmi les Seigneurs qui tenaient le parti des Bérengers, comtes de Provence, contre les gentilshommes qui tenaient le parti des Baux (2).

---

(1) Bouche. — Histoire de Provence, T. I., p. 335.

(2) Bouche. — Histoire de Provence, T. II, p. 114.

Cet état d'esprit et les dangers permanents qu'il faisait naître, empêchèrent longtemps les habitants de ce pays, de se grouper dans la plaine. De nos jours on trouve encore les traces de leurs anciennes demeures sur presque toutes les hauteurs environnantes : à Meynarguette, petit hameau de la commune de Mazaugues, accroché sur le flanc du dernier contrefort de la Sainte Baume ; à Chibron, vers la terre dite de Romanil ; à Château-vieux, où était Signes la *Signourière* ; et enfin à Signes Saint Pierre, où se trouve le village actuel.

Le XII<sup>e</sup> siècle, est l'époque la plus heureuse de ce charmant pays ; c'est le siècle du gai savoir et des cours d'amour ; c'est le temps des troubadours et des chevaliers galants ; c'est enfin le siècle aimable, et le château de Signes, brille d'un vif éclat dans les ténèbres du Moyen-Agè.

En 1160, sous le règne des deux Raymond Bérenger, oncle et neveu, comtes de Provence, Signes, de même que Romanil, près d'Avignon, le Puget et Pierrefeu, était le siège d'une Cour d'amour, célèbre par la sévérité de ses Arrêts. On l'appelait Signes la Blanche (*Signo la blanco*), comme on le rencontre dans de nombreuses chartes entre 1150 et 1200.

D'après les chansons des troubadours, ce qualificatif de *blanco* ne s'appliquait pas à la couleur des habitations ou du terrain, mais avait la signification du mot latin *blandus*, agréable.

Les Cours d'amour étaient des tribunaux singuliers présidés par les dames des plus nobles familles de Provence. Ils étaient composés de Seigneurs, de poètes et de conseillers d'églises. Ils prononçaient sur les ques-

tions exposées dans les suppliques ou débattues dans les tensons.

« Les tensons, dit Nostradamus, étoyent disputes d'amour qui se faisoient entre chevaliers et dames poètes, entre parlant ensemble de quelque belle et subtile question d'amour; et où ils ne se pouvoient accorder; ils les envoyoyent, pour en avoir la définition aux dames illustres présidentes qui tenoyent Cour d'amour à Signe, à Pierrefeu, à Romanin, ou autres, et la dessus faisoient arrest qu'on nommait *lous arrest d'amour* » (1).

Il parait que les parties pouvaient comparaître en personne ou plaider leurs causes. L'appel était permis. C'est ce que nous démontre un exemple remarquable. Deux troubadours, Simon Doria et Laufranc Cigallo, ayant soumis une question aux dames de la Cour de Signes et de Pierrefeu, furent tous les deux mécontents de la sentence et recoururent à la Cour souveraine des dames de Romanil.

« Ces assises, dit encore Nostradamus où étoient présentées et discutées les difficiles questions sur le *fait d'amour* qui survenoient entre les gentilshommes et les demoiselles du pays étoient rapportées et décidées par un grand nombre d'illustres dames qui y assistoient et entre autres y présidoient : Etiennette ou Stephanelle, dame de Baux, fille de Gilbert, comte de Provence ; et avec elle s'assembloient, Adhelays, comtesse de Forcalquier et d'Avignon ; la comtesse de Die ; Briande d'Agoult, comtesse de Lune et autres dames.... » (2).

---

(1) Nostradamus. — Vie des poètes provençaux, p. 45.

(2) Nostradamus, p. 131, 133, 379, 584.

Dans le haut du village, près des ruines de l'ancien château, à l'endroit où se trouvait la porte d'entrée, un bout de rue bien modeste a retenu le nom de *place de la Cour d'amour*. C'est là où se tenaient ces fameuses assises, et où pendant plus d'un demi-siècle, se sont assemblés les dames, les chevaliers et les troubadours, les plus renommés de Provence.

Plusieurs chroniqueurs font remarquer que ces assemblées illustres ont laissé des vestiges moraux à Signes. C'est disent-ils, l'ascendant que les femmes de ce pays ont gardé sur les hommes malgré les licences des guerres intestines et de la Révolution.

Achard (1), cite à ce sujet un usage assez original.

« Lorsqu'une fille veut donner congé à son galant qui était déjà reçu dans la maison, elle épargne tous les propos qui coutent à la sensibilité ; elle prend une bûche et la dresse contre l'âtre de la cheminée, le jeune homme sait ce que cela signifie, il s'en va, et c'en est fait pour la vie ; il n'y a point d'explication, point de reproches, point de brouillerie, point de question ; si ses amis lui demandent pourquoi il ne va plus dans cette maison, la réponse est toujours prête et précise : *m'an drissa la busquo*, j'ai reçu mon congé. »

Du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, les chartes présentent peu de faits intéressants ; on y voit cependant comment les terres et la Seigneurie de Signes passèrent aux évêques de Marseille.

En 1257, Guillaume et Pierre, frères de l'illustre maison de Signes, vendirent à Benoît d'Alignano, évêque de

---

(1) Achard. — Géographie de la Provence. T. II, P. 369.

Marseille, plusieurs portions de la Seigneurie et une *Condamine*.

La même année, acte de transport en fief par Charles et Béatrix, comtes de Provence, en faveur de Benoit, évêque de Marseille, de trois châteaux de la Val de Signes : 1<sup>o</sup> le château de *Signes la Blanche*; 2<sup>o</sup> le château de *Baxcarenois* (Barrière); le château Vieux (1).

La tradition place le château de *Signes la Blanche* dans la plaine, près de la source du Gapeau. Le château de *Baxcarenois*, était sur les domaines de Séoublanc et de la Barrelière, aux limites de la Commune d'Evenos où l'on voit encore des ruines. *Château-Vieux* se trouvait sur le mamelon de ce nom, dominant la pittoresque vallée de Font-aux-Roses, aujourd'hui *le Rabi*.

En 1282, Richard Blondini, écuyer de Raymond de Nîmes, évêque de Marseille, acheta pour l'évêché, de Hugues de Soliers, gentilhomme de la ville d'Hyères, plusieurs pièces de terres situées dans la vallée de Signes et plusieurs *censes* annuelles.

Le successeur de Raymond de Nîmes, Durand, fit acheter en son nom et pour son église, par Bertrand Bonhomme, prieur de Méounes, un terrain dans la partie de Signes appelé *la Barremi*, lequel appartenait à la dame Janselme qui portait le nom de Signes.

En 1285, Raymond Cornuti et Hugues de Binonia, damoiseaux, rendirent hommage à l'évêque de Marseille, pour des terres situées à Signes, qu'ils possédaient du chef de leurs femmes qui les avaient eues en dot. L'évêque était dans son château de Méounes.

---

(1) *Archives de Signes*. — Cahier F. F. 18.

En 1315, Château-Vieux, son fort et son territoire, furent vendus à Raymond IV, évêque de Marseille.

En 1347, la reine Jeanne, comtesse de Provence, à la sollicitation de Robert, évêque de Marseille, créa pour Signes un jour de marché chaque semaine, et une foire tous les ans.

En 1352, le 3 mars, l'évêque de Marseille étant dans sa forteresse de Château-Vieux, acheta d'une dame nommée Huguette Blasine, une partie de la Seigneurie qu'elle possédait au Beausset, etc.

Au commencement du XV<sup>e</sup> siècle, la municipalité de Signes est bien constituée, mais n'a pas encore de local pour ses réunions.

En 1426, les séances du Conseil sont tenues dans la maison du Saint Esprit, sur la place publique *Ante Castrum*, dans des maisons particulières et dans le cimetière. L'usage d'assembler les Conseils dans les cimetières était très répandu à cette époque (1).

Au XV<sup>e</sup> siècle, il était également d'usage de faire des *charivaris* aux veufs et aux veuves qui se remariaient et d'en faire profiter les œuvres de bienfaisance.

Le 19 juin 1429, le Conseil de Ville nomma deux délégués pour percevoir le produit des pelotes et charivaris au profit de la Confrérie de..... (2).

L'usage des charivaris fut régulier jusqu'en 1789, où les habitants de Signes en demandèrent l'abolition.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, le lieu de Signes est sous la dépendance absolue des évêques de Marseille et traverse la période la plus douloureuse de son histoire.

(1) Archives de Signes. — Cahier BB. 1.

(2) Archives de Signes. — Cahier BB. 1, p. 25.

En 1521, la peste fait sa première apparition. Le 16 juin, le Conseil de Ville délibère de ne pas célébrer cette année la fête de la Saint Jean et fait publier « que personne n'invite des étrangers à venir ce jour là (1). » Les portes sont fermées et personne n'entre plus dans la ville. Le 29 juin, on refuse même l'entrée « avant 40 jours », au fils d'un habitant venu pour voir sa famille (2).

Dans les premiers temps de l'épidémie, les habitants surpris n'ont aucun lieu pour soigner les malades et enterrent les morts un peu partout autour du village.

Le 19 mars 1525, une députation est envoyée à Marseille pour demander au vicaire l'autorisation d'exhumer les corps des personnes enterrées pendant la peste *en terro profano* pour les inhumer sur la demande de leurs parents ou de leurs amis *en terro sagrado* (3).

Plus tard, un *hôpital provisoire* fut construit au collet du Gapeau, alors désigné sous le nom de quartier de Saint Sébastien, aujourd'hui *Maussegu*; c'est là, où furent soignés les pestiférés toutes les fois que le fléau fit son apparition, particulièrement de 1585 à 1590 où il sévit à l'état permanent et fit de tels ravages qu'il décima la moitié de la population (4).

De 1596 à 1599, les autorités locales font démolir un très grand nombre de maisons inhabitées et menaçant ruines par suite de la forte mortalité qui eut lieu pendant les années d'épidémie.

(1) Archives de Signes. — Cahier BB. 1, p. 867.

(2) id. Cahier BB. 1, p. 875.

(3) id. Cahier BB. 1, p. 4175.

(4) id. Cahier BB. 7, p. 361 à 488.

Vers 1550, le Calvinisme s'introduit à Signes, et malgré les arrêts du Parlement d'Aix et les sermons de l'évêque de Marseille on l'y prêche publiquement.

En 1552, le 26 septembre, la Communauté reçoit des lettres patentes, interdisant à tous avocats, procureurs, officiers, greffiers, solliciteurs, etc., convaincus du crime d'hérésie d'exercer leurs charges jusqu'à ce qu'ils soient purgés des « dites accusations et suspicions » (1).

En 1557, le 29 juin, le Conseil de Ville délibère de donner 10 testons à Mgr le docteur de Sorbonne pour *sere sept à huit presches au present luech per corriger les herreurs et les herezies contre la foi catholique* (2).

Ni la contrainte, ni les prêches n'arrêtent l'expansion du protestantisme ; au contraire, les religionnaires irrités, se livrent à des excès regrettables, sur les personnes et sur les monuments, puis s'éloignent du village pour se soustraire au châtiment.

En 1565, le 16 juin, la Communauté reçoit l'ordre du comte de Tende de dresser le rôle de tous « les gens fugitifs pour raison de crimes par eux commis durant les temps de troubles » (3).

Après quelques années de calme, plus apparent que réel, les troubles reprennent avec une nouvelle effervescence. De 1580 à 1585, les religionnaires s'acharnent contre les monuments, les églises sont saccagées et le château seigneurial est démolî.

Pour n'avoir pas empêché cette démolition, la Communauté est condamnée à contribuer pour mille écus à la

(1) *Archives de Signes.* — Cahier BB. 4, p. 71.

(2) id. Cahier BB. 4, p. 560.

(3) id. Cahier BB. 4, p. 1017.

construction d'une maison Seigneuriale et en attendant l'achèvement de cette maison elle payera le loyer des appartements occupés par l'évêque, s'élevant à 35 écus par an.

En ce même temps, le capitaine Faulquette, commandant le fort de Château-Vieux, nommé à ce poste pour maintenir l'ordre et assurer la tranquillité du pays, profite de ces troubles pour assouvir sa cupidité. Ses exigences deviennent excessives et quand la municipalité ne satisfait pas assez rapidement à ses demandes, il fait ravager le pays par ses soldats.

Enfin, chose encore plus triste à dire, l'évêque de Marseille, seigneur temporel et spirituel de Signes, qui aurait dû se montrer plein de bonté et de charité pour adoucir les malheurs du temps, reste dur et intractable pour ses droits seigneuriaux.

En 1594, à la suite des désastres occasionnés par la peste et les guerres civiles, la commune est couverte de dettes ; elle doit plus de 60.000 écus. L'évêque Ragueneau se montre plus exigeant que jamais pour le recouvrement des sommes qui lui sont dues ; il fait emprisonner les habitants insolubles ou retardataires (1), même les consuls (2) ; il s'empare de tous les grains, au détriment des autres créanciers de la commune ; et finalement excommunie en bloc, les consuls et tous les habitants du pays.

En 1600, la situation de ce village est lamentable : les deux tiers des habitants sont morts, et les survivants sont dénués de tout. La moitié des maisons sont tombées

---

(1) *Archives de Signes.* — Cahier BB. 8, p. 1237 et 1238.

(2) id. Cahier BB. 8, p. 1242.

en ruines ou ont été démolies. Les champs demeurent incultes faute de bras. La commune est criblée de dettes. Le Seigneur s'est emparé de tous les grains et « ce lieu, disent les écrits du temps, qui était beau et abondant d'hommes, de bétails et de fruits, est aujourd'hui le plus misérable de Provence. » (1)

Au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle les difficultés continuent entre la Communauté et le Seigneur évêque de Marseille.

Les consuls envoient des députés à tous leurs amis influents auprès de l'évêque pour obtenir des délais ou des arrangements pour le paiement des sommes qui lui sont dues et pour l'élargissement des habitants de la cité qu'il retient prisonniers. Ils en envoient aussi auprès du duc d'Epernon pour lui demander « qu'à l'avenir les Consuls ne soient plus emprisonnés pour les affaires de la Communauté, ceux-ci renonçant à exercer leur charge. » (2)

Le 15 octobre 1600, la Communauté avait envoyé à Rome, Henri Alphantis, docteur en théologie, pour obtenir « l'abolition de l'excommunication générale » lancée par l'évêque de Marseille (3).

Le 15 juillet 1601, le pape accorde des lettres d'absolution « enlevant l'excommunication encourue et licence est donnée pour la publication des susdites lettres » (4)

En 1603, un nouveau malheur vient frapper cette pauvre Communauté.

---

(1) *Archives de Signes.* — Cahier FF. 19.

(2) id. Cahier BB. 8, p. 1142 et 1144.

(3) id. Cahier BB. 10, p. 12.

(4) id. Cahier BB. 10, p. 155.

Le 2 septembre de cette année, Mgr Ragueneau, évêque de Marseille, étant venu à Signes pour imposer ses volontés, fut assassiné dans la maison épiscopale qu'il habitait rue Saint Jean, depuis la démolition du château seigneurial. D'un coup de poignard, dit Achard (1) ; d'un coup de pistolet dans le ventre, dit Ruffi (2) ; étranglé avec une corde, d'après les habitants de Signes; par un nommé Claude Beausset, qui moyennant une promesse en argent peu considérable et celle de l'impunité offerte par des ennemis d'un rang élevé, se porta à commettre ce crime (3).

L'évêque fut enseveli à Marseille le 1<sup>er</sup> octobre de la même année, et le 27 mai 1605, on condamna les assassins au nombre de onze, qui furent exécutés en effigie.

Le 12 mars 1608, un arrêt du Parlement d'Aix, ordonna que chaque année le 23 septembre, un des Consuls assisterait en personne à une messe solennelle de *Requiem* dans l'église cathédrale de Marseille, un flambeau de cire blanche de deux livres à la main, et donnerait cinq livres tournois pour cette messe, sous peine d'une amende de trois cent livres applicables aux réparations de l'église la majeure de Marseille. En plus, qu'une messe expiatoire serait dite tous les vendredis dans l'église paroissiale de Signes.

Comme personne ne voulait plus se soumettre à cette rigueur, un maire de Signes, s'étant même précipité et noyé dans un puits pour s'y soustraire, la Communauté abandonna une partie de ses usines aux successeurs de

---

(1) *Achard.* — Géographie de la Provence, T. II, p. 873.

(2) *Ruffi.* — Histoire de Marseille, p. 374.

(3) *Achard.* — T. II, p. 373.

l'évêque assassiné et fit don à ses héritiers de fortes indemnités qu'elle paya en fonds de terre. C'est ce qui explique comment une Commune de plus de 13000 hectares n'en possède pas un seul arpent.

Enfin en 1646, à la suite des nombreuses requêtes des consuls de Signes, prouvant que la Communauté « était innocente, n'ayant jamais trempé de fait ni de consentement à la dite mort (1) », Anne d'Autriche par une énergique déclaration cassa l'inique arrêt du Parlement d'Aix.

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, en 1707, pendant la triste période du siège de Toulon par les armées alliées, les Signois surent montrer leur bravoure et leur attachement au pays.

Le 7 août, 1500 hommes de troupes réglées de l'armée du duc de Savoie, vinrent à Signes demander la contribution. Le détachement s'arrêta à quelques distances du village, à la chapelle de Notre-Dame sur l'ancienne route de Toulon, et deux trompettes envoyés par le commandant entrèrent dans le lieu et expliquèrent leurs intentions.

Les Consuls leur répondirent conformément à la délibération prise quelques heures avant dans un Conseil des chefs de famille : qu'ils n'avaient rien à donner au duc de Savoie, attendu que le grain ils le gardaient pour les troupes du roi de France, le fourrage pour leurs chevaux et qu'ils avaient employé tout leur argent pour se défendre contre les ennemis de leur Prince, de l'Etat et de leur Patrie.

Les trompettes partirent et un des Consuls leur cria :

---

(1) *Archives de Signes.* — Cahier BB. 13, p. 347.

« la contribution des gens de Signes est au bout de leurs fusils. »

A ce moment tous les habitants du village prirent les armes et vinrent se grouper près du pont de Sainte Marguerite où le combat fut engagé. Après deux heures de lutte l'ennemi fut repoussé perdant une centaine d'hommes et emportant autant de blessés.

Il y eut un second combat au flanc du village qui fut encore plus meurtrier; les Savoyards y perdirent beaucoup de monde et se retirèrent en désordre.

On fit deux tableaux à la détrempe pour conserver la mémoire de ces deux faits d'armes. Un jour de Fête Dieu, pendant qu'ils étaient exposés sur la place publique, il survint une pluie qui les effaça.

Ces deux tableaux commémoratifs n'ont pas été refaits. Quelques jours après, le duc de Savoie irrité envoya encore des soldats contre les Signois pour venger la défaite de sa première troupe. C'était vers la Saint Jean, il avait plu, le torrent qui sépare le village du grand chemin était plein d'eau; les Piémontais n'osèrent pas franchir ce fossé large et profond, où coulait une eau impétueuse, et battirent en retraite.

Avant la Révolution, Signes était du diocèse de Marseille et de la viguerie de Brignoles. Ses armes sont : *de gueules à un cygne d'argent*. — Armorial d'Hosier T II, p. 724 du texte et T. I. p. 920 des blasons. Enreg. 201.

D'Hosier donne à Signes des armes parlantes qui ne signifient rien. Le nom latin *Signia* de ce village, vient plutôt du mot latin *Signo*, que le provençal a conservé et qui signifie marqué d'un signe, que de l'oiseau aquatique nommé Cygne, palmipède très peu connu dans cette région.

## PÉRIODE NÉOLITHIQUE

**Epoque Ligurienne.** — Quelques petits instruments en silex taillé ont été ramassés sur divers points du territoire de cette commune particulièrement dans la vallée du Rabi.

Plusieurs haches et hachettes en pierres polies ont été trouvées à 25 mètres de la source du Gapeau. (Collection de M. Mouttet, maire de Signes).

## PÉRIODE-GALLO-ROMAINE

**Tombeaux.** — De nombreux tombeaux en briques à rebords et en pierres ont été trouvés au quartier de Molnes à 8 kilomètres à l'Ouest de Signes et autour de la source du Gapeau dans un circuit de plus de 300 mètres de rayon.

Le plus remarquable est le tombeau en pierre découvert en 1854 au quartier de Molnes et décrit par M. Rouard, bibliothécaire de la ville d'Aix, dans la Revue Archéologique (1).

« Ce tombeau consistait, dit M. Rouard, ou plutôt il consiste aujourd'hui, en un carré de 3<sup>m</sup>93, fait avec huit belles pierres à peu près d'égale longueur. Il ne reste que

---

(1) *Revue Archéologique.* — 11<sup>e</sup> année 1854, p. 55 et suiv. et *Mémorial d'Aix* du 9 juillet 1854.

deux pierres de celles qui étaient au-dessus du carré existant, et la corniche affaissée et brisée elle même en partie.

« L'inscription se lit parfaitement sur une belle pierre presque intacte, dans une espèce d'encadrement qui n'a pas moins de 0<sup>m</sup>,80 de large et 0<sup>m</sup>,67 de haut, plus la marge qui est de 0,29, mais qui est brisée à l'angle gauche de la pierre. La hauteur des lettres est de plus de 4 centimètres.

D	M
T < AEVILLIO <	S V R O < P
SEXT < AEVILLIO <	SEC
V N D O < F I L < A N <	X I V
T < A E V I L L I V S <	SEC W
D V S < E T < I V L <	TH ALIA
C O M M V N < I N P < S < H S <	VI.

« Nous croyons qu'on peut lire sans difficulté : *Diiis Manibus Tito AEVILLIO SVRO Patri SEXTO AEVILLIO SECVNDO FILIO ANNORUM sexdecim Titus AEVILLIUS SECVNDS ET JVLIA THALIA COMMVNI INPENSA SVA sestertium ou sestertia sex (sous entendu millia).* »

D'après M. Rouard, ce monument aurait donc été élevé à *Titus Cœvilius Secondus, et à son fils Sextus Cœvilius Secondus, âgé de 16 ans, par Titus Cœvilius Secondus et Julia Thalia et à leurs frais.*

Outre l'inscription, on a trouvé au milieu de ces débris :

1<sup>o</sup> Une urne en verre renfermée dans une urne en terre, qui l'une et l'autre sont tombées en morceaux dès qu'on y a touché.

2<sup>o</sup> Un vase en verre fort commun, contenant des osse-

ments, comme la première urne, dont le bord était renversé.

3<sup>e</sup> Une urne en verre, ayant 0<sup>m</sup>,68 de circonférence et 0<sup>m</sup>,20 de hauteur, contenant beaucoup plus d'ossements que les deux autres. On en a reconnu, à peu près de toutes les parties du corps humain, et notamment plusieurs qui avaient appartenu à un sujet jeune.

4<sup>e</sup> Une petite fiole enfermée dans une urne en verre, brisée, et quelques débris peu importants, parmi lesquels on a cru reconnaître un mors de cheval, etc.

5<sup>e</sup> Enfin dans l'intérieur du monument qui ne paraît point avoir été pavé, quelques grands clous en fer et une certaine quantité de petits agglomérés par douze ou quinze.

**Poteries.** — Dans les terrains plats environnant la source du Gapeau, des objets Gallo-Romains de tout genre étaient souvent mis à jour, sans qu'on prit la peine de les recueillir, ni même d'en parler.

« Le plus souvent, dit M. E. Chauvet (1), les paysans qui faisaient ces trouvailles, les enfouissaient de nouveau, mutilés par la pioche, et ne gardaient que les vieilles monnaies, seule chose qui eut à leurs yeux quelque valeur. »

En 1865, M. F. Garnier, propriétaire, étant maire de Signes, comprit que le terrain d'où l'on retirait tous ces débris avait dû être l'emplacement d'une station romaine, il pria les cultivateurs de recueillir avec soin tous les objets anciens qui tomberaient sous leurs pioches, et grâce à ses exhortations, l'indifférence des paysans et

---

(1) Monographie de la Commune de Signes. — Manuscrit 1892.

des propriétaires fit place au plus louable esprit de découverte et de conservation.

C'est ainsi que l'on put rassembler un certain nombre d'amphores, des vases d'une argile rouge très fine, décorés de figures et d'ornements d'un travail délicat, et une assez grande quantité de médailles.

Dans la propriété de M. Marius Giraud, en défonçant le terrain, au-dessus de la route départementale, pour y planter une vigne, on découvrit encore une grande quantité de tombes en tuiles plates à rebords, renfermant des urnes pleines d'ossements brûlés, et au milieu de meules à main, de briques et d'autres débris, on trouva plusieurs morceaux d'un vase remarquable et soixante-dix médailles en argent, la plupart consulaires, éparses ou enfermées dans des sachets en cuir.

**Médailles.** — Les monnaies mentionnées dans le manuscrit de M. E. Chauvet (1), où nous trouvons ces renseignements, sont les suivantes :

Deux monnaies massaliètes, une en argent et l'autre en bronze.

Une assez grande quantité de pièces de la République romaine parmi lesquelles on a pu distinguer les familles *Accoleia, Cœmia, Antestia, Antonia, Caricia, Carvillia, Claudia, Fabia, Livincia, Martia et Vinicia*.

Quelques monnaies impériales en moyen bronze, d'Auguste et de Tibère.

Dans le lit du Gapeau, près de la source, on a trouvé un bon nombre de pièces en bronze, de Vespasien et d'Antonin.

---

(1) Monographie de la Commune de Signes, 1892.

## MOYEN-ÂGE

**Abbaye de Molnes.** — Dans le vaste champ de Molnes, situé entre Riboux et Signés, et à 8 kilomètres de ce dernier village, on ne voit plus aujourd'hui que deux ou trois fermes isolées et des ruines confuses.

Autour d'une de ces métairies, la plus au Nord, on trouve un amas de murs éboulés. Ce sont les restes informes de l'ancienne *Molna*, de l'Abbaye de Molnes, fondée par les moines de Saint Victor vers le X<sup>e</sup> siècle.

Au XV<sup>e</sup> siècle, il ne restait plus du vieux monastère, qu'une chapelle branlante et toujours prête à s'écrouler.

Comme la terre de l'ancienne abbaye était fertile et que plusieurs familles de laboureurs avaient établi leurs demeures autour de ces ruines, formant un hameau dépendant de Signes, le 5 mars 1458, la Communauté vota une allocation de 24 florins pour la construction d'une nouvelle chapelle « de Saint Victor, auquel la population a une grande dévotion à cause des miracles que Dieu accomplit par son intercession » (1), et mission fut donnée aux syndics de conclure le marché avec les entrepreneurs « et de quêter dans le lieu et dans les lieux voisins pour la dite œuvre. »

Un acte de prix fait avec Mathieu et Antoine Disdier, frères, maçons de Jausiers, pour la *reconstruction* de l'église de Saint Victor de Molnes « sur les fondations de l'ancienne si elles sont bonnes ou à défaut, sur des nouvelles » (2), nous apprend seulement que les murs de ce

---

(1) Archives de Signes. — Cahier BB. 1, p. 99.

(2) id. Cahier BB. 1, p. 108.

nouveau sanctuaire avaient 2 pans 1/2 d'épaisseur ; que le portail était en pierre de taille de Meynarguette et que l'entreprise coûta 24 florins d'or. Aujourd'hui les ruines de cette chapelle se confondent avec celles des restes de l'Abbaye.

**Fontaine voûtée.** — Une fontaine ou un bassin voûté, nommé *la font croutado* (*fons cooperitus*) est mentionnée en 1037, sur la Cartulaire de Saint Victor de Marseille.

**Château-Vieux.** — En 1257, il est fait mention de Château-Vieux dans un échange fait entre le chapitre de Marseille et Charles I<sup>er</sup>, comte de Provence.

Le 3 des calendes de septembre, l'évêque de Marseille, avec le consentement de son chapitre, remet au comte Charles toute la juridiction et tous les droits temporels qu'il avait sur la partie supérieure de la ville de Marseille, en échange de semblables droits que Charles I<sup>er</sup> lui remit sur les lieux de Château-Vieux, Signes, le Beausset, etc. (1).

Depuis le XIII<sup>e</sup> siècle ce château fort appartenait donc aux évêques de Marseille.

Pendant les guerres intestines du XVI<sup>e</sup> siècle, les capitaines commandant cette place, profitent des troubles religieux pour exercer de telles exactions envers les habitants de Signes, que la Communauté demande l'abandon et la démolition de ce fort.

En 1594, le 26 février les Consuls de Signes offrent au capitaine André Reboul une obligation de 2500 écus pour abandonner Château-Vieux et le démolir ainsi que le

---

(1) Bouche. — Histoire de Provence, T. I, p. 272 et 335.

château de Meynarguettes « afin d'obvier à la ruyne de ce pauvre lieu attendu l'arrivée de l'armée » (1).

Le 1<sup>er</sup> mars de la même année, une députation est envoyée auprès du duc d'Eperton pour solliciter la démolition « du dit Château-Vieux » (2).

En 1596, une compagnie militaire est en garnison dans ce château, sous le commandement du capitaine Foulquette. Ce capitaine, comme ses prédécesseurs, exige de fortes contributions militaires. Les Consuls donnent d'abord satisfaction à ses demandes, mais ses exigences deviennent de plus en plus excessives, la communauté ne peut plus répondre à sa rapacité. Alors le capitaine Foulquette furieux fait ravager le territoire de Signes par ses soldats qui enlèvent les récoltes, les bestiaux, les meubles, le linge, etc., et ruinent le pays.

Les Consuls indignés, s'adressent au gouverneur de Provence, et le duc de Guise, faisant droit à leur juste supplication, ordonne au capitaine Foulquette de quitter les lieux avec ses soldats.

Château-Vieux fut démolî la même année. (3)

**Eglise de Château-Vieux.** — Cette ancienne chapelle connue dans le pays sous le nom de N.-D. l'Eloignée, est placée sous le titre de la Nativité de la Sainte-Vierge. Avant la destruction de Château-Vieux, en 1596, elle était l'église paroissiale de ce lieu. Au XVII<sup>e</sup> siècle, on l'annexa à la paroisse de Signes ; en 1793, elle fut vendue

---

(1) Archives de Signes. — Cahier BB. 8 p. 999.

(2) » » » BB. 8 p. 1000.

(3) » » » EE. p. 52.

comme bien de la Nation ; rendue à la fabrique en 1805, elle est maintenant un lieu de pélerinage.

Ce petit sanctuaire présente les dispositions suivantes : Orientation symbolique de l'Ouest à l'Est. Plan rectangulaire composé d'une nef voûtée en berceau et terminée par une abside en cul de four. Murs d'un mètre d'épaisseur. A l'extérieur : trois contreforts sur le mur latéral du Nord. Sur la façade principale, à l'Ouest, grande baie cintrée de 2 mètres de largeur servant de porte d'entrée ; toit à double pente ; clocheton arcade sur le faite.

Ses dimensions à l'intérieur sont :

Longueur de la nef y compris l'abside.	11 <sup>m</sup> 10
Largeur entre les murs latéraux.....	3 80
Hauteur sous la voûte .....	5 65

Dans le fond de l'abside, au-dessus de l'autel, petit tableau bien médiocre, représentant la Nativité de la Sainte Vierge.

Avant la Révolution, cette petite chapelle était précédée d'un porche dont on voit les ruines devant la porte d'entrée.

**Château féodal.** — Ce château était situé à l'aire des masques, où se voient encore quelques rares pans de murs émergeant des broussailles. Il fut construit pendant le cours du XII<sup>e</sup> siècle et démolî vers 1585.

Dans une délibération du Conseil municipal en date du 18 mai 1626, on trouve que le château féodal appartenant à l'évêque de Marseille fut « *demoullly et abbattu, par le malheur des guerres et troubles derniers, afin* »

*d'éviter les oppressions des gens de guerre envers les habitants* » (1).

**Eglise paroissiale.** — L'église paroissiale de Signes « *Ecclesia Sancti Petri de Signa* » est mentionnée en 1153 (livre jaune).

La petite chapelle du XII<sup>e</sup> siècle, dont la porte d'entrée nous rappelle le style, était déjà en mauvais état en 1478. Le prieur Jeaume Garnier se félicite de ce que la Commune veut bien « *far adobar le cloquier* » (faire réparer le clocher) et demande dans quelle condition se fera le travail (2).

Dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, elle menaçait de s'écrouler et fut réparée vers 1530.

En 1535, des lettres royales autorisèrent la Communauté à contraindre le Chapitre de Marseille à contribuer pour le tiers à la dépense de la réparation de l'église « *que toutallement venant à ruynes a esté besoing de reparer et edifier* » (3).

Saccagée au XVI<sup>e</sup> siècle et tombant de nouveau en ruines, après les guerres de religion ; elle fut encore consolidée et agrandie au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle.

En 1654, après entente avec la Communauté, le Chapitre de la Major de Marseille « *estime qu'il faut faire œuvre nouvelle, tant de la dite église que du clocher qui sont en ruines* » (4). C'est ce dernier agrandissement qu'elle a gardé jusqu'à nos jours.

L'église paroissiale de Signes, sous le vocable de

(1) Archives de Signes. — Cahier BB. 13 p. 70.

(2) » » » DD. 39.

(3) » » » DD. 40.

(4) » » » DD. 44.

Saint Pierre-es-liens, présente aujourd'hui les dispositions suivantes :

Orientation symbolique du couchant au levant. Plan rectangulaire composé d'une nef à trois travées avec collatéraux, terminée par une abside demi-octogonale. Voûte d'arête ogivale à croisillons, avec pendentifs armoriés. Rose à meneaux contournés dans le style ogival lancéolé. Fenêtres ogivales avec vitraux modernes. Porte d'entrée en plein cintre, avec une archivolte ornée de moulures en zig-zag. Tour carrée de 1547, avec baies cintrées sur chaque face, et gargouilles à figures grimaçantes aux angles.

Ses dimensions principales sont : longueur, 28<sup>m</sup>00 ; largeur, 5,90 ; hauteur, 11<sup>m</sup>40.

On voit à l'intérieur :

*Nef de Gauche.* — En entrant dans l'église : *Autel de Sainte Delphine de Signes*, orné d'une jolie statue de la Vierge donnée par M. le comte Sabran de Pontevès.

L'autel de Sainte Delphine a remplacé à cet endroit le grand Christ de la Mission de 1847, qui a été placé devant la chaire.

*Autel du Purgatoire.* — Tableau représentant la Vierge délivrant les âmes des flammes. Rétable en bois du XVII<sup>e</sup> siècle.

*Autel de Saint Blaise.* — Tableau représentant Saint Blaise évêque, patron des chapeliers, et buste en bois de Saint Blaise. — Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, il y avait encore à Signes des fabriques de drap et de chapeaux, dont le noir dépassait en beauté ceux des autres fabriques à cause de la qualité des eaux du Rabi.

*Autel de la Vierge.* — Beau rétable en bois doré du

XVII<sup>e</sup> siècle, contenant une statue de la Vierge, moderne et assez médiocre.

**ABSIDE.** — *Au centre* : Maître autel en marbre moderne.

*A gauche* : Tableau représentant la Pentecôte (1).

*Au milieu* : Tableau représentant Jésus donnant les clefs du ciel à Saint Pierre, dans un beau rétable en bois doré du XVII<sup>e</sup> siècle, surmonté de deux anges soutenant une gloire.

*A droite* : Tableau figurant la mort de Saint Joseph.

**NEF DE DROITE.**

*Autel du Corpus domini.* — Tableau représentant le Christ descendu de la Croix et entouré des Saintes femmes, dans un rétable en bois du XVIII<sup>e</sup> siècle ; et tableau figurant la mort de Saint François Xavier.

*Autel de Saint-Eloy.* — Tableau représentant Saint Maur, Saint Eloy et Saint Pons, avec le Saint Esprit, sous la forme d'une colombe, au-dessus de leur tête ; dans un rétable en bois du XVIII<sup>e</sup> siècle.

*Autel de Sainte Anne.* — Tableau représentant la Sainte Famille. (Portraits d'une famille de Signes).

*Banquetterie* à hautes et basses stalles en bois de noyer, du XVII<sup>e</sup> siècle, exécutée par un ouvrier menuisier de la Roque-Brussane (2).

Dans la chapelle des congréganistes, dite de Jésus, tableau moderne représentant la Sainte Vierge distribuant des couronnes aux congréganistes de Signes, accompagnées de l'ancien curé de cette paroisse, M. le recteur Roux, mort en 1838.

---

(1) Dans le mur, à gauche, est enfermé le cœur de M. J.-B. M. Roux, chanoine honoraire de Fréjus, décédé recteur à Signes, le 16 avril 1838.

(2) Achard. — Tome II, p. 368.

*Tombeau du Cardinal Cibo.* — Les documents publiés, il y a quelques années par feu le chanoine Albanès, en son vivant, archiviste des Bouches-du-Rhône, établissent avec certitude que les restes du cardinal Jean-Baptiste Cibo, évêque de Marseille, mort à Signes en mars 1550, sont ensevelis dans l'église paroissiale de Signes et en indiquent l'emplacement. Le cardinal Cibo, d'après le chanoine Albanès, descendait de l'ancienne famille de ce nom de Marseille qui avait des propriétés à Signes (1).

## XVI<sup>E</sup> SIECLE

**Remparts.** — Au XVI<sup>e</sup> siècle la bourgade de Signes était enfermée dans une enceinte continue de murailles, pour se défendre contre les bandes organisées de brigands qui balayaient la campagne, et souvent pour résister aux exactions des troupes régulières de passage en ce lieu.

De 1594 à 1599, les habitants de Signes font entendre de fortes plaintes contre les *pillages et les ravages* des compagnies militaires passant à Signes ou aux environs.

Les bois de Signes sont infestés de brigands et les

---

(1) C'est sous l'épiscopat du cardinal Cibo qu'ont été construits le clocher en pierres de taille de l'église et l'horloge de la ville.

Le 29 juin 1550, le Conseil de ville délibère de faire célébrer un *cantar* pour le repos de l'âme de J.-B. Cibo, évêque de Marseille, et de faire réparer le « *monument du corps du dit évêque le meilleur que fayre se porra* ».

Archives de Signes. — Cahier BB. 3.

habitants sont tenus de prêter main forte à la justice pour les poursuivre.

Le 11 novembre 1594, le Conseil de ville délibère de désigner quatre capitaines qui auront chacun 25 hommes pour garder le lieu (1).

**Fontaine** — La place du marché a conservé une jolie fontaine du XVI<sup>e</sup> siècle. Ce gracieux édicule portant la date 1536, se compose d'une pyramide octogonale terminée par une boule avec girouette. Quatre gargouilles à figures grimaçantes versent l'eau dans un bassin octogonal et animent ce vieil édifice. Les faces de la pyramide et les supports des gargouilles sont ornés de dessins originaux.

**Horloge.** — La tour carrée de l'horloge fut construite en 1549.

En 1502, le 21 mai, l'évêque de Marseille concède en faveur de la communauté, la portion des fossés située devant le portail le plus bas pour l'agrandissement de la place publique. L'acte de cette concession a été fait à Signes, hors les murs dans la rue de l'Eyrette (2).

En 1549, le 13 février, le Conseil de ville délibère d'offrir un présent de six chapons au cardinal Cibo, évêque de Marseille, pour le remercier de vouloir bien contribuer à la dépense d'une horloge (3).

Le 10 mars de la même année, autre délibération pour ériger la tour de l'horloge « sur la carriera publica annant à fort vielh, fasent dos arcados entre la mayson de

(1) Archives de Signes. — Cahier BB. 9. p. 74.

(2) " " DD. 56.

(3) " " BB. 3, p. 826.

*M<sup>r</sup> Jacques Alphant et la mayson que fut de feu Bertrand Garnier »* (1).

Il fallut 16 charges de chaux « *per fayre la torre del reloge* » à 14 patacs la charge, 2 florins, 4 gros (2).

Selon le goût du temps, le haut de la tour fut décoré de figures en couleurs produisant le meilleur effet. Comme la communauté ne se pressait guère de rétribuer l'auteur de ce travail, des réclamations survinrent et le 16 novembre 1602, *pouvoir* est donné aux Consuls « d'accommoder en la meilleure façon », avec Antoine Blanc, peintre, qui demande 35 écus « *pour l'œuvre et peinture de certaines images au orologe* », menaçant « *d'acclamer* » la communauté (3).

**Maisons d'habitation.** — Dans les vieilles rues de Signes on trouve encore plusieurs maisons d'habitation, dont les parties hautes sont modernes, mais dont les parties basses ont conservé les caractères d'élégance ou de rusticité du XVI<sup>e</sup> siècle. On les reconnaît facilement à leurs portes d'entrée en anse de panier, ou en arc en parenthèse, la plupart avec des millésimes de l'époque. Dans la rue droite, où plusieurs maisons ont conservé leurs façades en encorbellement sur la rue, on remarque à l'extrémité d'une poutre de soutènement, une figure originale nommée Signes. Elle représente un personnage grotesque buvant à la bonde d'un baril.

**Maison de l'évêque.** — D'après une transaction passée

(1) Archives de Signes. — Cahier BB. 3, p. 1047.

(2)            «                      «     CC. 281.

(3)            «                      «     BB. 11, p. 42.

le 18 août 1597, entre les Consuls de Signes et l'évêque de Marseille, la communauté s'engagea à payer dans un an, à Mgr Frédéric Ragueneau la somme de 8.869 écus 10 sols, plus 1,000 écus pour achat d'une maison seigneuriale, à titre de dommages intérêts pour la démolition du château féodal « *effectuée ces années passées* », le seigneur de Signes « *se trouvant sans maison n'y habitation* » (1).

Par ce qui est lu dans les cahiers des comptes trésoraires, on peut conclure : que la communauté loua provisoirement à l'usage du seigneur évêque, deux maisons contiguës à la rue Saint Jean, et que ces maisons ne furent jamais achetées. La communauté ayant continué d'en payer le loyer jusqu'à l'abolition des droits seigneuriaux.

Ces maisons, sont aujourd'hui la propriété de Mademoiselle Charlois, Monsieur Fouque et Monsieur Bonasse. Cette dernière est occupée par l'Hôtel-de-Ville et l'école des garçons.

La maison où l'évêque Ragueneau fut assassiné, n'a rien de remarquable à l'extérieur, son mur de façade ayant été refait après la Révolution et reculé d'un mètre pour élargir la rue. Mais, à l'intérieur, on retrouve les dispositions qu'elle avait au XVI<sup>e</sup> siècle.

Au fond d'un corridor étroit un escalier en spirale conduit aux divers logements de la maison. Au premier étage, un long palier divisé en petites travées voûtées en arêtes, donne accès à deux appartements, l'un sur le devant à gauche; l'autre sur le derrière à droite.

---

(1) Archives de Signes. -- Cahier AA. 1, p. 12-17.

L'appartement de droite, est un grand salon carré, avec plafond lambrissé, porté par de fortes poutres, où courent de larges moulures. C'est dans cette pièce que Mgr Ragueneau fut étranglé par Claude Beausset le 26 septembre 1603. L'assassin ayant pénétré dans ce salon par un appartement de la maison contiguë occupée par les chanoines, put s'enfuir par le même chemin sans être inquiété. A la suite du salon, vient un petit cabinet voûté en arc d'ogive, assez semblable à une cellule de couvent. Ce lieu de recueillement était sans doute la chapelle ou l'oratoire de l'évêque.

L'appartement de gauche, donnant sur la rue Saint-Jean, est également suivi d'un petit cabinet. Aujourd'hui les plafonds lambrissés et les poutres moulurées, sont blanchis à la chaux, sauf dans ce dernier petit cabinet où l'on a conservé le plafond orné des dorures et des peintures de l'époque.

**Chapelle de l'Infirmerie.** — L'hôpital provisoire appelé l'*Infirmerie* où l'on transportait les malades pendant les périodes de *Contagion* était situé au col du Gapeau, où l'on voit encore quelques ruines.

Le quartier où se trouvait cet hôpital était désigné sous le nom de *Saint Sébastien* (saint spécialement invoqué dans les cas de peste), et non pas de *Mausségu*, comme on l'appelle aujourd'hui. Ce nom n'ayant jamais figuré dans aucun cahier du cadastre est une désignation nouvelle (1).

Par contre, le nom de *chapelle de Saint Sébastien* est plusieurs fois répété sur les cahiers cadastraux. Sans

---

(1) Archives de Signes.— Cahier CG, 359.

doute, parce qu'une chapelle sous le vocable de ce Saint avait été érigée dans ce vaste établissement. Aujourd'hui, l'état des ruines ne permet plus de juger l'importance de l'hôpital et sa chapelle.

**Moulins.** — En 1526, par transaction, le cardinal Innocent (Cibo), évêque de Marseille, seigneur de Signes, promit de faire construire deux moulins « *l'un au dessous de l'autre* » dont les eaux lui appartiendront, sauf du samedi midi, au dimanche minuit, le temps réservé pour l'arrosage des terres des habitants ; plus concession à emphytéose perpétuelle en faveur de la Communauté des « *engiens* » du moulin du Gapeau, avec la maison d'habitation, le pré contigu, les canaux, les rives du fleuve, les fontaines et le béal, moyennant le payement : 1<sup>o</sup> d'un cens annuel d'une « *grosse* » à charge par les habitants d'employer toutes les eaux pour l'arrosage de leurs terres ; 2<sup>o</sup> d'une somme de 120 écus, une fois donnée, etc.

Les moulins construits « *l'un au dessous de l'autre* », (*Moulin du Saint Esprit et Moulin Vieux du Gapeau*), sont aujourd'hui la propriété de M. Bonnifay, après avoir appartenu à M. Casimir Chauvet, mort en 1875, étant maire de Signes.

Le moulin vieux du Gapeau, se trouvait à l'Est du parc de Beaupré. De nos jours on appelle encore cet endroit *Moulin Vieux*.

Vers 1720, les moulins du Rabi ne pouvant suffire pour moudre les grains nécessaires aux habitants de Signes et des communes voisines, les Consuls de Signes inviterent Mgr de Belzunce à faire construire un moulin sur le Gapeau. D'après les divers cahiers CC, des archives de la Commune, il est probable que l'évêque de Marseille,

cédant aux sollicitations réitérées des Consuls, acheta d'un négociant marseillais nommé Martin, une fabrique de drap que ce dernier possédait sur le Gapeau, entre Longis et Cancerilles, et le fit transformer en moulin. (1)

## XVII<sup>e</sup> SIÈCLE

**Chapelle de Saint Jean-Baptiste.** — La petite chapelle de Saint Jean-Baptiste mentionnée dans le Cartulaire de Saint Victor de Marseille *Ecclesia sancti Johannis de Signa*, en 1153 et en 1541, fit place au XVII<sup>e</sup> siècle, au bel édifice que nous voyons aujourd'hui.

En 1635, le Conseil municipal délibère de faire reconstruire la vieille chapelle de Saint Jean-Baptiste qui menace ruine (2).

En 1664-1665, les frais de cette démolition montent à 75 livres (3).

En 1670-1671, le prix fait de la nouvelle chapelle s'élève à la somme de 661 livres. (4)

Cette église présente les dispositions suivantes :

Orientation symbolique de l'Ouest à l'Est ; plan rectangulaire composé d'une nef à deux travées, terminée par une abside demi-hexagonale. Voûte d'arête à croisillon soutenue par des pilastres. Fenêtres évasées ogivales avec vitraux modernes.

Sur la façade principale à l'Ouest, portail dorique,

(1) Archives de Signes.— Cahier AA.,1. p. 17.- 20.

(2)       »                             » BB. 13. p. 451.

(3)       »                             » CC. 177.

(4)       »                             » CC. 180.

avec fronton entrecoupé : dans le tympan, petite niche contenant une statuette de Saint Jean-Baptiste ; au dessus, grande fenêtre ogivale ; toit à double pente et clocheton arcade sur le faite.

Ses dimensions à l'intérieur sont :

Longueur de la nef y compris l'abside .....	18 <sup>m</sup> 26
Largeur entre les murs latéraux.....	7 06
Hauteur sous la voûte .....	8 70

Autrefois cette chapelle contenait des reliques très-vénérées de Saint Jean-Baptiste. De tous les villages voisins on venait dans cette église pour voir ces reliques, on leur faisait de nombreux dons et des riches présents qui étaient en partie affectés à l'hôpital de Signes. Par ordonnance d'une bulle du Pape, les Consuls avaient mis un appartement à la disposition des malades qui venaient faire neuviaine auprès de ces reliques et désigné une personne pour aider à leur donner des soins.

Pendant les troubles religieux de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, qui durèrent près de 50 ans, les reliques de Saint Jean-Baptiste quittèrent ce sanctuaire. Au mois d'avril 1585, les Consuls de Signes les firent transporter à Marseille, chez M. Lazarin Spinas, pour les soustraire aux fureurs des adhérents de la religion réformée, qui mirent cette chapelle dans un tel état de ruine qu'il fallut la réédifier. Quand l'ordre fut rétabli elles furent réintroduites dans cette église et enfermées dans un riche reliquaire. A la Révolution de 1793, ce reliquaire fut pris et les reliques disparurent.

La chapelle de Saint Jean-Baptiste contient des œuvres d'art, que nous croyons utile de mentionner.

En entrant, on voit sur le mur de gauche :  
Un tableau représentant le couronnement de Sainte Catherine. Signé : P. N. CARENA.

Un médaillon de bannière encadré représentant la bataille du 9 août 1707, avec cette inscription : « Vœu fait par les habitants et par le conseil général de Signes dans la délibération du 9 août 1707, au glorieux Saint Jean-Baptiste, patron de ce lieu pour les avoir délivrés par son intercession auprès de Dieu des malheurs dont la Communauté était menacée par le duc de Savoie ».

Ce médaillon n'est qu'une reproduction incomplète du tableau du *Vœu fait à Saint Jean-Baptiste* par les Consuls et les habitants de Signes, le 6 août 1707, veille de l'attaque du village par les troupes du duc de Savoie.

L'année suivante, le 29 avril 1708, la Communauté délibéra qu'il serait fait un tableau représentant la venue des ennemis sous les murs de Signes et passa un marché, avec Gérôme Romain, dans les termes suivants :

« Acte de prix fait baillé à Gérôme Romain, peintre de Toulon, d'un tableau mesurant 8 pans de hauteur sur 6 de large entre les châssis, et représentant les Consuls, les Vicaires et le Prieur de la chapelle Saint Jean-Baptiste, ainsi que la procession faite ensuite, lesquels font vœu à genoux devant l'autel du dit Saint « que cy par les prières... du dit Saint, Dieu conserve la... Communauté e le lieu... de la cruauté .. des troupes de Monsr de Savoy... ils ferroient une procession générale portant les reliques du dit Saint, à laquelle assisteraient tous les habitants, pieds et tête nus, le tout en couleurs vives, moyennant 60 liv. » (1).

---

(1) Archives de Signes. — Cahier DD. 46.

Dans l'abside :

Derrière le maître autel : Beau rétable en bois doré du XVII<sup>e</sup> siècle contenant deux tableaux superposés. Au-dessous : la Nativité de Saint Jean-Baptiste. Au-dessus : la décollation du même Saint.

Le tableau représentant la Nativité de Saint Jean-Baptiste est une toile remarquable exécutée par le célèbre peintre DE LA ROSE, né à Marseille en 1612 et mort à Toulon en 1687, comme en fait foi l'acte ci-dessous, passé à Signes le 2 juillet 1672.

« Extrait d'acte du Prix fait d'un tableau représentant la Nativité de Saint Jean-Baptiste composé de dix sept personnages par Jean-Baptiste De la Rose, peintre entre-tenu de la marine à Toulon, moyennant le prix de 400 liv., payable 50 liv. de suite et le restant à la fin août 1672 » (1).

Sur le mur de droite :

Tableau représentant N. D. du Rosaire. — La Vierge assise sur des nuages et tenant l'enfant Jésus dans ses bras, donne le rosaire à un religieux et à une religieuse de l'ordre de Saint Dominique agenouillés à ses pieds.

Près de la porte d'entrée : nombreux ex-voto et un vieux tableau du XVII<sup>e</sup> siècle.

Une peinture naïve représentant la Vierge et l'enfant Jésus sur des nuages. A leurs pieds, à gauche, un chevalier tout bardé de fer est agenouillé et tient un drapeau rouge orné d'une croix blanche tréflée ou fleuronnée. Il porte cette même croix blanche sur la poitrine. Au milieu, Saint Jean-Baptiste assis de face, et à droite un évêque inconnu debout, crossé et mitré.

---

(1) Archives de Signes. — Cahier DD. 46.

**Chapelle de N. D. la Froche.** — Cette chapelle rurale est située sur l'ancien chemin de Toulon, à 1 kilomètre à l'Ouest du village et sur un point de la colline d'où l'on découvre la plaine de Signes dans toute son étendue.

Ce petit sanctuaire, placé sous le vocable de l'Annonciation de la Sainte Vierge, porte les traces d'un agrandissement exécuté dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle et présente les dispositions suivantes :

Plan rectangulaire, sans orientation, composé d'une nef à deux travées voûtées en berceau et terminée par une abside en cul de four. Sur la façade principale, à l'Est, grande baie cintrée de deux mètres de large servant de porte d'entrée ; *oculus* au-dessus ; toit à double pente et clocheton arcade sur le faîte.

A l'intérieur, aucune décoration. Dans le fond de l'abside, derrière le maître autel, petit tableau sans valeur artistique représentant l'Annonciation de la Sainte Vierge.

**Chapelle de Saint Clair.** — Ce sanctuaire des champs est la plus petite chapelle rurale de la commune. Elle est située à un demi kilomètre au Sud-Ouest du village, sur la rive gauche du Latay, même à l'entrée du pont de Sainte Marguerite où eut lieu le combat du 9 août 1707.

Cette chapelle présente les dispositions suivantes : Plan rectangulaire, sans orientation, composé d'une nef voûtée en berceau et terminée par une abside en cul de four. A l'intérieur, aucun ornement ni moulure. Sur la façade principale, porte d'entrée ogivale, (restauration maladroite), *oculus* au-dessus ; toit à double pente, sans clocheton.

Ses dimensions prises à l'extérieur sont :

Longueur totale.....	7 <sup>m</sup> ,10
Largeur hors les murs .....	5 <sup>m</sup> ,70
Hauteur du faite.....	4 <sup>m</sup> ,00

**Chapelle de Saint Joseph.** — Cette chapelle est située dans la plaine de Signes à un demi-kilomètre à l'Est du village. Elle fut vendue comme bien national pendant la période révolutionnaire et sert aujourd'hui de magasin à fourrage. Avant sa transformation en grange, elle présentait les dispositions suivantes :

Orientation symbolique de l'Ouest à l'Est. Plan rectangulaire composé d'une nef voûtée en berceau et terminée par une abside en cul de four. A l'extérieur : trois contreforts sur chaque mur latéral ; pas de fenêtre entre les contreforts. Sur la façade principale à l'Ouest, grande baie cintrée de 2 mètres de large, servant de porte d'entrée ; *occulus* au-dessus ; toit à double pente sans clocheton.

Ses dimensions prises à l'extérieur sont :

Longueur totale .....	14 <sup>m</sup> ,00
Largeur hors les murs .....	7 <sup>m</sup> ,00
Hauteur du faite .....	6 <sup>m</sup> ,00

**Chapelle de Saint Roch.** — Cette chapelle rurale fut vendue également pendant la Révolution. Depuis, elle a été augmentée d'un étage et elle sert actuellement de maison d'habitation. Elle est située à un demi-kilomètre à l'Est du village et à 200 mètres au Nord de la chapelle de Saint-Joseph. Avant sa transformation en immeuble laïque, cette chapelle avait la même orientation, les

mêmes dispositions et à peu près les mêmes dimensions que la chapelle de Saint-Joseph.

**Grille en fer forgé.** — A la porte d'un jardin situé sur la place de l'église, à droite, on voit une fort belle grille en fer forgé et repoussé. La partie supérieure, au-dessus de l'imposte est ornée d'un écuison (vide) surmonté d'un heaume avec lambrequin d'un travail délicat.

On ne connaît pas l'origine de cette grille. D'après la tradition du pays, on suppose qu'elle provient d'une porte de l'ancien château de Signes, démoli à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle ; mais la tradition se trompe, cette belle ferronnerie ayant tous les caractères du siècle suivant. Il est beaucoup plus probable, comme cela nous a été dit, que cette grille a été achetée à Tourves, après la révolution, et provient du château des comtes de Valbelle.

## XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

**Chapelle de N. D. la Haute.** — Cette chapelle, sous le vocable de N. D. de la Miséricorde est appelée N. D. la Haute à cause de son éloignement et de sa situation dans le bois de Meynarguette. Elle fut fondée en 1712 et confiée à un prêtre qui y vivait comme un ermite. On ne sait combien de temps ce sanctuaire a subsisté, aujourd'hui il n'en reste plus de trace.

Avant la Révolution la Communauté de Meynarguette appartenait au diocèse de Marseille. Elle dépendait pour le temporel de la Vigerie de Saint-Maximin et pour le spirituel de la paroisse de Signes. L'on voit encore sur

un rocher très escarpé les ruines d'un petit village où il y avait un curé en titre.

C'est dans le territoire de Meynarguette que sont situées les glacières qui fournissent la glace de la Sainte Baume à Marseille, à Toulon et dans tous les environs.

L'évêque de Marseille était prieur et décimateur du lieu de Meynarguette.

La maison de Glandevès a possédé longtemps la majeure partie de cette terre. On n'ose pas dire aujourd'hui, écrit Achard (1), que cette famille n'aimait pas Frédéric Ragueneau, son évêque et son seigneur.



---

(1) Achard. — Géographie de la Provence, T. II, p. 125.



## LE COFFRET

---

Endurci, dès l'enfance, aux labeurs de la mer,  
Vivant au jour le jour et libre comme l'air,  
Pauvre, il est vrai ; mais jeune, heureux et sans envie,  
A bord de son bateau presque toute sa vie  
S'écoulait. Jean était tout simplement pêcheur,  
De ceux pour qui l'ennui n'attriste pas le cœur.  
Le seul cas qui pouvait troubler sa quiétude  
C'était lorsque le temps, devenant par trop rude,  
L'empêchait de cingler au large pour caler  
Ses filets et, chargé de poissons, s'en aller,  
En les vendant au mieux, gagner sa subsistance.  
Lorsque se prolongeait pareille malchance,  
Dans son humble cabane il donnait tous ses soins  
Aux engins du métier et n'en aimait pas moins  
Celui-ci, ses dangers, ses hasards, ses surprises.  
Un jour qu'il espérait de fructueuses prises,  
(Un songe, avait-il dit, les lui fit pressentir).  
Bien avant que vint l'aube, empressé de partir,  
Il s'éloigna de terre et choisit un « ragage »  
Réputé bon par ceux qui hantaient ce parage.  
Or le destin voulut qu'en un coup de filet  
Il retirât du fond de la mer un coffret  
Plein d'or, de diamants, de fines pierreries,  
Tel qu'on en voit décrit aux contes de fées.

Jean en fut ébloui, l'ayant ouvert. Mais quoi !  
Il l'eut été pour moins que ce trésor de Roi.  
Hélas ! c'était la fin du repos de sa vie.  
Lui qui, jusques alors, selon sa fantaisie,  
Avait vécu toujours ignorant les ennuis,  
Le voilà désormais en proie aux noirs soucis.  
Où placer, où cacher ce coffret et qu'en faire ?  
Comment le préserver des voleurs.... d'ordinaire  
Gens aux regards percants, gens flairant le magot ?  
Mais il y veillerait ! — Il n'était pas si sot  
Que de ne savoir pas leur en masquer la piste.  
Malgré tout, il restait douteux, inquiet, triste,  
Sursautant pour un rien, constamment en éveil,  
Impossible pour lui de goûter le sommeil !  
S'il entendait miauler, son âme était en peine.  
Certe, il n'avait pas lu notre bon La Fontaine ;  
Mais la peur lui criait : « Le chat prend ton argent !  
« Lève-toi ; va saisir ton voleur ; c'est urgent ! »  
Ainsi par de vains bruits, ses nuits étaient troublées.  
Par d'absurdes soupçons ses craintes redoublées  
Dans chacun des passants lui montraient un larron  
Qui, pour le dépouiller, rôdait vers sa maison.  
Absorbé tout entier dans cette unique affaire,  
Il était à l'affût, soucieux, solitaire ;  
Et son étrange allure, à la fin découvrait  
Aux yeux d'un malandrin son trop pesant secret.  
Le coffret disparut sans qu'on en trouvât trace  
Et Jean ne connut pas l'auteur de sa disgrâce.  
Quelle fut sa stupeur ! Et quel trouble apporta  
Dans son esprit ce vol dès qu'il le constata !  
Bel espoir de plaisirs, de grandeur, d'opulence,  
Tout s'écroula soudain, comme un palais immense,

Qu'un cataclysme aurait subitement détruit,  
Ou comme un jour brillant tout-à-coup sombre nuit.  
Partout ce cauchemar harcelait sa tristesse  
A chercher son trésor. Il n'avait pas de cesse  
D'en demander à tous des nouvelles. Les gens  
A ses pauvres habits le jugeaient hors de sens,  
Victime d'un mauvais et ridicule rêve,  
Et souhaitaient pour lui qu'au plus tôt il s'achève,  
A quoi la faim pourvut. Il fallait subsister  
Et gagner, en péchant de quoi se sustenter :  
Le chagrin et l'ennui le torturaient quand même.  
Avoir été volé !... Quelle douleur extrême !  
Se retrouver Gros Jean !... Pécheur redevenu !  
Obligé de peiner ! Alors qu'il aurait pu... !!  
Mais le temps se passait. De jour en jour l'image  
Du précieux coffret, ainsi qu'en un nuage  
De plus en plus épais, allait en se perdant  
S'effaçant aux regards. Puis, le travail aidant —  
— Quelques anciens amis avec Jean, sous la treille,  
Vidant aux jours de fête entre eux quelques bouteilles —  
— Ou bien, boules en mains, hasardant sur des coups  
Bien ou mal dirigés quelqu'un de ses gros sous ; —  
— De bons coups de filets augmentant le bien être ; —  
A la joie, à la fin, il se sentit renaître,  
Et le vol oublié n'aigrissait plus son cœur.  
Ainsi, sans s'en douter, il reprit son bonheur.  
Quelques grains de sagesse et de philosophie  
S'ajoutant par surcroit, adoucissant sa vie.  
Il comprit leur leçon. — Le travail après lui  
Laisse contentement et chasse au loin l'ennui.

AD. LEJOURDAN.



ÉTUDES  
SUR  
**L'ART FRANÇAIS**  
au XVIII<sup>e</sup> Siècle

PAR  
JULES RIVIÈRE



I

# Nicolas Coustou

1658 - 1733

---

I

L'art a eu ses trois âges sous les Grecs. L'âge d'or, c'est-à-dire l'âge de Phidias, ce demi-dieu qui fut toujours grand, terrible ou sublime comme la majesté, un fils de Jupiter qui donnait au marbre la vie héroïque ; l'âge d'argent, c'est-à-dire l'âge de Praxitèle, qui représente la beauté sous la forme des trois Grâces ; il est encore grand, mais il n'est déjà plus terrible, il a perdu son caractère divin, ses dieux se changent en hommes ; l'âge de fer, c'est-à-dire l'âge de Lysippe. Sous la main élégante de ce maître, la grande ligne se brise : voici le contour ondoyant. Ce n'est plus par l'œil de l'idéal que regarde le sculpteur : il voit la nature face à face, il ne veut lutter qu'avec elle, il ne se souvient même pas que l'homme est un dieu tombé. L'heure de la décadence a déjà sonné ; heureusement que Phidias couché dans le tombeau se relève avec ses œuvres pour appeler encore à

son école austère tous ceux qui sont dignes de toucher au marbre.

L'âge d'or avait commencé avec les dieux d'Homère ; l'âge de fer fut salué par les courtisanes d'Athènes. Sous le premier âge, les Grecs ne connaissaient que deux Grâces, comme ils ne connaissent que deux muses : celle de l'Olympe et celle de la Terre, celle qui suit les dieux et celle qui précède les hommes. La première, enveloppée dans sa grandeur et sa sublimité, dédaigne les admirations et passe altière dans le cortège des enthousiastes ; la seconde soulève sa lèvre par un sourire et se détourne à demi pour que tous les regards montent vers elle : c'est déjà la coquetterie, c'est déjà Célimène. Phidias n'a connu que la Grâce Olympienne, Lysippe n'a vu que la Grâce terrestre. Entre ces deux maîtres, il y a tout un monde : le cycle s'ouvre et se referme, tout est trouvé, tout est perdu. Le premier monte avec les dieux ; le second tombe, mais tombe comme le beau gladiateur antique.

Et pourtant, quand plus tard, Lucien cherchera la beauté idéale, il ne la trouvera pas seulement dans Phidias, il ne s'arrêtera pas même à Praxitèle, il descendra jusqu'à Lysippe. Il décidera que la beauté n'est pas une, qu'il lui faut trois styles, qu'il a fallu trois âges pour lui donner la vie. Ainsi, il veut bien que la ligne du visage soit empruntée à Phidias dans la Vénus de Lemmos, mais il aime mieux le front plus ombragé et la chevelure plus voluptueuse de la Vénus Pratixèle. Il prend les mains à la Vénus d'Alcamène, il prend les yeux et la bouche aux courtisanes de Lysippe.

La décadence a créé la troisième Grâce : celle qui se couronne de pampres et qui rit du rire lascif des bac-

chantes C'en est fait de l'art sacré qui habite les temples, le marbre est à jamais profané ; il a été un culte, il n'est plus qu'un amour, il ne sera bientôt qu'une débauche.

Cette troisième Grâce que connaissaient peu les Grecs des beaux âges, nous l'avons trop connue, nous qui n'avons jamais été que des Grecs de la décadence. Il n'y a pas si loin qu'il le semble des disciples de Lysippe aux sculpteurs du dix-huitième siècle. Qu'est-ce que Coustou, Bouchardon, Falconnet, Clodion lui-même ? Des Grecs dépayrés qui ont emporté à la semelle de leurs souliers la poussière de marbre tombée du ciseau des derniers païens.

Là est la vraie tradition. Je n'ai donc pas à rechercher dans les origines de l'art en France le berceau des sculpteurs du dix-huitième siècle. Jusque là les artistes du moyen âge et les artistes de la renaissance sont plus ou moins Français, plus ou moins Italiens. Il y a des Italiens francisés, mais surtout des Français italianisés. Souvent, les artistes ne sont que des ouvriers, mais des ouvriers sublimes. Que de chefs-d'œuvre au Louvre et à Versailles ! Que de chefs-d'œuvre encore épars en France ! Vieilles cathédrales et vieux châteaux, baptistères et bénitiers, frontons et tombeaux, saints et déesses, où commencer, où finir ? Depuis Jean Joconde jusqu'à Jacques Sarrazin, que de noms glorieux pour ceux qui rendent justice aux Français dans leur pays ! Cousin, Jean Goujon, Bontemps, Germain Pilon, Prieur, Bernard de Palissy, Columb, on ne les compte pas. Art nouveau, art vivant, sublime quelquefois, naïf et familier plus souvent, mais toujours curieux, toujours imprévu, courant de la grâce à la fantaisie, jusqu'au jour où Coysevox, le maître des Coustou, le premier des néo-païens, aban-

donne la tradition nationale pour peupler Versailles des dieux tombés de l'Olympe.

## II

On chercherait vainement la filiation de Coysevox et des Coustou, ses disciples, parmi les sculpteurs français. Coysevox ne descend ni des robustes artistes du moyen-âge qui ont dans leur simplicité trouvé la grâce chrétienne, sinon la grâce antique, l'expression, sinon le caractère ; ni de ces beaux maîtres de la renaissance, Jean Goujon et Germain Pilon, les vrais sculpteurs français par leur élégance suprême et leur poésie amoureuse. C'est un Grec de la décadence, qui ne s'est pas retrempé aux sources vives ou buvait Michel-Ange, et qui est venu, sur la fin de notre grand siècle, nous prouver que la vie humaine était plus éloquente que la vie idéale. Il nous l'a prouvé à force de charme et d'esprit, par tous les sourires et par toutes les grâces. Il nous l'a prouvé en déshabillant le marbre, si on peut dire, de sa chaste nudité.

Ses disciples, les trois Coustou, ont donné plus d'éclat encore à son paradoxe. Avec eux, l'art tombe dans la volupté ; le nu naguère virginal est bientôt souillé par les lèvres de l'amour ; le marbre devient chair ; il a tous les frémissements et toutes les morbidesses des bras et des seins vivants. Ces femmes sont les petites filles pâlies dans la molesse des courtisanes lascives qui ont téte avec les bacchantes aux grappes de l'Illiessus ; ce sont des pécheresses de la cour de Louis XIV et de

Louis XV, de Madame de Montespan et Madame de Pompadour. Ne reconnaissiez vous pas la Falaris qui sort de la ruelle du Régent, ou la Parabère qui dénoue ses cheveux pour lui ?

C'est surtout à propos des sculpteurs qu'on peut dire qu'ils ont vécu dans leurs œuvres. En effet, c'est à peine s'ils ont eu le temps de vivre dans leur maison, tant ils se sont levés de bonne heure pour aller à l'atelier. Si l'amour les a visités quelquefois, c'est sous la figure de ces pauvres pécheresses qui viennent poser pour ce qu'elles ont de beau : Hébé, Vénus ou Diane, quand leur chemise est tombée à leurs pieds comme le nuage des dieux d'Olympe ; simples filles de hasard, quand elles ont agrafé leur ceinture plus ou moins dorée sur leur robe d'indienne.

Pour quelques-uns, l'atelier c'est encore leur maison. C'est là que jouent les enfants, groupe d'Amours qui, un jour ou l'autre, sortira du bloc de marbre que taille le père. C'est là que vient l'épousée pour encourager l'artiste du regard, cherchant à savoir d'avance combien chaque coup de ciseau rapportera d'argent, car c'est l'épousée qui fait les comptes de ménage.

Les amis viennent quand la femme n'est plus là. C'est avec eux qu'on ouvre le livre du passé, qu'on feuille le carton des grands maîtres, qu'on parle des rivaux sans oublier les souvenirs de la jeunesse. On rentre avec les amis dans cette vaste forêt des vingt ans dont on respire encore, même quand on l'a quittée depuis longtemps, les amères et savoureuses senteurs.

Nicolas Coustou a vécu dans son atelier ; il n'a pas eu de femme, si ce n'est les femmes ; il n'a pas eu d'enfants. A peine s'il a compté quelques rares amis qui

l'entraînaient, une fois par semaine, à son corps défendant, à quelque diner de famille ou de cabaret. Et pourtant il avouait que non-seulement dans ces fêtes intimes il reposait sa main et son front, mais qu'il en revenait rajeuni et vaillant. On lui savait un goût prononcé pour les femmes en belle humeur. On ne lui servait jamais de vieilles filles ennuyées. Au cabaret on amenait la première venue, pourvu qu'elle fut belle. Au diner de famille on disait aux dames de ne pas oublier que M. Coustou aimait qu'on versât la gaieté dans son vin.

Il est né à Lyon le 9 janvier 1658 ; son père était passé maître en l'art de sculpter les confessionnaux, les lambriis, les cheminées, toute la menuiserie à ornements. Nicolas Coustou étudia à l'Ecole de son père. Il se révéla de bonne heure. Il y avait sur la porte de sa maison natale un Saint-Etienne en pierre, du gothique le plus grossier. Il brisa cette sculpture et la remplaça par un bas-relief en bois d'un contour naïf et déjà savant, un Saint-Etienne agenouillé, priant pour les bourreaux qui le lapidaient. On félicita beaucoup le jeune sculpteur ; mais sa mère, qui était sœur de Coysevox, rêvait pour son fils de plus hautes destinées.

Elle le confia à ce grand sculpteur qui était devenu l'ami de Louis XIV.

Antoine Coysevox, né à Lyon en 1740, était originaire d'Espagne ; on peut même dire que par sa nature enthousiaste, chevaleresque et tourmentée, il était demeuré Espagnol. Il fut, plus qu'aucun autre, le sculpteur ordinaire de Louis XIV. Il a tenu le ciseau pendant tout le siècle du grand roi. Ce fut une des plus belles existences d'artiste : il a peuplé la France de ses œuvres ; tous les jours encore on le salue dans le jardin des Tuilleries,

dont il est resté un des rois. On l'a surnommé le Van-Dyck de la sculpture; en effet, ses portraits ont la fière tournure, les belles draperies et le grand air. Son école de Rome avait été le palais de Saverne, où le duc de Furstemberg avait pieusement réuni quelques chefs-d'œuvre de l'antiquité, mais surtout des Diane, des Vénus, des Daphné trop féminisées par les ciseaux de la décadence.

Coysevox accueillit Nicolas Coustou comme son fils et lui prédit bientôt qu'il serait digne, le jour venu, de prendre de sa main cet ardent ciseau que Louis XIV dans les jardins de Versailles, avait daigné toucher de la sienne, rappelant d'un peu loin Charles-Quint ramaçant le pinceau du Titien. Coysevox écrivit à sa sœur que le père de Nicolas Coustou ne lui avait rien laissé à dire au jeune Lyonnais, tant il le trouvait intelligent et prêt à tout. Cependant, ce ne fut que dans les jardins de Versailles que Nicolas se trouva dans sa Patrie : jusque-là il avait cherché son chemin dans la nuit ; le soleil se leva pour son imagination. Sa main s'accoutuma trop à caresser les surfaces ondoyantes des statues de son oncle ; sa liberté d'esprit ne put jamais le détacher tout à fait des habitudes de l'école. C'était le même art de jeter les draperies, de renverser le cou et de manierer les attitudes. Il avait beau changer l'air de tête, c'était toujours l'air de famille ; du reste, Coysevox le regarda longtemps comme un autre lui-même. Rubens avait retrouvé Van-Dyck.

Boileau, qui venait souvent à l'atelier de Coysevox, vit débuter Coustou et lui donna de mauvais conseils, comme à son jardinier d'Auteuil. Boileau aimait beaucoup le compas et la lime. Les hardiesses de Michel

Ange l'étonnaient, mais ne lui donnaient pas l'enthousiasme du beau. Il aimait l'art propre, l'art poli, l'art efféminé, l'art poétique. Heureusement, Nicolas Coustou ne s'attarda pas trop dans l'art poétique. Quand Coysevox fit le buste du poète, pour l'Académie, comme il connaissait les hommes et comme il voulait que Boileau ne s'ennuyât pas, il faisait lire à haute voix par Nicolas Coustou le Traité du sublime : « Car, disait-il, le sublime est toujours le sublime, pour le sculpteur comme pour le poète. C'est le sublime d'Homère qui a fait le sublime de Phidias. Si Corrège s'est écrié devant une peinture : « Et moi aussi je suis peintre ! » combien qui ont poussé le même cri en lisant une ode ou un poème ! » Et là-dessus le sculpteur s'épuisait en dithyrambes sur la poésie de celui qu'on appelait le législateur du Parnasse. Nicolas Coustou lut tout le Traité du sublime pendant que Boileau posait « Comprends-tu ? lui dit son oncle, qui n'avait pas compris un seul mot, mais qui avait étudié très finement la physionomie de son modèle. — Oui, je comprends, dit le jeune sculpteur en fermant le livre ; le sublime, d'après M. Despreaux, c'est l'art de sculpter en vers les figures qu'on voit en prose. »

Jusqu'à vingt-trois ans, Coustou travailla avec son oncle. Plus d'une œuvre signée Coysevox doit beaucoup à son jeune disciple. « Signe-moi cela, dit un jour l'oncle, car cette Hamadryade est de toi. » Coustou signa Coysevox, mais, peu de temps après, l'oncle se vengea en père, en signant Coustou un Faune qu'il avait sculpté pour Marly.

A vingt-trois ans, Coustou remporta le grand prix et partit pour Rome, avec la pension du roi. C'était Colbert lui-même qui l'avait couronné à l'Académie. Le ministre avait montré son amitié pour Coysevox et sa faveur pour

le jeune homme, en donnant à tous les deux une accolade inaccoutumée. A Rome, Nicolas Coustou alla droit à l'atelier de Michel-Ange, ce grand maître toujours vivant, dont les œuvres sont l'école souveraine de la sculpture moderne. Deux autres sculpteurs, l'Allegarde et François Flamand, par leur manière moins grandiose et plus humaine, séduisirent le jeune homme, qui d'ailleurs n'avait pas oublié son oncle Coysevox. Mais il essaya de fuir la grâce, cette île de Calypso qu'il avait déjà trop hantée. Il voulut lutter avec la force : il traduisit plutôt qu'il ne copia l'Hercule commode, qu'il envoya de Rome pour les jardins de Versailles. Il avait le génie trop personnel pour copier servilement, même un chef-d'œuvre, à plus forte raison une œuvre de la décadence. S'il fut resté à Rome, peut-être eût-il sacrifié à la grandeur et à la hardiesse cette volupté de touche, cette morbidesse corrégienne, cette douceur efféminée qui, finalement, ont été le caractère de son génie. Mais il ne comprenait pas assez le plaisir qu'éprouvait Michel-Ange aveugle, de promener ses doigts toujours vaillants sur le fameux torse du Vatican. Michel-Ange appartenait aux périodes épiques. Coustou devait être le sculpteur des épopées de Versailles.

Il revint à Paris au bout de trois ans, quelques tentatives qu'on put faire à Rome pour le retenir, car il avait montré toute la grâce idéale de son ciseau dans une Naïade, moitié déesse et moitié femme, nymphe de l'Olympe déchue, vestale et courtisane qui atteignait la grâce sans passer par la naïveté.

Il fut fêté à son retour à Paris par ses camarades, qui, pour la plupart, étaient restés en chemin ; et par l'Aca-

démie, qui le reçut pour un bas-relief représentant la Joie des Français après une maladie de Louis XIV.

On lui donna tous les travaux que son oncle avait négligés. Il commença à tailler son fameux groupe, la Jonction du Rhône avec la Saône, qui est au jardin des Tuilleries, ce musée au vent où il y a de tous les styles. On le salua grand sculpteur, mais son groupe n'est pas de la grande sculpture. Voilà des fleuves qui n'emportent pas leurs rives : ce sont des ruisseaux de lait, c'est une galante page de mythologie. La Saône est amoureuse du Rhône, voilà tout. Elle joue de l'éventail en vraie Célimène aquatique ; son écharpe ne sert qu'à mieux montrer sa nudité, qui n'est pas la nudité pudique. Elle est charmante dans son attitude voluptueuse. Les ondins jouent sur elle avec des coquillages, ou chevauchent contre ses reins sur des cygnes emportés : on se croirait en pleine Arcadie. Le fleuve est un misanthrope qui semble défier toute cette coquetterie provocante.

Après ce groupe, Nicolas Coustou se reposa pendant quelque temps dans la sculpture de genre. Il sculpta des bas-reliefs sur le chevalet, des baigneuses, des médaillons, des chastes Dianes qu'on lui payait fort cher. Mais le praticien, heureusement, n'envalait pas l'artiste. Il se releva de cet art de courtisanes, qui montre l'amour partout, par une grande œuvre religieuse. On aurait tort de ne vouloir juger Coustou que dans le boudoir des Montespan et des Ninon, ou dans les jardins mythologiques du roi-soleil ; il faut le juger après avoir vu, à Notre-Dame, le vœu de Louis XIII, cette descente de croix d'une si belle expression, où le sculpteur prouve victorieusement que la grande ligne lui était familière dans les grands sujets. Ce n'est pas le caractère michel-an-

gesque, mais c'est le caractère ; on y sent le dieu inspirateur. Quand on passe de cette œuvre, où le marbre palpite, à ces statues capricieuses qui chantent les derniers sourires de l'art païen, on est tenté de reconnaître deux Coustou, deux sculpteurs et deux imaginations.

Tout le monde se disputait ce fin et charmant ciseau, ce marbre vivant et expressif ; on le voulait dans son parc, on le voulait sur son tombeau. Louis XIV lui avait commandé le Passage du Rhin, trouvant sans doute que les vers de Boileau n'étaient pas en marbre de Carrare. Louis XIV ne se retrouva pas dans le Passage du Rhin de Nicolas Coustou : il mourut trop vite ; Nicolas Coustou lui-même ne vécut pas assez longtemps pour achever ce bas-relief, son meilleur, quoique non terminé, comme il est arrivé de tant d'œuvres de Michel-Ange.

Louis XIV aimait beaucoup Nicolas Coustou. Il répétait souvent, en passant devant ses groupes de bergers et de bergères dans l'escalier de Marly, ou devant son chef-d'œuvre profane, Apollon poursuivant Daphné : Celui-là est né grand sculpteur. « Tout ce qu'il fait est beau : son marbre respire. » Et plus d'une fois Louis XIV, pourachever la flatterie, caressait les épaules et les jambes des Nymphes du sculpteur. Les critiques, il y en a toujours, disaient, avec quelque vérité, que ce n'était pas le goût antique. « C'est vrai, répondait Louis XIV, qui s'y connaissait, mais c'est le goût français. » Beau mot, qui eut fait une école durable, si le goût français n'eut bientôt dégénéré en tombant jusque dans le biscuit de Sèvres.

Le tort de Nicolas Coustou, c'était d'avoir trop d'esprit dans son marbre. Il manquait de cette main primitive et sauvage qui donne la grandeur. Il arrivait quel-

quefois à la grandeur par la grâce : mais, le plus souvent, il restait en chemin, épuisé par la grâce elle-même.

Le roi avait accordé à Nicolas Coustou une pension de deux mille livres ; le régent doubla cette pension. Pour le régent, Nicolas Coustou n'était pas un sculpteur, c'était le sculpteur de même que Santerre n'était pas un peintre, mais le peintre. Le régent était trop Français pour ne pas aimer l'école française.

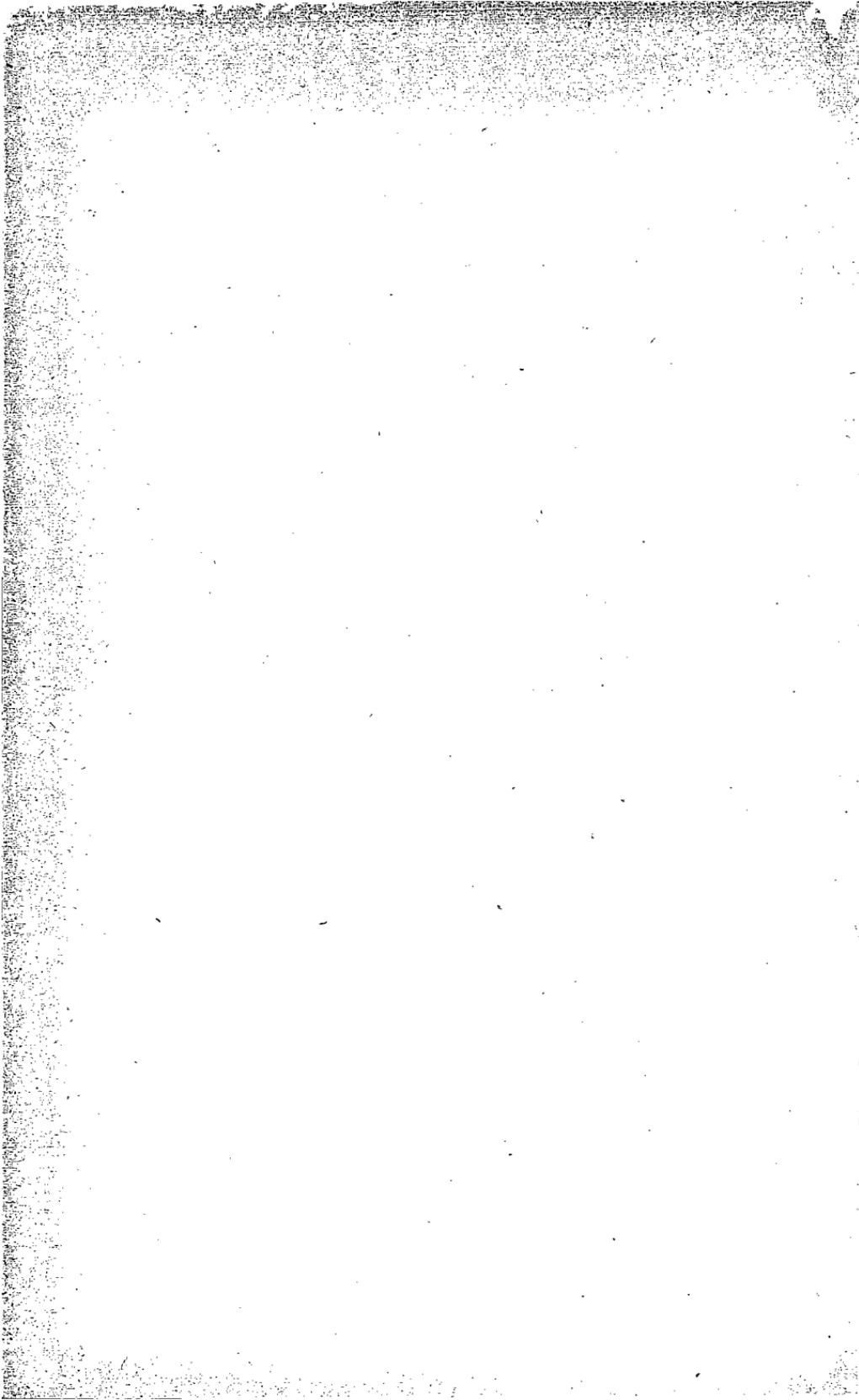
Nicolas Coustou mourut glorieux et riche le 1<sup>er</sup> mai 1733, chancelier et recteur de l'Académie royale de peinture et sculpture. La ville de Lyon l'avait pensionné pour sa belle statue de Louis XIV. On trouva dans son atelier trois grandes œuvres inachevées : le passage du Rhin, la statue du maréchal de Villars et le Tombeau du cardinal Genson.

Ce qui fait le caractère de Coustou, c'est le charme singulier des airs de tête, la morbidesse des chairs, le laisser-aller savant du dessin, la grâce légère des draperies ; c'est surtout cette originalité qui le dispense de signer ses statues. Il n'y a pas dans l'antiquité de plus joli dénicheur d'amours. Il les répand à pleine mains, comme les Heures du Corrège répandent des roses : c'est une Féerie. On a dit que Nicolas Coustou avait vécu et était mort en chrétien. Je veux bien le croire : sa Descente de croix de Notre-Dame me l'atteste ; mais pourtant, quand je le vois perpétuer l'Olympe dans les châteaux royaux, quand j'admire toutes ses figures qui continuent encore, dans leur poème de marbre, les Iliades et les Odyssées, je ne puis m'empêcher de le croire un peu païen. Certes, son imagination s'est attardée trop longtemps sur les rives de l'Illiessus à faire danser les naïades et à égrener des raisins sur la lèvre des bac-

chantes, pour avoir eu le temps de faire ses pâques et de dire ses prières. S'il a été quelquefois au confessionnal, c'était au souvenir des sculptures de son père ; du moins c'est ce qu'il écrivait à sa mère Claudine Coysevox.

Claudine Coysevox a droit de cité dans la république des arts, non seulement pour avoir mis au monde deux grands sculpteurs, Nicolas et Guillaume Coustou, mais aussi parce qu'elle a sculpté de son ciseau léger quelques figurines et quelques bas-reliefs qui n'ont pas été recueillis, mais qui lui ont mérité l'éloge de ses contemporains. Coustou garda toujours dans son atelier un bénitier de marbre sculpté par sa mère dans un goût naïf et charmant. Il y mettait tous les ans du buis bénit. On raconte qu'un jour une dame y porta les doigts et fit le signe de la croix : « Il n'y a pas d'eau bénite, dit-il à la belle visiteuse, mais j'y ai versé plus d'une larme. Cela portera bonheur à vos enfants. »

---



II

# Guillaume Coustou

1678 - 1746

---

I

Guillaume Coustou ne vient que vingt ans après son frère. Ce furent les mêmes études, ce fut presque la même existence : si heureux de travailler tous les deux, qu'ils ne songeaient pas à travailler pour vivre. Pour les voir il fallait toujours aller à l'atelier. Guillaume Coustou, moins savant que son frère, le surpassa par une certaine fierté de main qui indique la force entraînant la grâce. Il étudia pareillement chez son oncle Coysevox. Pareillement il obtint le prix et partit pour Rome avec la pension du roi, mais arrivé à Rome, on ne reconnut pas son brevet. Comme il avait déjà tout l'orgueil du génie, il se retira le front haut, et déclara qu'il ne ferait pas une seule démarche pour jouir de cette pension qu'il avait méritée et qu'on lui niait. Cependant il avait trop compté sur ses forces ; le marbre coûte cher : il allait mourir de faim, quand le sculpteur Legros le recueillit comme praticien. Le praticien en remontra au maître. Legros avait

été envoyé à Rome pour copier des statues antiques, car Louis XIV ne se contentait pas des chefs-d'œuvre qu'il commandait, il voulait aussi peupler ses jardins et ses palais des chefs-d'œuvre de l'antique. Guillaume Coustou fit donc des copies ; il les fit avec une rapidité merveilleuse ; s'il n'était pas servilement fidèle, il réussissait du moins à rendre l'expression et le caractère, sans craindre quelquefois d'accentuer le mouvement. Il disait avec raison que c'est la vie qui donne la grâce et la grandeur.

A son retour à Paris, Guillaume Coustou présenta, pour son morceau de réception à l'Académie, Hercule sur le bûcher, où il montrait toute sa force, ce qui fit dire : « Voilà un cadet de famille qui aura aussi son droit d'aînesse. »

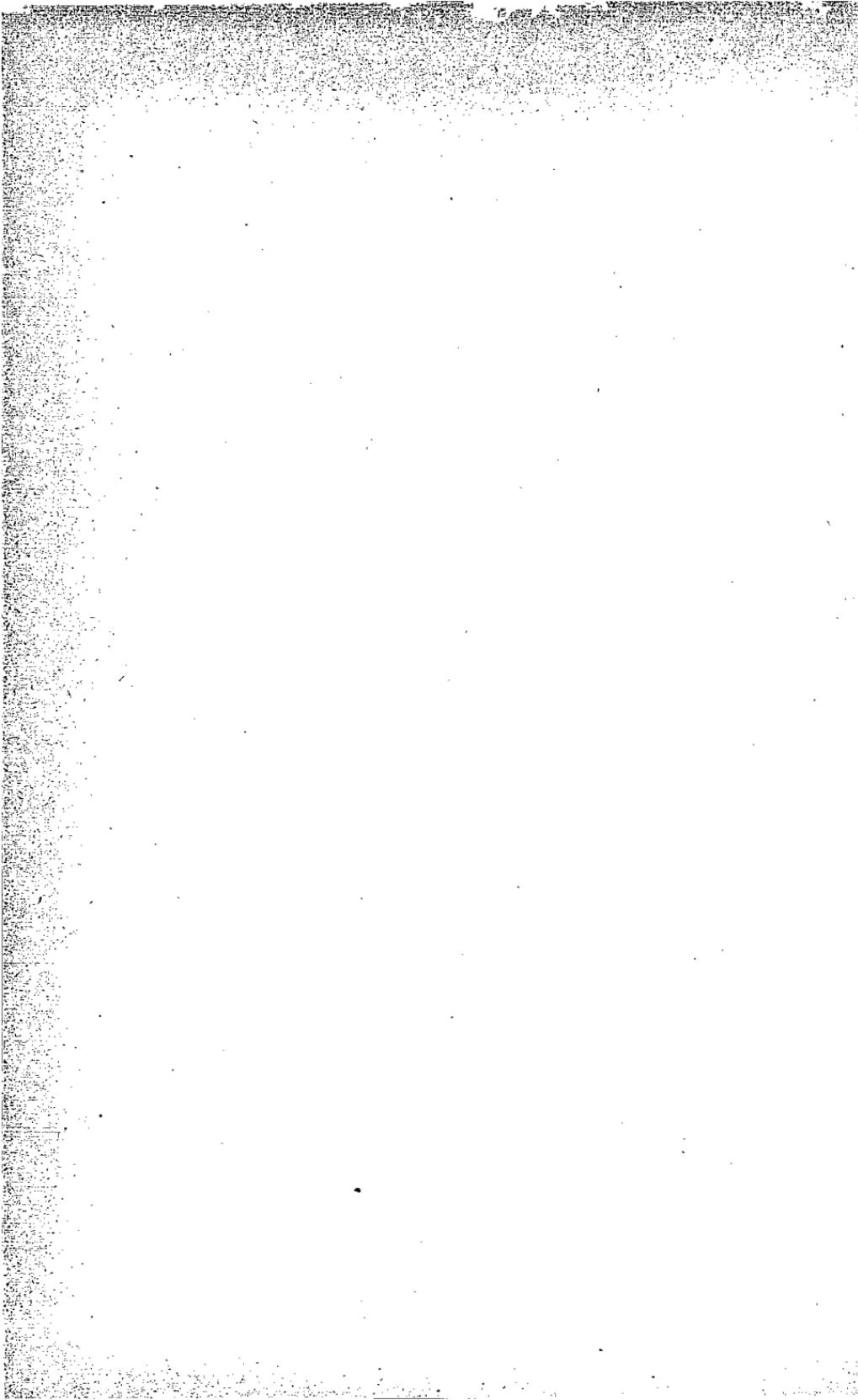
Louis XIV ayant appris que la plupart des statues d'après l'antique envoyées par Legros étaient de Guillaume Coustou, appela celui-ci un matin à Marly, et se promena avec lui dans le jardin, lui parlant en artiste plutôt qu'en roi. L'art n'avait pas de meilleur professeur que Louis XIV. On a dit que c'était les grands artistes qui l'avaient fait grand roi ; on pourrait dire que le grand roi a fait plus d'un grand artiste. On prend trop l'habitude de décrier Louis XIV, et de ne le voir que dans l'ombre de Saint-Simon. Guillaume Coustou disait que nul au monde ne lui avait parlé sculpture et architecture avec un sentiment plus élevé. Versailles vaut bien le livre de Saint-Simon.

C'est de Marly que nous sont venus ces superbes chevaux cabrés, qui pourraient piaffer avec orgueil devant les chevaux de Venise. Lorsque Guillaume Coustou taillait ces beaux marbres, un connaisseur comme il y en a trop, dit au sculpteur que la bride devait être plus

tendue. « C'est bien fâcheux, répondit Guillaume Coustou : si vous étiez arrivé un instant plus tôt, vous auriez vu la bride telle que vous la désirez : mais ces maudits chevaux ont la bouche si tendre que cela n'a duré qu'un clin d'œil. »

Ces admirables chevaux de Marly, qui font le désespoir de ces beaux cavaliers qui les regardent tous les jours au passage, en songeant qu'ils n'en mettront jamais de pareils dans leur écurie, étaient comme on sait, placés en tête de l'abreuvoir de Marly. Quel grand luxe que ce luxe du dix-huitième siècle qui mettait l'art partout ! L'art, c'est le beau, c'est le vrai, c'est le bien. C'était l'opinion de Diderot. Diderot ne prévoyait pas que bientôt une révolution armée de sa philosophie briserait les marbres, déchireraut les tableaux, brûlerait les livres et déciderait que le beau, le vrai et le bien serait un monument de lèse-humanité élevé sur la place de la Concorde où montèrent André Chénier et Marie-Antoinette.

On a dit avec justesse qu'il avait fallu plus de génie à Guillaume Coustou pour faire son second groupe que pour faire le premier. En effet, c'était un triomphe que de vaincre cette difficulté de faire un cheval qui se cabre après avoir fait un cheval qui se cabre. Guillaume Coustou luttait contre lui-même. Combien qui, à sa place, même parmi les meilleurs, auraient succombé dans la lutte ! Dans chacun de ces groupes, il y a un cheval qui se cabre et un écuyer qui le retient. Toute l'action est là : le génie du sculpteur a fait de cette action si simple une action pour ainsi dire épique, tant il a donné à ce groupe de grandeur et de caractère. Comme ce beau cheval est terrible, mais comme cet homme est fort ! Comme ils sont vivants tous les deux ! Le cheval hennit, l'homme parle



## III

# Le dernier Coustou

1716 - 1777

---

### I

Guillaume Coustou eut un fils qui s'appelait comme lui Guillaume Coustou, et qui comme lui obtint le prix de Rome. Mais, plus heureux que son père, il fut accueilli avec tous les honneurs : c'est que son père lui avait donné ses titres de noblesse. Il ne s'attarda pas dans la ville éternelle. « Mes antiques sont à Versailles, disait-il ; mes antiques s'appellent Coysevox et Coustou. »

Il revint à Paris, déjà célèbre et déjà de l'Académie, car sa réception avait été réglée avant son retour. Le roi de Prusse, qui avait entendu parler de Coustou et qui ne savait pas qu'il y eût trois Coustou, dit à son ambassadeur qu'il lui fallait prier M. Coustou de lui faire au plus vite Mars et Vénus pour son palais de Sans-souci. Frédéric aimait la mythologie. N'a-t-il pas fait des vers pour prouver que Mars ne combat que pour être désarmé par Vénus ? Un matin l'ambassadeur frappe à la porte

du dernier des Coustou ; il entre, salue le sculpteur et déploie respectueusement la lettre du roi de Prusse. « Vous êtes bien, monsieur, le Coustou des vers de Piron ? » Et l'ambassadeur lut ces quatre vers :

Un émule de Praxitèle  
Et de son siècle le Coustou,  
Fit une Vénus, mais si belle,  
Si belle qu'il en devint fou.

Coustou expliqua à l'ambassadeur qu'il y avait la trinité des Coustou, mais que c'était toujours le même Coustou, parce qu'ils avaient tous les trois le même point de vue dans la nature. L'ambassadeur ne comprit pas un mot et laissa l'ordre au jeune Guillaume Coustou de faire Mars et Vénus, moyennant quoi le roi son maître lui donnerait huit mille thalers. Le sculpteur accepta l'ordre avec enthousiasme, se réservant de le transmettre à son père, mais, quand l'ambassadeur fut parti, il pensa avec quelque orgueil qu'il avait assez de génie pour le roi de Prusse. Il se mit à l'œuvre : « Que fais-tu là ? lui dit un jour son père, quand déjà l'altière figure de Mars se dégageait du chaos. — Je cherche, je trouverai peut-être dit le fils. — Tu n'es qu'un grand enfant, reprend le père. Qui est-ce qui t'achètera une pareille statue ? L'ordonnateur des bâtiments ne songe plus qu'à bâtrir des hôpitaux. Que veux-tu que fasse le dieu Mars sous le péristyle de l'Hôtel-Dieu ? — Vous avez raison, il s'y ennuieraït beaucoup ; aussi je lui fais une Vénus pour lui tenir compagnie. — Tu es fou ; tu vas me ruiner. Voilà ce qui s'appelle travailler pour le roi de Prusse. — Je vous attendais là, mon père : sachez donc, en effet, que je travaille pour le roi de Prusse. Un autre Louis XIV, celui-là ; huit mille thalers pour deux statues ! »

Guillaume Coustou alla embrasser son père. « Mon père ne m'en veuillez pas ; c'est votre gloire et celle de mon oncle qui font ma fortune. Le roi de Prusse s'est trompé de porte : il s'est adressé au petit Coustou quand il y avait un Grand Coustou. Je veux faire les statues, mais je vous donnerai l'argent. — Non, mon cher Guilanme, dit le père en embrassant son fils et en essuyant ses larmes ; non, tu ne me donneras pas l'argent, car tu es digne de le gagner ; ton orgueil te portera honneur : je sens déjà que ton marbre respire. »

Un an après, tout Paris venait à l'atelier du jeune Coustou admirer les deux statues du roi de Prusse. Le Mars peut-être n'était pas un dieu d'Homère, mais le roi des poètes eût chanté un strophe de plus à la Vénus du jeune sculpteur. Madame de Pompadour, qui était née artiste plutôt que courtisane, se fit conduire chez Coustou par le Normand de Tournehem, à qui elle reprocha vivement de laisser partir pour l'étranger deux pareils chefs-d'œuvre. « Pour vous, monsieur Coustou, lui dit-elle avec une sympathie qui toucha profondément l'artiste, je ne vous pardonne qu'à une condition, c'est que vous ferez pour moi une Vénus plus belle encore. Je sais bien que c'est impossible, mais je le veux. »

Or, quand les deux statues furent arrivées à Berlin, Frédéric, émerveillé, envoya un courrier extraordinaire pour chercher Coustou. Frédéric savait qu'on ne fait les grands règnes qu'avec les grands artistes et les poètes. « J'ai déjà Homère-Voltaire, dit-il ; je veux avoir Praxitèle-Coustou. » Mais Madame de Pompadour aussi voulait avoir Coustou, et Coustou devint son sculpteur ordinaire, comme plus tard Allegrin fut celui de Madame du Barry.

Madame de Pompadour aimait les courtisans, mais sur-

tout les courtisans de la plume, de la palette et du marbre, les dispensateurs de la renommée, ceux-là qui sont déjà l'avenir et qui soufflent le mot à la postérité. Le dernier des Coustou eut donc un atelier à Versailles, dans l'orangerie de l'Hôtel Pompadour. Non seulement Madame de Pompadour y posa pour les Dianes de ses châteaux, mais plus d'une fois elle y vint surprendre le sculpteur quand le roi l'ennuyait.

Guillaume Coustou, sans être savant comme Winckelmann, avait pourtant pénétré les trésors de l'antiquité. Il savait l'histoire de l'art et la connaît bien ; sa parole était plus éloquente que son ciseau : aussi disait-on de lui qu'il ne fallait pas le croire sur parole. Il était né galant ; il avait traversé les passions sans se faire attacher au mât du vaisseau ; après les plus rudes traversées il n'avait qu'un désir, celui de s'embarquer encore. Ce ne fut pas sans une vive émotion qu'il vit venir et revenir à son atelier la maîtresse du roi, de plus en plus familière : il est vrai qu'elle était toujours accompagnée de quelque duchesse désœuvrée ou de quelque seigneur aventureux. Le plus souvent elle venait avec son frère, le marquis de Marigny, qui, on le sait, dirigeait les arts avec un goût très distingué. Mais le marquis, mais le grand seigneur, mais la duchesse n'empêchaient pas que Madame de Pompadour, en s'emparant du ciseau de Coustou pour s'essayer aux caresses du marbre, ne touchât la main du sculpteur, par distraction sans doute ; mais Coustou pâlissait et s'aventurait dans des paradoxes impossibles.

Un jour Coustou se réveilla fou, je veux dire amoureux de Madame de Pompadour, ce qui était plus grave. « Ne touchez pas à la reine ! » dit le proverbe ; or Madame de

Pompadour était la reine et la maîtresse. Ce jour-là, la marquise vint à l'atelier avec l'abbé de Bernis, un parfiteur de madrigaux qui disait la messe quand il n'avait rien à dire. « Monsieur Coustou, je vous amène un indiscret qui veut me voir poser ; mais rassurez-vous, nous le mettrons à la porte quand nous en serons là. Un peu plus tôt, un peu plus tard, je vous verrai, marquise, dans le galant deshabillé de la mangeuse de pomme qui nous a fermé le paradis : car, montrer son bras nu dans la nature ou dans le marbre de M. Coustou, c'est tout un. Que dis-je ? vous êtes pétrie du plus pur Carrare ; or ne savez-vous pas que M. Coustou pétrit la chair ou plutôt transforme le marbre en chair ? — Hélas ! dit le sculpteur en regardant Madame de Pompadour avec une expression de regret, je ne suis pas un Pygmalion ; car, si je brûle du feu sacré, Galathée ne s'anime jamais. »

Madame de Pompadour comprit et dit à Coustou : « Qu'est-ce que vous feriez de la statue si elle s'animait ? Prenez les femmes, et laissez là les déesses. »

Coustou se mordit les lèvres, comme s'il les voulait punir d'avoir trop parlé. La marquise dénoua les rubans et les dentelles de sa chevelure et demanda au sculpteur si elle était bien coiffée. « Non, madame la marquise, vous n'êtes pas assez décoiffée pour être bien coiffée. Rappelez-vous les statues antiques. D'ailleurs vous allez poser pour Diane, et la chasseresse avait couru dans les halliers. Je n'aime pas tant que cela les cheveux en broussailles, n'est-ce pas, l'abbé ? »

Pendant que l'abbé de Bernis cherchait un mot, Coustou ne perdait pas son temps ; il s'était emparé, d'une main amoureuse, de la chevelure de la marquise. Il y promenait ses doigts comme dans les flammes vives ; il brisait

les touffes trop lisses, il les agitait, il les soulevait pour y chercher des ondulations naturelles. Quoique sa main fut légère, Madame de Pompadour ne put s'empêcher de s'apercevoir qu'il y avait dans l'action du sculpteur plus de caresses que de travail, plus d'amour que d'art. « Prenez garde M. Coustou ; ce n'est pas moi qui ai besoin d'être modelée. — Vous avez raison, madame, dit Coustou d'un air respectueux ; quand Dieu vous a faite, il a dit son dernier mot. — Un grand sculpteur, celui-là ? dit l'abbé de Bernis. — C'est vrai, dit Coustou ; mais pourtant il aurait dû ne pas se reposer le septième jour, car il lui fallait bien un jour de plus pour parachever son œuvre. — Il fallait bien, interrompit Madame de Pompadour qui avait infiniment d'esprit, laisser aux hommes, aux poètes, aux sculpteurs, quelque chose à faire. N'avez-vous pas en vous le fini et l'infini ?... Qu'est-ce que vous faites là, monsieur l'abbé ? »

La marquise avait dégrafé son corsage pour mettre son épaule dehors. L'abbé de Bernis regardait avec beaucoup d'impertinence. « Marquise, je regarde le fini et l'infini. — Il est temps de vous en aller, car vous diriez des sottises. — Il faut bien passer cela à ceux qui n'en font pas. Après tout, vous ne posez que pour l'épaule ; puisque aussi bien j'ai vu l'épaule, laissez-moi ici pendant la séance. — A une condition, c'est que vous lirez votre bréviaire. — Bien volontiers, marquise. »

Et l'abbé prit dans sa poche les contes de La Fontaine.

Coustou n'était pas content. Il entama une longue diatribe contre les gens en place qui n'étaient pas à leur place. L'abbé de Bernis riait dans son bréviaire ; Madame de Pompadour suivait d'un œil curieux l'ébauchoir du sculpteur, qui en moins d'une demi-heure, trouva sa

Diane dans la terre glaise. « Elle a de belles jambes, dit tout à coup l'abbé de Bernis ; est-ce que Diane avait un si beau pied ? — Cela ne vous regarde pas, dit Madame de Pompadour. — Une autre fois, dit le sculpteur, nous poserons pour le pied. — Je suis bien sûr, repris l'abbé de Bernis, que la marquise posera pour tout, excepté pour le pied. — Pourquoi cette injure faite à mon pied, s'il vous plaît ? Vous ne l'avez pas vu, j'imagine ? Je chausserais la pantoufle de Cendrillon. — Oui ; mais la question n'est pas d'avoir le pied petit, c'est de l'avoir façonné par la main de Praxitèle ou de Cléomène. — Vous figurez-vous que mon pied a été façonné par la main d'un patre ? Monsieur Coustou, je veux poser aujourd'hui même pour le pied. Il ne sera pas dit que je n'ai pas le pied antique. »

Et madame de Pompadour laissa tomber sa mule. « Mon cher abbé, regardez de l'autre côté ; si vous vous avisez de tourner les yeux, je vous change en cerf, et vous irez bramer vos vers ou vos oraisons dans la forêt de Marly. »

Disant ceci, madame de Pompadour dénoua sa jarretière et fit tomber son bas.

Coustou ne regardait pas de l'autre côté.

Au moment de découvrir son pied, il prit à madame de Pompadour une de ces charmantes pudeurs familières aux courtisanes elles mêmes ; elle rougit et retint sa main. C'était un joli spectacle. Coustou rougit aussi. Chose singulière ! elle eût dévoilé son sein sans y prendre garde : il semblait que son pied fût sa dernière virginité. C'est que M. le Normand d'Etioles, son mari, et Louis XV, son amant, n'avaient jamais regardé son pied, les aveugles !

Enfin le bas roula sur la pantoufle. « Oh ! le beau pied

s'écria l'abbé de Bernis. — Monsieur l'abbé, dit Coustou avec enthousiasme, puisque vous connaissez les choses sacrées, dites que c'est un pied divin. »

Madame de Pompadour, toute rougissante encore, jeta sur son pied la queue de sa robe.

Coustou, qui s'était mis à pétrir le pied de sa Diane, détourna la queue de la robe avec une familiarité respectueuse. C'est un pied digne de l'atelier de mon oncle Nicolas, dit le sculpteur. Quelle élégance ! quelle fierté ! quelle expression ! On dirait qu'il va parler, » ajouta l'abbé de Bernis.

C'était en effet un pied antique, blanc comme la neige dans le reflet empourpré du couchant, d'un dessin idéal et d'un contour caressant. Il n'y a que le pied de la Guimard, sculpté par Houdon, qui puisse y faire rêver ceux qui, dans la beauté de la femme, ne se contentent pas de la tête seulement, ceux qui ne veulent pas perdre une strophe de ce poème du Beau, dont le sculpteur est le poète.

Madame de Pompadour remis son bas, renoua sa jarretière et rattacha son corsage avec son agrafe-camée, qui représentait Louis XV gravé par Guay et par madame de Pompadour elle-même. « Demain, monsieur Coustou, je ne vous donnerai qu'une heure, car je vais dîner à Bellevue avec le roi. — Mais après-demain ? — Après-demain, je serai à Bellevue ; c'est mon palais de Versailles, à moi. Vous finirez votre Diane d'après les nymphes de votre imagination si bien peuplée. »

Le lendemain, Coustou voulut faire un pas en avant. La marquise était venue avec une suivante qui resta à se promener devant la façade de l'Orangerie. « Ne perdons

pas un instant » dit-elle en jetant sur un banc sa coiffe et sa mantille du matin.

Coustou était déjà à l'œuvre. Il parla à perte de vue du rôle des femmes dans la vie des hommes. Il soutint que les femmes avaient tout fait. « Même le bien ? dit la marquise. — Même le mal, » dit le sculpteur.

Selon lui, elles avaient toujours gouverné sous le nom des rois ; elles avaient inspiré l'héroïsme et la grandeur. » N'est-ce pas vous, madame la marquise, qui avez gagné la bataille de Fontenoy ? — Peut-être, dit madame de Pompadour : l'Amour est l'âme de ce monde ; ses flèches sont quelquefois des épées. — Ses flèches sont quelquefois des glaives d'archange, poursuivit Coustou. Quand Dieu eût créé l'homme, il s'aperçut qu'il venait de mettre au monde un animal qui allait vivre en se croisant les bras. Dieu mit la femme sur le chemin de l'homme et lui dit : « Marche. » Nous relevons tous de l'Eve chrétienne ou de l'Eve païenne. Hercule est vaincu par Omphale ; Béatrice élève Dante jusqu'au sentier du Paradis ; Eurydice entraîne Orphée dans les Champs-Elysées ; Raphaël a trouvé son génie en trouvant son amour. »

Coustou ne modelait plus, il attachait ses deux yeux avec un profond sentiment de mélancolie sur la marquise de Pompadour. « Mais vous, monsieur Coustou, est-ce l'amour qui vous a fait sculpteur ? — Moi, madame ? Je ne suis pas encore un sculpteur, du moins, je ne suis un sculpteur que depuis hier. — J'ai bien vu cela dit la marquise ; voilà pourquoi je pars pour Bellevue ; je ne songe pas à m'offenser des galanteries qu'on me débite ; mais je vous connais artiste, et je ne veux pas vous connaître homme. — C'est tout un, dit Coustou. — Non, reprit la marquise : l'homme, c'est la bête ; l'artiste, c'est l'esprit.

— C'est la subtilité de ceux qui n'aiment pas. — C'est possible ; mais voulez-vous que je vous dise un secret ? C'est que je n'ai jamais rien aimé. En fait d'amour, je n'ai que de l'amour propre. Chez moi, il n'y a que la tête qui vive ; je fais bon marché du reste : ceci vous explique mon goût décidé pour les arts. Je n'ai que la volupté des yeux, celle dont parle Saint-Paul. Avec cette théorie-là, vous comprenez qu'entre un homme et une statue je choisirai toujours la statue ; ainsi, mon cher monsieur Coustou, si vous êtes amoureux de la femme en moi, faites-en votre deuil, car la femme n'existe pas. Vous ne voyez devant vous qu'un esprit. »

Et comme Coustou étouffait un soupir : « C'est fini, mon cher sculpteur, baisez la main de votre Diane. »

La marquise offrit sa main à Coustou, qui la saisit avec passion et qui soudainement appuya ses deux lèvres sur le cou de la marquise, comme s'il se fût trompé de chemin. « Ce n'est pas du jeu, dit-elle avec une légère émotion. Allons, que tout soit dit ! Si mon souvenir vous tourmente, rappelez-vous que je suis comme la pâle Phébé : j'éclaire, mais je ne brûle pas. Il faudra que je grave cela moi-même. Adieu, Coustou. »

Ces derniers mots furent dits avec une expression qui voulait être gaie, mais qui fut triste. La marquise avait en une seconde, remis sa mantille et sa coiffe : « il me semble que j'oublie quelque chose, » dit-elle en regardant le sculpteur.

Coustou garda le silence ; la marquise fit un signe de tête et disparut. Le sculpteur amoureux, qui avait repris son ébauchoir, le laissa retomber à ses pieds. Il courut sur les pas de la marquise, mais elle fuyait comme Diane à la chasse. Elle ne se retourna pas. « Et pourtant, dit

Coustou, il lui a semblé qu'elle oubliait quelque chose.  
Si c'était son cœur ! »

Il ferma la porte de son atelier pour qu'on ne le troublât pas dans sa folie et pour garder plus longtemps le léger parfum de cette étrange créature, qui tenait enchainées à son joli pied les destinées de la France.

Huit jours durant, le sculpteur vint rêver devant sa Diane ébauchée sans ramasser son ébachoir. Il se contentait de mouiller la terre en se promettant de travailler le lendemain. Son âme était à Bellevue; dans cet autre Décaméron plus raffiné, sinon plus poétique, qui n'a pas eu son Boccace.

Coustou ne revit plus madame de Pompadour ; c'en était fait du travailleur dans l'artiste. Cet amour inapaisé l'arrêta en chemin ; il ne resta plus qu'un rêveur, un philosophe, enfin un critique qui ne trouvait rien de beau et qui disait : « A quoi bon ? » En effet ! à quoi bon ? rien n'était beau, puisqu'elle n'était pas là. Plus d'une fois, il avait songé à retourner en Italie travailler pour le pape, qui peut-être l'eût payé par un marquisat. « Puisque les titres de noblesse valent mieux que les titres de gloire, disait-il, quand je reviendrai en France, je serai admis aux fêtes mystérieuses de Bellevue, comme tous ces grands seigneurs desœuvrés qui n'ont eu que la peine de naître.

J'oubiais. Coustou revit une dernière fois madame de Pompadour. On jouait Tartuffe à Versailles, sur le théâtre du Palais. Le sculpteur avait reçu une invitation du duc de la Vallière, directeur des comédiens ordinaires de Sa Majesté. Les comédiens ordinaires de Sa Majesté étaient ce jour-là, madame de Pompadour, qui jouait Elmire ; le duc de Nivernais jouait Tartuffe ; les autres

rôles étaient joués par mesdames de Sassenage, de Pons et de Brancas ; par MM. de Meuse, d'Ayen, de Croissy et de La Vallière. Le prince de Soubise avait obtenu la faveur de souffler. Le marquis de Marigny, qui était encore M. de Vaudières, régnait despotiquement dans les coulisses. Coustou ne trouva pas sa Diane plus belle sous le costume d'Elmire. Toutefois, il aurait bien voulu, ce jour-là, jouer le rôle de Tartuffe et même le rôle d'Orgon.

Coustou ne parvint pas à arracher de son cœur ce rêve insensé. M. de Marigny, devenu ordonnateur des bâtiments, le mit souvent de moitié dans la Direction des Beaux-Arts. Il eut toujours à choisir dans tout ce qui se faisait. Il garda beaucoup de travaux, mais il prit beaucoup de praticiens ; trop de travaux, et trop de praticiens surtout. Qu'eût dit son père, cet inépuisable Guillaume Coustou, qui avait été tué sous le travail, en le voyant soulever avec peine le ciseau laborieux d'une main paresseuse ? Ne trouvant plus le bonheur à l'atelier, il chercha à s'étourdir en courant le monde et en trônant à l'Académie. Comme il continuait à signer beaucoup de travaux, on lui dit un jour le mot de Piron à l'archevêque de Paris : « J'ai vu votre fronton de Sainte-Geneviève, monsieur Coustou : et vous ? »

Le sculpteur y avait à peine retouché quelques figures ; mais pourtant le fronton est bien de lui, puisque Dupré n'a taillé la pierre que sur les dessins ou les plâtres du Maître.

Il était né à Paris en 1716, il y mourut en 1777, recteur et trésorier de l'Académie. Il fut longtemps malade. Comme c'était le dernier des Coustou, tout Paris fut attristé de sa fin prochaine. Le roi envoya M. d'Ange-

ville lui porter la croix de Saint-Michel. M. d'Angeville croyait lui faire un grand honneur en montant son escalier de la part du roi ; mais il rencontra dans sa chambre, assis familièrement au pied du lit, l'empereur Joseph II, qui n'avait pas voulu quitter Paris sans saluer les royautes des Arts et des Lettres. « J'aurais bien tort de m'en aller, dit Coustou, puisque me voilà en si bonne compagnie. »

L'orgueil le remit sur pied pour quelques jours ; mais il retomba et mourut.

Comme son oncle Nicolas, il n'avait pas voulu se marier. Il laissait un frère architecte et inspecteur des bâtiments du roi. Il léguait sa fortune à ses deux sœurs. La plus jeune, Ursule Coustou, qu'il appelait Ursuline entretenait avec lui une correspondance à chacun de ses voyages hors Paris. C'était madame de Sévigné qui écrivait à Voiture. Ce fut elle qui le soigna dans sa dernière maladie. « Ursuline, apporte-moi le pied de ma Diane, qui est sur la cheminée, » dit le mourant à sa sœur.

Ursuline savait toute l'histoire ; il la lui avait racontée dans ses lettres. D'ailleurs, on avait dit partout que Madame de Pompadour s'était déchaussée pour Coustou. « Tenez, mon frère, voilà ce pied coupable qui vous a détourné de votre chemin. — Vois donc, Ursuline, comme ce pied est fier et dédaigneux ; on voit qu'il ne veut pas marcher sur la terre, il lui faut l'herbe fleurie des forêts. C'est là un vrai chef-d'œuvre. Mon pouce frémît encore, rien que d'y toucher ; mets-le dans mon tombeau, si je n'en reviens pas. »

Coustou n'en revint pas. Il est douteux que sa sœur ait songé à mettre dans son tombeau le pied de cette pro-

fane dont le souvenir n'était pas alors en bonne odeur de sainteté.

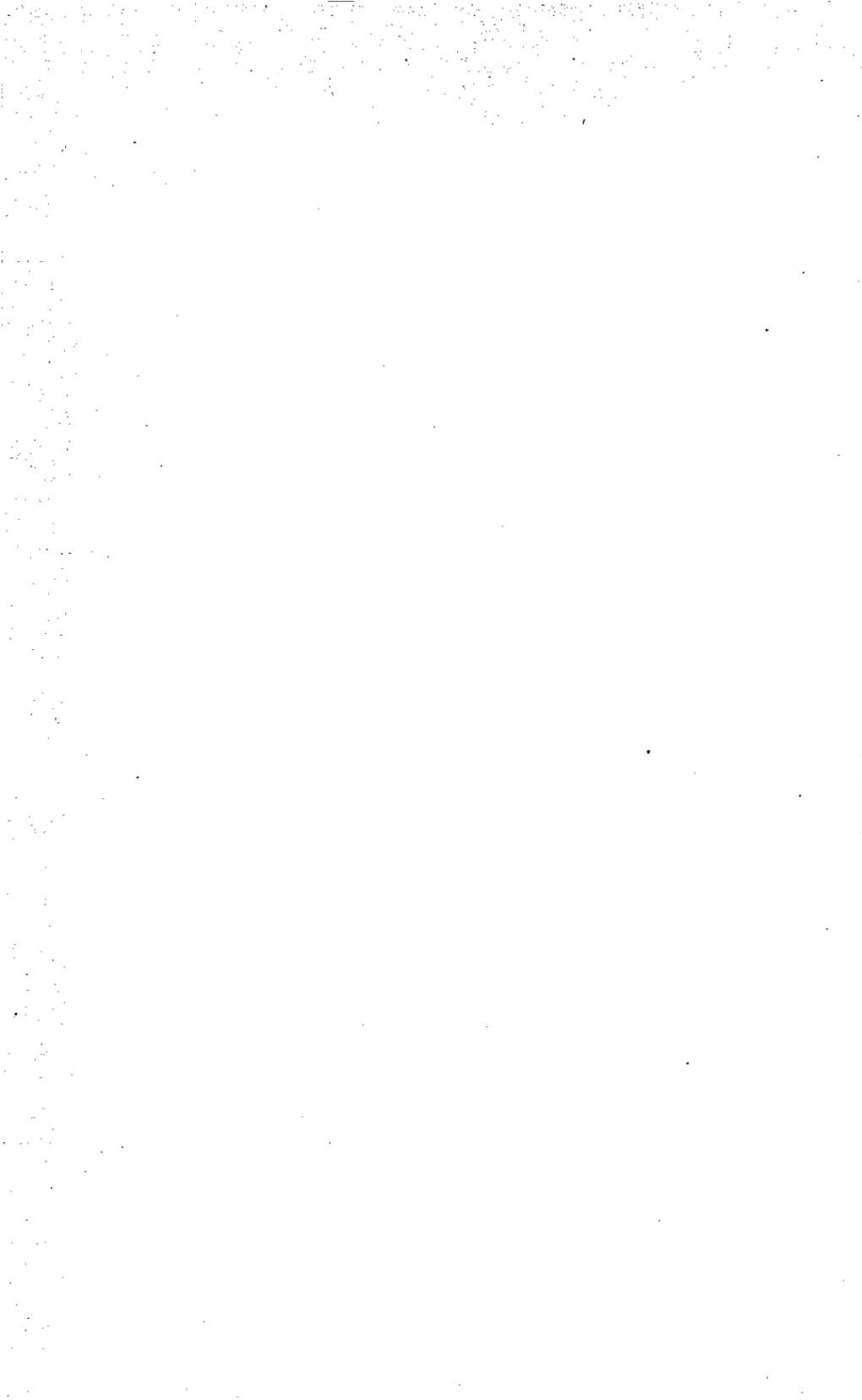
On trouve dans le dernier des Coustou un peu de son oncle et beaucoup de son père ; mais il n'avait ni la poésie ni le modèle du premier, ni le style vivant du second. La science lui tint lieu d'inspiration. Le marquis de Marigny qui s'y connaissait, voyant un jour son nom sur le piédestal d'une Vénus, dit avec son malin sourire : « Ah ! Coustou, où es-tu ? » En effet, cet art charmant, si vrai dans son mensonge, était un art perdu. Qui la retrouvera, cette fleur de volupté antique répandue sur ce marbre blanc qui a, je ne sais comment, des tons bleus et roses ? En voyant ces belles oubliées parmi nous qui les comprenons si peu, ne dirait-on pas qu'elles sont sorties du paradis perdu de la Régence ? « Ah ! Coustou, où es-tu ? » Ce sera toujours le cri des fins connaisseurs qui n'ont pas le souci de la mode, quand ils s'arrêteront devant toutes ces nymphes d'après l'antique, que taillent nos Praxitéles de contrebande avec leurs ciseaux de fer. Nicolas Coustou avait un ciseau d'or. Il est bien plus Grec que les Grecs de la révolution, que David et les siens. Il est bien plus antique, avec son goût français que tous ceux qui copient l'antique. Celui-là qui imite l'Iliade n'imite pas Homère.

Coysevox avait donné la manière plutôt que le style à Nicolas Coustou ; mais, si Coysevox avait des aspirations vers la grâce mondaine, qui ne sera jamais la grâce sculpturale, il se préservait de ce penchant par un air d'innocence et une empreinte naïve ; tandis que Coustou, plus spirituel et plus savant, moins primitif et moins familial tomba dans le libertinage de la décadence, libertinage charmant pour les Athéniens de Paris, mais con-

damné par les Athéniens d'Athènes. Avant Coustou, le marbre de la sculpture n'avait pas été assez de la chair ; avec Coustou, la chair ne fut plus assez du marbre. Il n'alla pas chercher ses images parmi les débris sévères du Parthénon, il les prit dans les fêtes parisiennes, aux bals de l'Opéra, à Versailles quelquefois, mais plus souvent dans la petite maison des roués. Ce n'est pas la passion du Beau intérieur qui enflamme Coustou, c'est la volupté de la surface. Son marbre a des moiteurs d'alcôves, des efflorescences d'épiderme, des attractions électriques ; son marbre a le duvet de la pêche, cette fleur de vie qui court sur tout ce qui respire. Pygmalion a animé sa statue, mais Galathée n'est plus une fille de l'Olympe, c'est une courtisane de la Régence ; elle s'est baignée ce matin dans un bain d'eau de rose, elle a mis des mouches, elle est drapée comme une statue, mais elle attend la marchande de mode.

JULES RIVIÈRE.





# TABLE DES MATIÈRES



## LISTE des membres de l'Académie du Var :

Bureau pour l'année 1904.....	IV
Présidents honoraires.....	IV
Membres honoraires.....	V
Membres titulaires.....	VI
Membres associés .....	X

## SOCIÉTÉS SAVANTES correspondantes de l'Académie du Var :

Sociétés françaises.....	XV
Sociétés étrangères.....	XX
Revues.....	XXI



# PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

SÉANCE du 6 Janvier 1904.....	XXV
RÉCEPTION de MM. le D <sup>r</sup> REGNAULT et FONTAN.	
OUVRAGE OFFERT à l'Académie : <i>Toulon, sa rade, son port, son arsenal, son ancien bagne</i> par L. MONGIN (rapporteur M. A. PAUL).	
ÉLECTION pour le renouvellement du BUREAU.	
RAPPORTS de MM. BÉJOT et MOULIN.	

LECTURES : *Oeuvres militaires d'hygiène sociale*, par M. le Dr REGNAULT. — *Voluptés et Cypris et Conus*, poésies, par M. MOULET. — *L'Art Français au XVIII<sup>e</sup> siècle*, par M. RIVIÈRE.  
OUVRAGES reçus pendant le mois de Janvier.

SÉANCE du 3 Février..... xxix

Subvention accordée par la Ville de Toulon.

RAPPORT de M. RIVIÈRE.

ÉLECTION d'un membre titulaire : M. DURASSIER, Trésorier-Payeur Général du Var.

Félicitations à M. et M<sup>me</sup> CURIE.

Commission du Bulletin pour 1904.

RAPPORTS de M. A. PAUL et de M. LEJOURDAN.

LECTURES : *Théorie sur les bons mots*, par M. le Capitaine BÉJOT.

OUVRAGES reçus pendant le mois de Février.

SÉANCE du 2 Mars..... xxxii

OUVRAGE OFFERT à l'Académie : *La Dissection*, par M. le Dr REGNAULT (M. BOURRILLY, rapporteur).

RAPPORT de M. PERRETTE.

Proposition de M. RIVIÈRE.

LECTURES : *Nicolas Coustou*, par M. RIVIÈRE. — *Les Rayons N et la Magie*, par M. le Dr REGNAULT. — *La couronne d'immortelles*, poésie par M. LEJOURDAN. — *La Corporation des Barbiers à Toulon avant 1789*, par M. A. PAUL.

OUVRAGES reçus pendant le mois de Mars.

SÉANCE du 13 Avril..... 6... xxxviii

RAPPORT de M. BOURRILLY.

RÉCEPTION de MM. DURASSIER et MONGIN.

LECTURES : *L'Hygiène chez les Chinois*, par M. le Dr REGNAULT. — *Fleurs de Provence*, poésies par M. PERRETTE.

Admission d'un membre associé : M. DUCROS.  
OUVRAGES reçus pendant le mois d'Avril.

SÉANCE du 4 Mai ..... XLI

Admission d'un membre associé : M. PLAN.

LECTURE : *Les Incantations et les prières dans l'art de guérir*, par M. le Dr REGNAULT.

OUVRAGES reçus pendant le mois de Mai.

SÉANCE du 1<sup>er</sup> Juin ..... XLIII

OUVRAGES OFFERTS par leurs auteurs : *Le Rapt de Panama*, par M. Bonaparte-Wise (rapport., Capitaine BÉJOT). — *Soifs*, poésies par M. l'abbé CARSIGNOL (rapporteur M. PERRETTE). — *La Vallée de la Bresque, Var et Histoire de Seyne-les-Alpes*, par M. J. DELMAS (rapporteur M. A. PAUL).

SÉANCE PUBLIQUE annuelle.

LECTURES : *Education préparatoire au Mariage*, par M. ALLÈGRE. — *Le dernier des Coustou*, par M. J. RIVIÈRE.

OUVRAGES reçus pendant les mois de Juin, Juillet, Août et Septembre.

SÉANCE du 5 Octobre ..... XLVI

OUVRAGE OFFERT à l'Académie : *Les Phénomènes Odiques*, par M. LACOSTE (rapporteur Dr REGNAULT). CONGRÈS des Sociétés Savantes à Arras.

SUBVENTION du Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts.

RAPPORTS de MM. PERRETTE et A. PAUL..	
LECTURE : <i>Les Victimes de la mode et de la coquetterie à travers les âges</i> , par M. le D <sup>r</sup> REGNAULT.	
OUVRAGES reçus pendant le mois d'octobre.	
 SÉANCE du 9 Novembre.....	XLIX
OUVRAGE OFFERT à l'Académie : <i>Compte-Rendu de la Section de Médecine et d'Hygiène coloniales</i> , par M. le D <sup>r</sup> REGNAULT.	
LECTURE : <i>l'Omnibus de Mesté Méri</i> , conte, par M. A. PAUL.	
OUVRAGES reçus pendant le mois de Novembre.	
 SÉANCE du 7 Décembre.....	L
Propositions de MM. DE MISSIESSY et SUZANNE.	
RAPPORT de M. le D <sup>r</sup> REGNAULT.	
LECTURES : <i>Les Ruines d'Angkor</i> , par M. le D <sup>r</sup> HAGEN.	
— <i>Les Artistes du XVIII<sup>e</sup> siècle</i> : <i>Boucher</i> , par M. J. RIVIÈRE. — <i>Jean le Pêcheur</i> , fable, par M. LEJOURDAN.	
OUVRAGES reçus pendant le mois de Décembre.	

---

## MÉMOIRES

ARCHÉOLOGIE: Le Canton du Beausset, par M. R. VIDAL	1
Le Coffret, par M. Ad. LEJOURDAN .....	165
Etudes sur l'Art Français au XVIII <sup>e</sup> siècle, par M. Jules RIVIÈRE .....	169



## PUBLICATIONS DE L'ACADEMIE DU VAR

---

- Années 1832 à 1865 — 29 volumes in-8°.  
1868. — 1 volume in-8° de 358 pages.  
1869. — 1 volume in-8° de 536 pages.  
1870. — 1 volume in-8° de 358 pages.  
1871. — 1 volume in-8° de 391 pages.  
1872. — 1 volume in-8° de 334 pages.  
1873. — 1 volume in-8° de 480 pages.  
1874-75-76. — 1 volume in-8° de 406 pages.  
1877-78. — 1 volume in-8° de 475 pages.  
1879-80. — 1 volume in-8° de 498 pages.  
1881. — 1 volume in-8° de 334 pages.  
1882-83. — 1 volume in-8° de 534 pages.  
1884-85. — 1 volume in-8° de 508 pages.  
1886. — 1 volume in-8° de 382 pages.  
1887-88. — 1 volume in-8° de 480 pages.  
1889-90. — 1 volume in-8° de 508 pages.  
1891-92. — 1 volume in-8° de 480 pages.  
1893-94. — 1 volume in-8° de 432 pages.  
1895. — 1 volume in-8° de 228 pages.  
1896. — 1 volume in-8° de 180 pages.  
1897. — 1 volume in-8° de 264 pages.  
1898. — 1 volume in-8° de 196 pages.  
1899. — 1 volume in-8° de 198 pages.  
1900. — Livre d'or du Centenaire. 1 vol. in-8° de 230 pages  
1901. — 1 volume in-8° de 258 pages.  
1902. — 1 volume in-8° de 180 pages.  
1903. — 1 volume in-8° de 496 pages.  
1904. — 1 volume in-8° de 264 pages.
- 

Ces volumes sont en vente, sauf les années 1832 à 1865 qui sont épuisées. S'adresser à M. le Président de l'Académie du Var, Musée-Bibliothèque à Toulon.

